



4

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Romainmôtier*



LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages.*

Lausanne, le 20 décembre 1913.

Pour le Département :



Le Chef du service de police,

H. Fiaux

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions sont du
N^o: 19. de l'année 1909 (neuf) au N^o: 14. de l'année 1913. (treize)

Ce que nous certifions.

Romainmôtier le 21. Février. 1914.



Ab. Requier.
off. de l'état civil.

Registre des mariages A.

N^o 1.
Grossen
et
Pfaffhauser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grossen Jude Henri — monteur mécanicien — célibataire.

originaire de Trandergrund (Berne) — domicilié à
Montreuil (Seine et Marne) (France) — né à
La Trévise (Haubstadt) — le treize Septembre
— mil huit cent quatre-vingt-quatre — fils de
Grossen Louis Emil — et de
Marie Appoline née Benoit.

2. Pfaffhauser Marthe — femme de chambre — célibataire.

originaire de Langen (Zürich) — domiciliée à
Croy (Saône) — née à
Croy — le quinze Janvier
— mil huit cent quatre-vingt-quinze — fille de
Pfaffhauser Robert, ordonnier — et de
Louise Aline née Merlioz, à Croy.

Comme témoins :
1. Louis Clays, employé aux C.F.M., à Yvertois
2. Robert Pfaffhauser, ordonnier, à Croy.

Les publications ont eu lieu à Trandergrund, le vingt-trois, à Langen
le vingt-quatre, à Croy, le vingt-cinq, Décembre, mil neuf cent
treize, et à Montreuil, le dix Janvier, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt-un Février, mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :
Certificat de publication, délivré
par le bureau d'état civil de
Trandergrund.

Les époux :
Grossen
et Pfaffhauser

Les témoins :
Louis Clays
R. Pfaffhauser

L'officier de l'état civil :
Ab. Treignier

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne, et aux bureaux de
l'état civil, à Trandergrund et à
Langen, le 11 Février 1914.

Cette communication adressée à la Chancellerie, a été retournée, n'étant pas
nécessaire (ord. féd. § 28.) (12. Mars. 14.)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 2.
Titaz
Baumgartner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Titaz Emile célibataire agriculteur

originaire de Chamblon (Saut) domicilié à

Chamblon né à

Chamblon le trente huit

mil huit cent septante un fils de

Jean Henri Titaz et de

Henriette née Simon, décédés.

2. Baumgartner Lia Henriette célibataire ménagère

originaire de La Trar (Saut) domiciliée à

La Trar née à

La Trar le dix huit Septembre

mil huit cent quatre vingt trois fille de

Ami Baumgartner, agriculteur et de

Sauve Henriette née Titaz, domiciliés à La Trar.

Comme témoins : 1. Alphonse Saton, agriculteur, à Champcent.
2. Paul Décoppet, agriculteur, à Suscévas.

Les publications ont eu lieu à Chamblon, le trois, et à La Trar le quatre Février, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le cinq Mars, mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Montagny

Les époux :

Emile Titaz

Lia Titaz née Baumgartner

Les témoins :

Alphonse Saton

Paul Décoppet

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizniel

Communiqué au bureau de l'état civil à Montagny, le 5 Mars 1914.

Registre des mariages A.

N° 3.

Sordet

et

Desvenay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sordet Julien Constant — célibataire — agriculteur —originaire de Pretennières (Vaud) — domicilié àPretennières — né àPretennières — le vingt-sept Septembre

— mil huit cent septante sept — fils de

feu Benjamin Sordet — et deLaude Marie née Paget, sa veuve, à Pretennières.2. Desvenay Marthe — célibataire — ménagère —originaire de Arnex-sur-Orbe (Vaud) — domiciliée àArnex — née àArnex — le vingt-trois Octobre

— mil huit cent huitant neuf — fille de

Emile Desvenay, agriculteur — et deMarie née Lapenex, sa femme, à Arnex.

Comme témoins :

1. Ami Chantrens, huissier municipal à Pretennières.
2. Louis Briolat, cordonnier, à Planinmôtier.

Les publications ont eu lieu à Pretennières et à Arnex, le vingt-sept Février, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Planinmôtier, le douze Mars, mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du futur.
2. Acte de naissance de la fiancée.
3. Acte de publication de mariage de Pretennières.
4. Acte de publication de mariage de Arnex.

Les époux :

Const. Sordet
Marthe Sordet née Desvenay

Les témoins :

Ami Chantrens
L. Briolat

L'officier de l'état civil :

Ab. ReignerCommuniqué au bureau de l'état civil, à Arnex, le 12 Mars 1914.

N^o 4.
Christen
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christen Ernst — célibataire.

originaire de Trübsau (Berne) — domicilié à
Romainmôtier (Gand) — né à
Syens (Gand) — le huit Mai.

— mil huit cent quatre-vingt-neuf. — fils des
désunts Jacob Christen — et de
Marie Anna née Hubsbaum.

2. Piquet Jeanne Helene — célibataire.

originaire de Chenit (Gand) — domiciliée au
Sentier (Le Chenit) — née au
Sentier — le honte Mai.

— mil huit cent quatre-vingt-dix. — fille de
Laurent César Piquet, fabricant d'horlogerie — et de
Louise Kamm, née Recherz, sa femme, au Sentier.

Comme témoins :
1. Laurent Piquet, fabricant d'horlogerie, au Sentier.
2. Eugene Recherz, syndic, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, au Sentier, et au
Trassus, le quatorze et à Trübsau, le seize Février,
mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le quatorze Mars, mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du futur.
 2. Acte de naissance de la fiancée.
 3. Acte de publication de mariage de Romainmôtier.
 4. Acte de publication de mariage de Trübsau.
 5. Acte de publication de mariage du Sentier.
 6. Acte de publication du Trassus.
- Communiqué aux bureaux de l'état civil à Trübsau, au Sentier, et au Trassus, le 14 Mars 1914.

Les époux :

Christen
Jeanne Christen née Piquet

Les témoins :

Laurent Piquet
Eug. Recherz

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier

Registre des mariages A.

N° 5.

Marchand

et
Baudat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marchand Pierre Emile — célibataire — agriculteur.originaire de Bofflens (Vaud) — domicilié à
Bofflens — né àOrbe (Vaud) — le vingt-trois juin
mil huit cent quatre-vingt-quatre — fils desdéfunts Pierre Henri Marchand — et de
Sophie Cathisny.2. Baudat Rose Marguerite — célibataire — ménagère.originaire de Arnex (Orbe) (Vaud) — domiciliée à
Desent près Orbe — née àArnex — le premier novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois — fille dedece Jacques Samuel Baudat — et de
Rosette Gysel, ménagère au Desent.Comme témoins :
1. Emile Terreaud, infirmier, à Rommagny
2. Blanche Terreaud, infirmière, à RommagnyLes publications ont eu lieu à Bofflens, Arnex et Orbe, le vingt-
un février mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rommagny le vingt-trois Mars, mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des fiancés.
3. 4. 5. Actes de publication de
mariage de Bofflens, Arnex
et Orbe.

Les époux :

Emile Marchand
Rose Marchand née Baudat

Les témoins :

Emile Terreaud
Blanche Terreaud

L'officier de l'état civil :

Ab. TrignierCommuniqué aux bureaux de l'état
civil, à Arnex et à Orbe, le 22
Mars 1914.

N^o 6.
 Brandt
 et
 Brandt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brandt Camille — célibataire — charron —

originaire des Laecle (Mouchâtel) et de La Keltière (Terne) — domicilié à
Disonne-les-Bains (Ain) France — né à
Passlens (Saut) — le dix-sept. Octobre.

mil huit cent huitante six. — fils de
Camille Brandt, agriculteur. — et de
Constance Rosine Marthe, née Letet, à Passlens.

2. Brandt Marie Thelie — célibataire — ménagère —

originaire des Laecle (Mouchâtel) et de La Keltière (Terne) domiciliée à
Passlens. — née à
Médiars (Mouchâtel) — le dix-sept. Juillet.

mil huit cent norante. — fille de
Uell Brandt, agriculteur. — et de
Rose Julia, née Letet, à Passlens.

Comme témoins :

1. Emile Perreaud, infirmier, à Romainmotier.
2. Alois Besson, agriculteur, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu au Laecle le dix, à La Keltière, le onze,
 et à Passlens et Disonne-les-Bains, le douze Mars, mil
neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le quatre Avril, mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Certificat de publication, délivré
par le bureau de l'état civil
du Laecle.

Les époux :

Camille Brandt
Mari Brandt née Brandt

Les témoins :

E. Perreaud
Alois Besson

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil, du Laecle et de La Keltière,
 le 14 Avril 1914.

L'officier de l'état civil :

Ab. Prignier.

Registre des mariages A.

No 4.
Chezeaux
et
Cormu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chezeaux Gustave Bridolin — célibataire —
dépositaire et facteur postal.

originaire de Jurieux (Saud) — domicilié à
Jurieux — né à
Jurieux — le neuf Février

— mil huit cent quatre-vingt-quatorze — fils de
Jules Chezeaux, agriculteur, à Jurieux — et de
Jeanne Elise Mathilde née Grandjean

2. Cormu Berthe — célibataire — ménagère

originaire de Chamblon (Saud) — domiciliée à
Romainmôtier — née à
Suchy (Saud) — le dix Octobre

— mil huit cent quatre-vingt-deux — fille de
Louis Cormu, agriculteur — et de
Lina née Gillieron, à Penthieraz

Comme témoins :
1. Auguste Allisson, vigneron, à Suchy
2. Ida Allisson née Luginens, institutrice, à Suchy

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier et à Jurieux, le
vingt-deux, et à Chamblon, le vingt-quatre Mars, mil
neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le neuf Mai, mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
de Romainmôtier, Jurieux et
Chamblon.

Les époux :

A. Chezeaux
B. Chezeaux née Cormu

Les témoins :

Aug. Allisson
J. Allisson

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué au bureau de l'état
civil, à Montagny, le 9 Mai
1914.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

N° 8.
Cheseaux.

et Pramel
née Chappuis

1. Cheseaux Alfred Emile — agriculteur.
veuf de M^{lle} Marie Sophie née M^{lle} Magneat, des le cinq août.

mil neuf cent deux.
originaire de Juriens (Saut) — domicilié à
Juriens — né à
Juriens — le dix-neuf Décembre.

mil huit cent soixante-cinq. — fils de
défunts. Jacques Louis Cheseaux — et de
Georgette née Buxcel.

2. Pramel née Chappuis Lydie Henriette —
cuisinière. — divorcée de Louis David Pramel, des le
trente Septembre, mil neuf cent huit.

originaire de Château-d'Alex (Saut) — domiciliée à
Lausanne, en Trélar, aux Retraites H. — née à
Yveroy — le vingt-cinq Août.

mil huit cent septante-quatre. — fille de
défunts. Jean Henri Chappuis — et de
Luise Mauri.

Comme témoins :
1. César Boulaz, maréchal, à Romainmotier.
2. Alphonse Borgazzi, maçon, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à Juriens et à Château-d'Alex, le
quinze, et à Lausanne, le seize Mai, mil neuf cent
quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier, le trente Mai, mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :
Extrait du premier mariage
du fiancé. Extrait du décès de
la première femme du fiancé.
Extrait du premier mariage de
la fiancée, avec la mention du
divorce. Actes de publication
de mariage, de Juriens, Château-
d'Alex, et Lausanne.

Les époux :
Emile Cheseaux
Lydie Cheseaux née Chappuis.

Les témoins :
C. Boulaz
Alphonse Borgazzi

L'officier de l'état civil :
Ab. Freignier.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état
civil, à Château-d'Alex, et à
Lausanne, le 30 Mai 1914.

Registre des mariages A.

N° 9.

Besson

et
Gonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Gustave Auguste, célibataire, agriculteur.

originaire de Befflens, Saône — domicilié à

Befflens — né à

Befflens — le premier Mai —

mil huit cent quatre vingt-deux — fils de

Jean Abram Emile Besson, agriculteur — et de

Emma Augusta, née Terreaud, à Befflens.

2. Gonin Louisa Eugénie, célibataire, couturière.

originaire de Befflens — domiciliée à

Befflens — née à

Befflens — le quinze Avril —

mil huit cent quatre vingt-quatre — fille de

Justin Gonin, agriculteur — et de

Louise Lina, née Berthoud, à Befflens.

Comme témoins :

1. Emile Terreaud, infirmier, à Pomainmotier.

2. Marquerite Berthoud, ménagère, à Befflens.

Les publications ont eu lieu à Befflens le seize Mai, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pomainmotier le cinq Juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
Acte de publication, de Befflens.

Les époux :

G. Besson

Et Besson neil Gonin

Les témoins :

E. Terreaud

Marg: Berthoud

L'officier de l'état civil :

Ab. Treiznier

~~Communiqué~~

N° 10.
Ciana
et
Euser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ciana Humbert Victor - célibataire - plâtrier peintre

originaire de Enryf (Saud) - domicilié à

Romainmotier - né à

Romainmotier - le vingt-six Septembre

mil huit cent quatre-vingt-six - fils de

Baptiste Ciana, plâtrier peintre à Romainmotier et de
sa femme Marie dite Manes née Gilbert.

2. Euser Eveline Linda - célibataire - ménagère

originaire de Enryf - domiciliée à

Romainmotier - née à

Enryf - le dix Mai

mil huit cent quatre-vingt-douze - fille de

Charles Henri Euser, agriculteur et de
Julie Amélie née Bertholet, à Romainmotier.

Comme témoins :
1. César Pöschung, peintre à Romainmotier
2. André Ciana, cafetier, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à Enryf et à Romainmotier, le
dix Mai, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le vingt-six Juin, mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des
fiancés. Actes de publication
du mariage de Enryf et de
Romainmotier.

Les époux :

Humbert Ciana
Eveline Ciana née Euser

Les témoins :

César Pöschung
André Ciana

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizmier

~~Communiqué~~

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 11.
Cederez
et
Flückiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cederez Emile Charles Félix — célibataire — employé aux C. P. N.

originaire de Romanel sur Morges (Saud) — domicilié à Galluche (Saud) — né à Sonay (Saud)

le vingt-deux Mai — mil huit cent quatre-vingt-dix — fils de

Henri Charles Cederez — et de Stéphanie Henriette née Clerc, à Tréflens.

2. Flückiger Rose Emma — célibataire — célibataire

originaire de Muttsyfl (Berne) — domiciliée à Croy (Saud) — née à Croy

le deux Juin — mil huit cent quatre-vingt-quatorze — fille de

François Emile Flückiger — et de Léonie née Warléar, à Croy.

Comme témoins :
1. Edouard Flückiger, employé aux C. P. N. à Galluche
2. Emma Doreley, pierriste, à Pidan (Saud)

Les publications ont eu lieu à Galluche le deux, à Romanel, Muttsyfl et Croy, le quinze Mois mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romanel le deux Septembre, mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Publication délivrée par le bureau de l'état civil de Galluche.

Les époux :

Emile Cederez
Emma Cederez née Flückiger

Les témoins :

Flückiger Edouard
Doreley Emma

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à Sullierens, et à Muttsyfl et Galluche, le 19 Septembre 1914.

N° 12.
Baumgartner
et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgartner Gustave — célibataire — instituteur

originaire de La Trar (Saud) — domicilié à

Villars-Mendraz (Saud) — né à

La Trar — le seize juillet

— mil huit cent quatre-vingt-dix — fils de

Jean-François Armand Baumgartner — et de

Marie Augustine née Goy

2. Besson Berthe — célibataire

originaire de Chapelle (Saud) — domiciliée à

Sollens (Saud) — née à

Villars-Mendraz — le cinq février

— mil huit cent quatre-vingt-quatre — fille de

Abéli Besson — et de

Lia née Delessert

Comme témoins :
1. Armand Baumgartner, agriculteur, syndic, à La Trar
2. Jean-Aimé Delessert, agriculteur, syndic, à Villars-Mendraz

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz, Chapelle et Sollens,
le sept, et à La Trar, le huit octobre, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

L'onsieur le vingt-six octobre, mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autres pièces déposées par l'officier de l'état civil de St. Pierres.

Les époux :

Gustave Baumgartner instituteur
Berthe Baumgartner née Besson

Les témoins :

Armand Baumgartner
Delessert Jean-Aimé

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué à l'officier de l'état civil, à St. Pierres, le 26 octobre 1914.

14. Novembre 1914. N° 13,
Marchand
et
Queret
Divorce

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marchand Pierre Abram Louis — infirmier —
celibataire

originaire de Trofflens (Tand) — domicilié à

Trofflens — né à

Trofflens — le vingt-cinq Mai

— mil huit cent septante-un — fils de

défunt Pierre Abram Marchand — et de

Jeanne Marquise née Pantet

2. Queret Julie Eva — couturière — célibataire

originaire de St. Sulpice (Tand) — domiciliée à

Dombresson (Penchâtel) — née à

Dombresson — le vingt-trois Avril

— mil huit cent quatre-vingt-huit — fille de

Charles Queret, cordonnier — et de

Julie née Elzingre, à Dombresson

Comme témoins : 1. Emile Colleaud, infirmier, à Romainmotier

2. Armand Boulay, agriculteur, à Romainmotier

Les publications ont eu lieu à Trofflens le huit, et à St. Sulpice et Dombresson, le dix Novembre, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le vingt-huit Novembre, mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :
Extrait de naissance du fiancé.
Extrait de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
de Trofflens, St. Sulpice et Dombresson.

Les époux :
Al Marchand
Eva Marchand
née Queret
Les témoins :
E. Colleaud
A. Boulay

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à Ecublens (Tand) et à Dombresson, le 28 Novembre 1914.

L'officier de l'état civil :
Ch. Treignier

Par jugement du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, rendu en date du 29. Novembre 1913 (avis) déclaré définitif et exécutoire le 13. Février 1914 (quatre) le mariage Marchand et Queret, inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.
Inséré et communiqué au Département de Justice et Police, le 27. Février 1914.
Ch. Treignier
off. de l'état civil.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

2. Fév. 33.

N° 14.

Bignens
et
Magnemat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Charles Louis — célibataire — agriculteur.

originaire de Saulion (Taud) — domicilié à

Bretannières (Taud) — né à

Promainmôtier — le premier Juin —

mil huit cent quatre-vingt-six — fils de

David Henri Bignens, à Croft — et de

feue Manette Henriette nie Tschat.

2. Magnemat Ida Helene — célibataire — ménagère.

originaire de Bretannières — domiciliée à

Bretannières — née à

Bretannières — le quatre Novembre —

mil huit cent quatre-vingt-quinze — fille de

Augustin Magnemat — et de

Anne Marie nie Tschly, à Bretannières.

Comme témoins :

- 1. Gustave Boulaz, agriculteur, à Promainmôtier
- 2. Constant Berthoud, agriculteur, à Bretannières.

Les publications ont eu lieu à Bretannières et à Saulion, le douze Décembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promainmôtier le huit Décembre, mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

- Extraits de naissances des époux.
- Autorisation du père de l'épouse mineure.
- Actes de publication de mariage de Bretannières et de Saulion.

Les époux :

Bignens C.
Helene Bignens nie Magnemat

Les témoins :

Gust. Boulaz
Const. Berthoud

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Vu le 5 avril 1915.
Le Préfet: Dorvara
Subst

Communiqué au bureau de l'état civil à Saulion, le 30 Décembre 1914.

Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le N° 114, à la page 114, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1914. (quatorze)

Les deux doubles du présent registre sont conformes

~~originaire de~~

Ce que nous certifions. domicilié à
Romainmotier le 31. Décembre. 1914. né à

~~mil~~



M. Treignier.
off. de l'état civil. fils de
et de

2. Un double a été remis le 6. Janvier 1915. (quinze)
à l'autorité cantonale, en exécution de l'Art. 9. de la loi.

Romainmotier le 6. Janvier. 1915.

~~originaire de~~

~~mil~~



M. Treignier. domiciliée à
off. de l'état civil. née à

filles de
et de

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1.
Desarzens.
et
Delacretaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desarzens. Edmond. — célibataire. — fonctionnaire C. F. F.

originaire de Sarzens. (Saud) — domicilié à

Croy. (Saud) — né à

Sarzens. — le neuf. Juillet.

— mil huit cent quatre vingt trois. — fils de

défunts Auguste Daniel. Desarzens. — et de

Marie Louise. nie Meylan.

2. Delacretaz. Alice. Lina. — célibataire. — ménagère.

originaire de Yverne. (Saud) — domiciliée à

Bretonnières. (Saud) — née à

Bretonnières. — le treize. Mars.

— mil huit cent quatre vingt quatorze. — fille de

défunt Henri. Louis. Delacretaz, instituteur. — et de

Lucie. Emma. nie Hüsson, à Bretonnières.

Comme témoins :
1. Henri. Delacretaz, instituteur, à Bretonnières
2. Emma. Hostettler, ménagère, à Croy

Les publications ont eu lieu à Croy et Bretonnières, le dix, et à
Sarzens et Yverne, le douze. Janvier, mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Transmissé. le treize. Janvier, mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Actes de publication de mariage
de Sarzens, Yverne, Croy et
Bretonnières.

Les époux :

Edmond. Desarzens

Alice. Delacretaz

Les témoins :

H. Delacretaz

Emma. Hostettler

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à Sarzens et à Croy. le
30. Janvier. 1915.

Registre des mariages A.

No 2.
Curtet
et
Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curtet Dionis — célibataire — agriculteur —

originaire de Juriens (Vaud) — domicilié à
Juriens (en Trarsson) — né à
Juriens — le vingt-six Mai

— mil huit cent quatre-vingt-onze — fils de
Alois Henri Curtet, agriculteur — et de
Sophie Céline née Hébertier, à Juriens (en Trarsson)

2. Golaz Lina Isaline — célibataire — ménagère —

originaire de St. Abbaye Vaud — domiciliée à
Croy (Vaud) — née à
Croy — le six Janvier

— mil huit cent quatre-vingt-huit — fille de
Cerges Henri Golaz, agriculteur — et de
Elvise Marie née Riguet, à Croy

Comme témoins :
1. Ami Chantrens, Suissier, à Rommornoch
2. Eugène Golaz, journalier, à Rommornoch

Les publications ont eu lieu à Juriens et Croy le quatorze, et à
St. Abbaye le quinze Février, mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rommornoch le onze Mars, mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Actes de publication de mariage
de Juriens, Croy, et St. Abbaye.

Les époux :

Curtet Dionis
Lina Curtet née Golaz

Les témoins :

A. Chantrens
Eugène Golaz

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

Communiqué au bureau de l'état
civil à St. Abbaye, le 11 Mars
1915.

N° 3.
Sordet
et
Hermin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sordet René Armand célibataire

agriculteur

originaire de Bretornières (Saud) domicilié à

Bretornières né à

Bretornières le vingt. Juin.

mil huit cent quatre vingt. huit. fils de

Jean Henri François Sordet et de

Marie Alice née Bonard, à Bretornières.

2. Hermin Marguerite Aimée célibataire

ménagère

originaire de Prarais (Saud) domiciliée à

Prarais (Saud) précédemment, à Bretornières née à

Prarais le seize. Août.

mil huit cent quatre vingt. quatre. fille de

Jean Maurice Hermin, agriculteur et de

Helène Sophie née Sordet, à Prarais.

- Comme témoins :
- 1. Ernest Sordet, agriculteur, à Bretornières.
 - 2. Constant Berthoud, agriculteur, à Bretornières.

Les publications ont eu lieu à Bretornières le seize, et à Prarais, et Prarais, le dix-sept. Février, mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prarais le vingt-sept. Mars, mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Actes de publication du mariage
de Bretornières, Prarais et Prarais

Les époux :

René Sordet

M. Sordet né Hermin

Les témoins :

E. Sordet

C. Berthoud

L'officier de l'état civil :

Ab. Reymier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à Chaux-de-Fonds et à La Sarraz, le 27. Mars. 1915.

Registre des mariages A.

N° 4.
Prevencan
Prechat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prevencan Emile François.

célibataire

agriculteur.

originaire de Prekmnières. (Saud)

domicilié à

Prekmnières.

né à

Juriens. (Saud)

le dix-neuf Septembre

mil huit cent quatre vingt sept

— fils de

Jean Emile Prevencan.

— et de

Marie née Beaumont, à Prekmnières.

2. Prechat Rose Louise.

célibataire

ménagère

originaire de Croy. (Saud)

domiciliée à

Croy.

née à

Croy.

le vingt sept Décembre

mil huit cent quatre vingt quatre

— fille de

Gustave Louis Prechat, agriculteur.

— et de

Rose Julie née Chamkous, à Croy.

Comme témoins :

1. Gustave Louis Prechat, agriculteur, à Croy.

2. Gustave Prevencan, agriculteur, à Prekmnières.

Les publications ont eu lieu à Prekmnières et à Croy, le vingt-six Février mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier, le vingt-sept Mars, mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Actes de publication, de Prekmnières et de Croy.

Les époux :

Emile Prevencan

Rose Louise née Prechat

Les témoins :

Gustave Louis Prechat

Gustave Prevencan

L'officier de l'état civil :

Ab. Prigniel

N° 5.
Benoit
et
Ciana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit Eugène Gabriel. — célibataire.

agriculteur.

originaire de Juriens (Canton de Vaud) — domicilié à

Romainmôtier — né à

Supra (France) — le vingt-cinq octobre

mil huit cent soixante-douze. — fils des

défunts Augustin Benoit — et de

Jeanne Marie née Maréchal.

2. Ciana Denise Marie. — célibataire.

lingère.

originaire de Ensay (Canton de Vaud) — domiciliée à

Romainmôtier — née à

Romainmôtier — le premier Mars.

mil huit cent quatre-vingt-huit. — fille de

Baptiste Ciana, entrepreneur, à Romainmôtier — et de

Jeanne Marie dite Marcel née Gilbert.

Comme témoins :
1. Baptiste Ciana, entrepreneur, à Romainmôtier.
2. Humbert Ciana, gypcier, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Juriens, Ensay et Romainmôtier le vingt-deux Mars mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le dix-neuf Avril, mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Actes de publication de mariage
de Juriens, Ensay et Romainmôtier.

Les époux :

Benoit Gabriel
Denise Benoit née Ciana

Les témoins :

B. Ciana
Humbert Ciana

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Registre des mariages A.

N° 6.
Bille
Collomb.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bille Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de Boudesvilliers (Neuchâtel) domicilié à

Boudesvilliers. né à

Boudesvilliers. le vingt-trois Février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Félicie Alfred Bille, décédé. et de

Caroline née Plasset, à Boudesvilliers.

2. Collomb Rose Juliette

célibataire

sans profession

originaire de Bretonnières (Sauts) domiciliée à

Bretonnières. née à

Bretonnières. le onze Janvier

mil huit cent quatre-vingt-six. fille de

Edouard Lucien Collomb, décédé. et de

Marie née Prof, à Bretonnières.

Comme témoins :

1. Caroline dite Lina Bille, ménagère, à Boudesvilliers.

2. Alfred Collomb, agriculteur, à Bretonnières.

Les publications ont eu lieu à Boudesvilliers, le cinq, et à Bretonnières, le six Juillet, mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le lendemain le vingt-deux Juillet, mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil, de Boudesvilliers.

Les époux :

Ernest Bille

Rose Bille née Collomb

Les témoins :

Lina Bille

Alfred Collomb

L'officier de l'état civil :

M. Treignier

Communiqué au bureau de l'état civil, à Boudesvilliers, le 22 Juillet 1915.

26. Dec. 24. No 4. Civil. 26.

Estopper
et
Gardon nie Dubach
Divorce

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe (Sud) rendu en date du 6. Septembre 1919, sur déclaration des époux le 15. Octobre 1919, le mariage Estopper et Gardon nie Dubach, inséré en contr. a été dissous par le divorce. Le Tribunal n'a pas fait de délai aux époux, pour contracter un nouveau mariage. Intéret et communiqué au Département de Justice et Police le 17. Novembre 1919. Ab. Reiznier. off. de l'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Estopper Alexandre. — marichal ferrant. —
veuf de Richard Franck Albertine, des le vingt-deux
Décembre, mil neuf cent dix.
originaire de Granges-près-Paillex. — domicilié à
Zallorbe. — né à
Granges. — le vingt-neuf Août. —
mil huit cent quarante-quatre. — fils de

Estopper Jean Samuel. — et de
Marianne Magdelaine nie Barber. décédés.

2. Gardon nie Dubach Maria Elise. — ménagée.
veuve de Gardon Auguste Samuel, des le vingt-un.
Avril, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.
originaire de Zallorbe. — domiciliée à
Zallorbe. — née à
Madretsch. — le dix Juin. —
mil huit cent cinquante-huit. — fille de

Dubach Jean Christian. — et de
Marianne nie Kerfemeth, décédés.

Comme témoins : 1. Mathilde Troccard, ménagère à Zallorbe.
2. Marie Ruedger, institutrice, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à Zallorbe et à Granges, le bonk
un. Juttet. mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier. le dix-huit Août, mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier de
l'état civil de Zallorbe, de
célébrer le mariage.

Les époux :
Alexandre Estopper
Marie Estopper nie Dubach

Les témoins :
Mathilde Troccard.
Marie Ruedger.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reiznier.

Communiqué aux bureaux de l'état
civil, à Granges et à Zallorbe,
le 18. Août 1915.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 8.

Hautier

Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hautier Pierre Louis — célibataire —

agriculteur

originaire de Juriens (Vaud) — domicilié àJuriens — né àJuriens — le deux Mars —

mil huit cent quatre-vingt-deux — fils de

Henri Hautier, agriculteur, à Juriens — et deseu Felitene née Curtet —2. Grandjean Jeanne Fanny — célibataire —

ménagère

originaire de Juriens — domiciliée àJuriens — née àJuriens — le trente-un Août —

mil huit cent quatre-vingt-neuf — fille de

Vidal Grandjean, agriculteur — et deMarie Haide née Macréas, à Juriens —Comme témoins : } 1. Louis Grandjean, agriculteur, à Juriens.2. Elisabeth Grandjean, ménagère, à Juriens.Les publications ont eu lieu à Juriens, le trente Octobre, mil neuf cent quinze —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promuimotier, le vingt Novembre, mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Juriens.

Les époux :

Hautier PierreFanny Hautier née Grandjean

Les témoins :

Grandjean LouisElisabeth Grandjean

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigrier

Communiqué

N^o 9.
Saugy
Labbé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saugy Jean-Louis —
célibataire —

originaire de Prangemont (Saud) — domicilié à
Saint-Trivier (Saud) — né à

Thomainmôtier (Saud) — le vingt-huit Nov. —

mil huit cent quatre-vingt-dix — fils de

M^{re} Jean Saugy, négociant — et de

Elisa née Buxel, à Thomainmôtier —

2. Labbé Marie —
célibataire —

originaire de Saint-Trivier — domiciliée à
Saint-Trivier — née à

Saint-Trivier — le deux Février —

mil huit cent quarante-quatre — fille de

Edmond M^{re} Labbé, boulanger — et de

Julie née Lina, née Gysel, à Saint-Trivier —

Comme témoins : 1. Charles Gauty, employé aux C. F. F., à Lutry.

2. Clara Gysel, sans profession, à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Prangemont, le quatre et à Saint-Trivier, le cinq Novembre, mil neuf cent-quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Thomainmôtier, le quatre Décembre, mil neuf cent-quinze.

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Saint-Trivier, de célébrer le
mariage.

Les époux :
M. Saugy
Marie Saugy née Labbé

Les témoins :
Gauty
C. Gysel

L'officier de l'état civil :
Ab. Feignier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 10.

Schenkel.

et
Saugy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenkel Edouard.

célibataire.

mécanicien.

originaire de Diemesswil (Bas) domicilié àPlainpalais (Genève) né àTrêve (Bille) le dix-neuf Tierrier.

mil huit cent quatre-vingt-huit. fils de

Jacob Schenkel, instituteur et deHelene Kämmel, née Stauber, à Zurich.2. Saugy Alice Marquise.

célibataire

modiste.

originaire de Trougemont (Sud) domiciliée àRomainmôtier (Sud) née àRomainmôtier le vingt-six Septembre.

mil huit cent quatre-vingt-treize. fille de

Maxime Henri Saugy, négociant et deElisa née Puxuel, à Romainmôtier.

Comme témoins :

1. Alice Michaud, modiste, à La Sarraz2. Henri Buchmann, mécanicien à Zurich.Les publications ont eu lieu à Plainpalais le vingt-cinq, à Ro-
mainmôtier le vingt-six, et à Diemesswil et Trougemont
le vingt-sept Septembre, mil neuf cent quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Romainmôtier le quatre Décembre, mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Plainpalais, de célébrer le mariage.

Les époux :

Schenkel
Marquise Schenkel née Saugy

Les témoins :

Alice Michaud
Henri Buchmann

L'officier de l'état civil :

Ab. TreignierCommuniqué aux bureaux de l'état
civil, à Münchenbuchsee, à Plain-
palais et à Trougemont, le 4 Décem-
bre 1915.

N^o 11.
Schenk
et
Bernard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenk Adrien Auguste —
célibataire —
agriculteur —
originaire de Signau (Berne) — domicilié à
La Traz (Vaud) — né à
Tray (Vaud) — le vingt-cinq Novembre —
mil huit cent quatre-vingt-sept. — fils de
Adrien Joseph Schenk, agriculteur — et de
Anne Marie Victoire née Timon, à Pretenvères.

2. Bernard Marthe —
célébataire —
pierriste —
originaire de La Traz, Crozet et Romainmotier (Vaud) domiciliée à
La Traz — née à
La Traz — le dix-huit Janvier —
mil huit cent quatre-vingt-deux. — fille de
Louis Georges Bernard, agriculteur — et de
Jeanne Charlette née Chambaz, à La Traz.

Comme témoins : 1. César Boulaz, maréchal, à Romainmotier
2. Albert Delacour, agriculteur, à La Traz

Les publications ont eu lieu à La Traz, Romainmotier et Crozet
le sept, et à Signau le huit Novembre, mil neuf cent-
quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le onze Décembre, mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de La Traz,
Crozet Romainmotier, et Signau.

Les époux :

Adrien Schenk
Marthe Schenk née Bernard

Les témoins :

César Boulaz
Albert Delacour

L'officier de l'état civil :

Ab. Freymier

Communiqué au bureau de l'état
civil à Signau, le 11 Décembre 1915.

Registre des mariages A.

N° 12.
Reverchon
et
Maradan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reverchon Constant Henri

célibataire.

employé aux C. P. F.

originaire de Brethmières (Saud)

domicilié à

Brethmières.

né à

Brethmières.

le quinze Septembre.

mil huit cent quatre-vingt-quinze.

fils de

défunt Auguste Reverchon.

et de

Marie Louise nee Przet.

2. Maradan Julie Helene

célibataire.

ménagée.

originaire de Cerniat Triboung

domiciliée à

Bussigny sur Morges (Saud)

née à

Cerniat (sur Lutzel)

le dix-huit Décembre.

mil huit cent quatre-vingt-seize.

filie de

Joseph Maradan, agriculteur.

et de

Elisabeth nee Maradan, à Cerniat.

Comme témoins :

1. Henri Fanolet, agriculteur, à Brethmières.

2. Amélie Fanolet, agriculteur, à Brethmières.

Les publications ont eu lieu à Brethmières, le deux, à Bussigny, le trois, et à Cerniat, le quatre Novembre, mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cerniat, le seize Décembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Brethmières, Cerniat et Bussigny.

Les époux :

Reverchon Constant
Helene Reverchon nee Maradan

* Les témoins :

Fanolet Henri
Fanolet Amélie

L'officier de l'état civil :

Ab. Prignet

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à Cerniat et à Bussigny, le 16 Décembre 1915.

N°

Visé le 11 Mars 1916

Le Prêt:

Jaquet

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le N°: 12, à la page 27, est celui de la dernière inscription fait dans l'année 1915, quinte;

Les deux doubles du présent registre sont conformes

originnaire de

Ce que nous certifions.
Romainmotier le 31. Décembre 1915.

domicilié à

né à

mit



Ab. Treignier.
off. de l'état civil. fils de
et de

2. Un double a été remis le 3. Janvier 1916, suite à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 9. de la loi.

Romainmotier le 3. Janvier 1916.

originnaire de



Ab. Treignier. domiciliée à
off. de l'état civil. née à

mit

filie de

et de

~~Comme témoins:~~ { 1.
2.

~~Les publications ont eu lieu à~~

~~Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.~~

~~le~~

~~Pièces déposées:~~

~~Les époux:~~

~~Les témoins:~~

~~Communiqué~~

~~L'officier de l'état civil:~~

1916. (seize)

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1. Collet

et
Paget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet Gustave Alfred

célibataire.

agriculteur.

originaire de Suehy (Sud)
Premier.

domicilié à

né à

Premier.

le dix-neuf Juillet.

mil huit cent quatre-vingt-huit.

fils des

et de

défunts Charles Collet

Marie Isaline Esra née Richard

2. Paget Louise Alvine Berthe

célibataire.

ménagère.

originaire de Premier

domiciliée à

née à

Premier.

le quatorze Septembre.

mil huit cent quatre-vingt-quinze.

fille de

et de

Lucien Jehem Paget, agriculteur.

Alvine Emma née Pochet, à Premier.

Comme témoins :

1. Ami Paget, agriculteur, à Premier.

2. Berthe Alther, ménagère, à Premier.

Les publications ont eu lieu à Premier, le dix-huit, et à Suehy, le vingt. Premier, mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promunnotier le dix-huit Mars, mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Suehy et de Premier.

Les époux :

Collet Gustave

Berthe Collet née Paget.

Les témoins :

Ami Paget

Berthe Alther

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

Communiqué au bureau de l'état civil à Belmont, le 18. Mars. 1916.

N° 2.
Pogel
et
Bonard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pogel Jules Alfred —
célébraire.

agriculteur.
originaire de Tremier (Saut) — domicilié à
Tremier.

né à
Tremier. — le deux août.

— mil huit cent septante-huit. — fils de

Louis Emile Pogel, agriculteur, à Tremier — et de

Marie Anne Germaine, née Truchard.

2. Bonard Marguerite Louise —
célébraire.

cuisinière.
originaire de Tromainmôtier, Cray et La Traz (Saut) — domiciliée à
Tromainmôtier.

née à
Tromainmôtier. — le quatorze Mai.

— mil huit cent quatre-vingt-douze. — fille des

défunts Jean Samuel Bonard. — et de

Amélie Françoise, née Hauchier.

Comme témoins : 1. Ulysse Bonard, sellier, à Tromainmôtier.

2. Lina Bonard, ménagère, à Tromainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Tremier, Tromainmôtier, Cray et La Traz, le quinze Mars, mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tromainmôtier. le quatorze avril, mil neuf cent seize.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de
Tremier, Tromainmôtier, Cray et
La Traz.

Les époux :
Alfred Pogel.
Marguerite Pogel née Bonard

Les témoins :
M. Bonard
Lina Bonard

L'officier de l'état civil :
M. Reigner.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 3.
Sordet

et
Hautier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sordet Gaston Henri Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Juriens (Sud)

domicilié à

Croy (Sud)

né à

Croy

le vingt-sept Décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

feu Henri Auguste Louis Sordet

et de

Blaise femme née Rechat, à Croy

2. Hautier Augustine

célibataire

ménagère

originaire de Juriens

domiciliée à

Juriens

née à

Juriens

le sept Décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Henri César Hautier, agriculteur

et de

Cécile née Traunparker, à Juriens

Comme témoins :

1. Emile Zahnd, boulanger, à Romainmôtier

2. Lina Hautier, ménagère, à Juriens

Les publications ont eu lieu à

Juriens et à Croy, le vingt-deux
Février, mil neuf cent-seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le dix-huit Avril, mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Branche de mariage écrit.
Certificats de publication de Juriens
et de Croy

Les époux :

Samuel Sordet
Augustine Sordet née Hautier

Les témoins :

Emile Zahnd
Lina Hautier

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

~~Communiqué~~

N° 4.

Baudin
et
Frucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudin Henri Lucien

célibataire

ouvrier Chocolatier

originaire de Mollens (Vaud)

domicilié à

Trefflens (Vaud)

né à

Mollens

le vingt-six Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

feu Georges François Baudin

et de

Marie Louis née Santsch, couturière, à Lausanne

2. Frucher Julie Susanne

célibataire

ouvrière Chocolatière

originaire de Trefflens

domiciliée à

Trefflens

née à

Trefflens

le dix Février

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Julien Frucher, cantonnier

et de

Marie née Glorie, à Trefflens

Comme témoins :

1. Auguste Pothung, vigneron, à Romainmotier

2. Louis Briet, cordonnier, à Romainmotier

Les publications ont eu lieu à Trefflens, le sept, et à Mollens, le huit Avril, mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier, le vingt-huit Avril, mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mollens et de Trefflens

Les époux :

Baudin Henri

Suzanne Baudin née Frucher

Les témoins :

Aug. Pothung

L. Briet

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué au bureau de l'état civil, à Mollens, le 23 Avril 1916.

Registre des mariages A.

N° 5.

Candaux.

Hautier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Candaux Oscar Humbert

célibataire.

agriculteur.

originaire de Premier (Sud) domicilié àPremier.

né à

Premier.

le six. Février.

mil huit. cent quatre-vingt-sept.

fils de

David Louis Emile Candaux, agriculteur.

et de

Rélicie Marie née Bouchez, à Premier.2. Hautier Emeline

célibataire.

ménagère.

originaire de Juriens (Sud) domiciliée àJuriens.

née à

Juriens.

le neuf. Janvier.

mil huit. cent quatre-vingt-sept.

fille de

Emile Olivier Hautier, agriculteur, à Juriens.

et de

Genevieve Constante Lina née Hautier

Comme témoins :

1. Lydie Carmentrand, couturière, à Juriens2. Emma Carmentrand, ménagère, à JuriensLes publications ont eu lieu à à Premier et à Juriens, le douze
Avril, mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promainnotier. le vingt-neuf. Avril, mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de
Premier et de Juriens.

Les époux :

Oscar CandauxEmeline Candaux née Hautier

Les témoins :

Lydie CarmentrandEmma Carmentrand

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 6.

Cherix et Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix Paul Henri
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Trex (Saud) domicilié à Romainmôtier
Trex (Saud) né à Trex (Saud) le vingt-un. juillet.
mil huit cent quatre-vingt-neuf. fils de
François Auguste Cherix, charretier à Montpreux. et de
Jenny née Schenk, décédée.

2. Grandjean Berthe Lucie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Bellerive (Saud) domiciliée à Romainmôtier
Yvonand (Saud) née à Yvonand (Saud) le quatorze. Mars.
mil huit cent quatre-vingt-quatorze. fille de
Jean Louis Grandjean et de
Anne Louise née Durussel, tous deux décédés.

Comme témoins :
 1. Sophie Schenk, couturière, à Romainmôtier.
 2. Paul Schenk, journalier, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier et à Trex, le six.
et à Bellerive, le dix-huit. Septembre, mil neuf cent
seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le sept. Octobre, mil neuf cent seize.

Pièces déposées :
Extrait de naissance de l'époux.
Extrait de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificat de publication de Romainmôtier, Trex et Bellerive.

Les époux :
Cherix Paul,
Berthe Cherix, née Grandjean.

Les témoins :
Sophie Schenk.
Lucie Schenk

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à Trex et à Montmagny, le 4. Octobre. 1916.

L'officier de l'état civil :
Ab. Freignier.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 7.
Baumgartner.
et
Griessen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgartner Jules Robert célibataire

instituteur

originaire de La Trévoz (Vaud) domicilié à

Gressy (Vaud) né à

La Trévoz le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Ami Baumgartner, agriculteur et de

Marie Henriette, née Pichay, à La Trévoz

2. Griessen Marcelle célibataire

sans profession

originaire de St. Stephan (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

St. Triphon (Vaud) le seize août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

feu Alexis Griessen et de

Thérèse Eugénie, née Pichay, à Allon

Comme témoins :

1. Ami Baumgartner, agriculteur, à La Trévoz

2. Henriette Baumgartner, ménagère à La Trévoz

Les publications ont eu lieu à Gressy, La Trévoz et St. Stephan,
le vingt-sept, et à Lausanne, le vingt-huit Septembre
mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prochainement le quatorze octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autodisation de célébrer le mariage
délivrée par l'officier de l'état
civil de Belmont

Les époux :

Robert Baumgartner
Marcelle Baumgartner née Griessen

Les témoins :

Ami Baumgartner
Henriette Baumgartner

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

Communiqué aux bureaux de l'état
civil, à Belmont, St. Stephan
et à Lausanne, le 14 octobre 1916

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 8.
Collomb
et
Pochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collomb Jean François —
célibataire

agriculteur.

originaire de Brethnières (Saud) — domicilié à

Brethnières — né à

Brethnières — le vingt-trois Mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf — fils de

Daniel Collomb, agriculteur — et de

Alice Rosalie, née Pochon, à Brethnières.

2. Pochon Marie Elise —

célibataire

ménagère.

originaire de Chêne Pâquier (Saud) — domiciliée à

Chêne Pâquier — née à

Chêne Pâquier — le vingt-trois Octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf — fille de

feu Henri Pochon — et de

Constance, née Pury, à Chêne Pâquier.

Comme témoins :
1. Lina Guillet, couturier, à Chêne Pâquier
2. Louise Pochon, ménagère, à Chêne Pâquier.

Les publications ont eu lieu à Brethnières, le vingt-un, et à Chêne Pâquier, le vingt-deux Octobre, mil neuf cent-seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tromsornétier le vingt-trois Novembre, mil neuf cent-seize.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Brethnières et de Chêne Pâquier

Les époux :

Jean Collomb
Marie Collomb née Pochon

Les témoins :

Lina Guillet
Louise Pochon

Communiqué au bureau de l'état civil, à Dommeloy, le 23 Novembre, 1916.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier

N° 9.
Magnenet
Golarz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenet Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Brettonnières (Saud) domicilié à

Brettonnières né à

Brettonnières le six Mars

mil huit cent quatre vingt trois fils de

Augustin Magnenet, agriculteur à Brettonnières et de

Josephine Marie née Bœgli

2. Golarz Clémence Elvina

célibataire

horlogère

originaire de S'Abbaye (Saud) domiciliée à

S'Orient née à

Pieux le douze Octobre

mil huit cent quatre vingt dix huit fille de

Paul Golarz, rentier et de

Emilie Marie née Charbert, à S'Orient

Comme témoins :

1. Augustin Magnenet, agriculteur, à Brettonnières

2. Mlle Bonard, sellier, à Romrainmôtier

Les publications ont eu lieu à Brettonnières, à S'Abbaye, au Sentier et au Brassus, le quatorze Novembre, mil-neuf-cent-seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le huit Décembre, mil-neuf-cent-seize.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Brettonnières, S'Abbaye, Le
Sentier, et Le Brassus.

Les époux :
Henri Magnenet

Clémence Golarz née Magnenet
Née Golarz

Les témoins :
Augustin Magnenet

Mlle Bonard

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à S'Abbaye, au Sentier, et au Brassus, le 8 Décembre 1916.

N^o 10.
Jaccard
et
Leresche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Paul Henri célibataire

agriculteur

originaire de Clés Hauts domicilié à

La Trussille rive des Clés né à

Valerpes-sous-Trances le vingt-quatre Novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean François Jaccard et de

Leina née Turin, ménagère, à La Trussille

2. Leresche Marie Leina célibataire

ménagère

originaire de Pallaigues Hauts domiciliée à

Pallaigues née à

Pallaigues le treize juin

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Jean Samuel Leresche, agriculteur et de

Pauline Kammf, née Guinet, à Pallaigues

Comme témoins :
1. Alce Leresche, cultivateur, à Pallaigues
2. Auguste Jaccard, agriculteur, à La Trussille

Les publications ont eu lieu à ux Clés et à Pallaigues, le dix-huit Novembre, mil neuf cent-seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Présommé le vingt-deux Décembre, mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication, des
Clés et de Pallaigues

Les époux :

Paul Jaccard
Leina Jaccard née Leresche

Les témoins :

Alce Leresche
Auguste Jaccard

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

Vu le 22 février 1916.
Le Préfet:
A. Rouard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué au bureau de l'état civil, à Pallaigues, le 22 Décembre 1916.

Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le N° 10, à la page 38, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916 (sauf)
Les deux doubles du présent registre sont enfermés.

~~originaire de~~

Ce que nous certifions.
Romainmotier le 31. Décembre. 1916.

~~domicilié à~~

~~né à~~



le M. Prignier.
off. de l'état civil.

~~filz de~~

~~et de~~

2. Un double a été remis le 6. Janvier. 1917 (sept)
à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi.

Romainmotier le 6. Janvier 1917.

~~originaire de~~



le M. Prignier. domiciliée à
off. de l'état civil. née à

~~fille de~~

~~et de~~

Comme témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1.
Candaux.
et
Candaux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Candaux Edmond Jules Louis — célibataire —
agriculteur

originaire de Premier (Vaud) — domicilié à
Premier — né à
Premier — le dix sept juillet

— mil huit cent quatre-vingt-quinze — fils de
Louis Alfred Candaux, agriculteur, à Premier — et de
sœur Jenny Emma née Candaux.

2. Candaux Berthe Emma — célibataire —
ménagère

originaire de Premier — domiciliée à
Premier — née à
Premier — le quatre sept

— mil huit cent quatre-vingt-douze — fille de
Alfred Candaux, agriculteur — et de
Elise Traussine Adèle née Gruignard, à Premier.

Comme témoins : } 1. Ernest Toger, agriculteur, à Premier.
2. Anna Toger née Candaux, ménagère, à Premier.

Les publications ont eu lieu à Premier, le dix sept juillet, mil neuf
cent-dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premier, le dix sept juillet, mil neuf cent-dix-sept.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Certificat de publication, de Premier

Les époux :

Edmond Candaux
Berthe Candaux née Candaux

Les témoins :

Ernest Toger
Anna Toger

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizner

~~Communiqué~~

N° 2.
Magnenet
et
Hautier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenet Gustave David Henri célibataire

originaire de Taulion (Tand) domicilié à Taulion
Taulion né à Taulion

le dix-huit Janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Gustave David Magnenet, agriculteur et de
Marie Augustine née Weickot, à Taulion

2. Hautier Lina célibataire
ménagère

originaire de Juriens (Tand) domiciliée à Juriens
Juriens née à Juriens

le deux Avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Henri César Hautier, agriculteur et de
Cécile née Baumgartner, à Juriens

Comme témoins : } 1. Auguste Potchung, négociant, à Romainmotier
2. Charles Hautier, agriculteur, à Juriens

Les publications ont eu lieu à Taulion, le vingt-quatre, et à
Juriens, le vingt-cinq Février, mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier, le vingt-quatre Mars, mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autodisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Taulion

Les époux :
Magnenet Gustave
Lina et Magnenet née Hautier

Les témoins :
Aug. Potchung
Charles Hautier

Communiqué au bureau de l'état civil, de Taulion, le 24 Mars 1917

L'officier de l'état civil :
Ab. Treignier

No 3.
Christen.
Carmentrand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christen. Albert. Léon.

célibataire.

agriculteur.

originaire de Kollenschiesse (Bidswald) domicilié à

Juriens (Sud) né à

Juriens. le vingt-trois. Novembre.

mil huit cent quatre-vingt-quatre. fils de

seu Adolphe. Michael. Christen. et de

Elise. Henry. née Cheseaux, à Juriens.

2. Carmentrand. Denise.

célibataire.

ménagère.

originaire de Juriens. domiciliée à

Juriens. née à

Juriens. le vingt-cinq. Octobre.

mil huit cent quatre-vingt-quatre. fille de

Vital. Emile. Carmentrand, agriculteur. et de

Elise. Skéline. née Curtet, à Juriens.

Comme témoins :

1. Emile. Zahnd, boulanger, à Rommattier.

2. César. Poschung, peintre, à Rommattier.

Les publications ont eu lieu à Juriens, le vingt-quatre. et à Kollenschiesse, le vingt-cinq. Février, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rommattier. le vingt-un. Mars, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Juriens et de Kollenschiesse.

Les époux :

Léon Christen

Denise Christen née Carmentrand.

Les témoins :

Emile Zahnd

Poschung César

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

Communiqué au bureau de l'état civil, à Kollenschiesse, le 31. Mars. 1917.

Registre des mariages A.

N° 4.
Hautier.
et
Wenger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hautier Georges Alfred célibataire

agriculteur

originaire de Juriers (Suid) domicilié à

Juriers né à

Juriers le dix-neuf Janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

de Louis Rodolphe Hautier et de

Emma Henriette née Hautier, à Juriers.

2. Wenger Anna célibataire

ménagère

originaire de Kirchenthurnen (Reine) domiciliée à

Koffen (Reine) née à

Therne le dix-neuf Janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Anna Maria Wenger, à Koffen et de

Comme témoins :
1. Emile Zahnd, bourgeois, à Tromainmôtier
2. Charles Hautier, agriculteur, à Juriers.

Les publications ont eu lieu à Juriers et à Belp, le dix-sept, et
à Mühlehurnen, le dix-huit Mars, mil neuf cent
dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tromainmôtier le cinq Avril, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication, de
Juriers, Mühlehurnen et Belp.

Les époux :

Georges Hautier
Anna Hautier née Wenger

Les témoins :

Emile Zahnd
Charles Hautier

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

Communiqué aux bureaux de l'état
civil, à Mühlehurnen et à
Belp, le 5. Avril. 1917.

N^o 5.
Famolliet.
Festettler.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Famolliet Agénor
célibataire.
forgeron.
originaire de Bretonnières (Cand) domicilié à
Bretonnières. né à
Bretonnières. le seize Janvier.
mil huit cent quatre-vingt-dix. fils de
Jules Famolliet, agriculteur, à Bretonnières. et de
Jeu Famoy née Blanchet.

2. Festettler Emma
célibataire.
ménagère.
originaire de Wählern (Berne) domiciliée à
Croy (Cand) née à
Vallerbe (Cand) le trente Mars.
mil huit cent quatre-vingt-douze. fille de
Jeu Christian Festettler. et de
Elise née Schneeberger, hôtelière, à Croy.

Comme témoins : } 1. Amédée Famolliet, agriculteur, à Bretonnières.
2. Georges Bonard, agriculteur, à Croy.

Les publications ont eu lieu à Bretonnières et à Croy, le dix-huit,
et à Wählern-Schwarzenburg, le dix-neuf Mars, mil
neuf cent-dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troncinnotier. le quatorze Avril, mil neuf cent-dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Breton-
nières, Croy et Wählern-Schwarzenburg.

Les époux :

Famolliet Agénor
Emma Festettler née Blanchet

Les témoins :

Famolliet Amédée
Georges Bonard

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier.

Communiqué au bureau de l'état civil
à Schwarzenburg, le 14 Avril 1917.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 6.
Curtetet
Tramel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curtet Robert Louis.

célibataire.

originaire de Juriens. (Sud)

journalier.

domicilié à

Juriens.

né à

Geney.

le dix-neuf Avril.

mil huit cent quatre-vingt-trois.

fils de

Madelaine Georgine, née Taisel, décédée.

et de

Aurore de Louis César Frédéric Curtet, né le 11 Septembre 1879.2. Tramel Louise Henriette.

célibataire.

ménagère.

originaire de Château-d'Vex. (Sud)

domiciliée à

Juriens.

née à

Geney.

le deux-Sept.

mil huit cent quatre-vingt-quinze.

fille de

Louis David Tramel, chauffeur, à Manges.

et de

Sophie Henriette Cheseaux, née Chappuis, à Juriens.

Comme témoins :

1. César Baulaz, maréchal, à Traminmotier.2. Ulysse Bonard, sellier, à Traminmotier.Les publications ont eu lieu à Juriens et à Château-d'Vex, le
vingt-trois Juin, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Traminmotier, le sept Juillet, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication, de Ju-riens et de Château-d'Vex.

Les époux :

Curtet RobertLouise Curtet née Tramel

Les témoins :

César BaulazUlysse Bonard

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier.Communiqué au bureau de l'état
civil à Château-d'Vex, le 7 Juillet
1917.

No 4
Clayre
et
Sordet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clayre François —
célibataire.

agriculteur.

originaire de Trefflens (Sud) — domicilié à

Trefflens — né à

Trefflens — le seize Novembre.

— mil huit cent quatre-vingt-huit. — fils de

Louise Raucher, née Clayre, à Trefflens. — et de

2. Sordet Victorine Louise —
célibataire.

ménagère.

originaire de Juriens (Sud) — domiciliée à

Croy (Sud) — née à

Romainmotier (Sud) — le cinq Décembre.

— mil huit cent quatre-vingt-onze. — fille de

feu Henri Auguste Louis Sordet — et de

Aline Jenny, née Rochat, à Croy.

Comme témoins :
1. Dora Rochat, habitant à Croy.
2. Emile Sordet, employé aux P.T.T. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Trefflens, Juriens et Croy, le
dix-sept. Avril, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le quatorze juillet, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Trefflens,
Juriens et Croy.

Les époux :

François Clayre
Victorine Clayre née Sordet

Les témoins :

Dora Rochat
Emile Sordet

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier

Registre des mariages A.

N° 8.

Brandt

Schenk

Naturalisation.

Par décision du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, du 24 août 1956 a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Pofflens.

Romainmôtier, le 7 novembre 1956

L'officier de l'état civil:

Stomard



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Brandt, Bell.

célibataire.

agriculteur.

originaire de La Chaux-de-Fonds, et de La Ferrière (Bernes) domicilié à Pofflens (Vaud) né à Pofflens.

le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Camille Brandt, agriculteur, à Pofflens. et de Jeanne Constance Rosine Marché, née Lebet.

2. Schenk, Angéline Marie.

célibataire.

chocolatière.

originaire de Signau (Bernes) domiciliée à Orbe (Vaud) née à Sainte-Croix (Vaud).

le vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Georges Schenk, agriculteur, à Sainte-Croix. et de Jeanne Marie Louisa, née Borman.

Comme témoins:

1. Abram Clere, ancien agriculteur, à Romainmôtier.
2. Jean Poschung, agriculteur, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Pofflens, le trois, à Orbe et à Signau le quatre, au Locle le six, et à La Ferrière, le sept. Juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le vingt juillet, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication au Locle, de La Ferrière, Pofflens, Signau, et Orbe.

Les époux:

Bell Brandt.
Angéline Brandt, née Schenk

Les témoins:

Abram Clere
Jean Poschung

L'officier de l'état civil:

Ab. Treizniel

Communiqué aux bureaux de l'état civil, aux Locs, à La Ferrière, à Signau, et à Orbe, le 20 juillet 1917.

N° 9.
Magnin
Collaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Paul Louis célibataire

instituteur

originaire de Corelles sur Chavornay (Saud) domicilié à

Tromassinotier (Saud) né à

Ecublens (Saud) le six Avril

mil huit cent quatre vingt cinq fils de

Louis Jacques Magnin, ancien instituteur et de

Marie Louise nee Gorin, à Corelles sur Chavornay

2. Collaud Georgine Emmy célibataire

originaire de T. Dôle et de Saint-Rubin (tribourg) domiciliée à

Sucorne née à

Gravel (Penchâtel) le vingt quatre Décembre

mil huit cent quatre vingt sept fille de

Eugène Alfred Collaud, ingénieur et de

Emma nee Huber, à Sucorne

Comme témoins :

1. Eugène Alfred Collaud, ingénieur, à Sucorne

2. Emma Collaud nee Huber, à Sucorne

Les publications ont eu lieu à Tromassinotier, le vingt-un, à Saint-Rubin et Sucorne, le vingt-deux, et à Corelles sur Chavornay et T. Dôle, le vingt-trois. Juin, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tromassinotier le premier. Août, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificats de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Tromassinotier,

Corelles sur Chavornay,

T. Dôle, Saint-Rubin et Sucorne.

Les époux :

P. Magnin

G. Abegrin nee Collaud.

Les témoins :

Eug. Collaud.

Emma Collaud.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à Chavornay, T. Dôle, Saint-Rubin, et Sucorne, le 1^{er} Août 1917.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 10.
Reymond
et
Messer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond ^{cel} Eugène Auguste. —
cibataire. —
victuriet.

originaire de Taulion (Vaud.) — domicilié à

Croy (Vaud.) — né à

Yvertois (Vaud.) — le quatre Décembre —

mil huit cent quatre vingt sept — fils de

Charles ^{cel} Emile Reymond, promager — et de

Marie Julie née Michet, à Taulion.

2. Messer ^{cel} Elisa.

cibataire.

cuisinière.

originaire de Neuchâten (Schaffhouse) — domiciliée à

Grenchen (Soleure) — née à

Neuchâten — le honte-un Janvier —

mil huit cent quatre vingt six — fille de

Heinrich Messer, bondeur, à Schaffhouse — et de

deu Maria née Seibold.

Comme témoins :

1. Albert Reymond, agriculteur, à Taulion.

2. Louise Reymond, minajère, à Taulion.

Les publications ont eu lieu à Croy, à Taulion, et à Grenchen,

le quatre, et à Neuchâten, le cinq Septembre, mil

neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remainvillet le vingt-un Septembre mil neuf

cent dix sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de

Croy, Taulion, Neuchâten et

Grenchen.

Les époux :

Eugène Reymond ?

Elise Reymond née Boer.

Les témoins :

Albert Reymond,

Louise Reymond.

L'officier de l'état civil :

Ab Reignier.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état
civil, à Taulion, à Neuchâten,
et à Grenchen, le 21 Septembre,
1917.

N° 11.
Benoit
et
RoCHAT

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit Louis

célibataire

aprentour

originaire de Jurions (Caud)

domicilié à

Jurions

né à

Jurions

le vingt-quatre Mars

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

défunts David Henri Benoit

et de

Adèle née Cheseaux

2. RoCHAT Clara Aline Dora

célibataire

couturière

originaire de Croy (Caud)

domiciliée à

Croy

née à

Croy

le vingt Février

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Rose Louise RoCHAT, couturière, à Croy, fille elle et de

même de François dit Samuel RoCHAT et de Jeannette née

El Emile Sordet, employé aux C.P.N., à Croy

Comme témoins : } 2. Ulisse Benoit, aprentour, à Jurions

Les publications ont eu lieu à Jurions et à Croy, le seize Sep-
tembre, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le douze Octobre, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Jurions et de Croy

Les époux :

L. Benoit
D. Benoit née RoCHAT

Les témoins :

E. Sordet
U. Benoit

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier

~~Communiqué~~

Registre des mariages A.

16. Mars. 26. N° 12. 13. Nov. 28.

Conrad
et
Lambercy
Divorce

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conrad. Emile.
célibataire.
agriculteur.

originaire des Clées. (Saud.) domicilié aux
Clées. né aux
Clées. le sept. Octobre.

mil huit cent septant-six. fils des
défunts. Jules. Louis. Conrad. et de
Julie Fidèle, née Conrad.

2. Lambercy. Elisa.
célibataire.
ménagère.

originaire de Valerpes-sous-Francees. (Saud.) domiciliée aux
Clées. née aux
Clées. le dix. Juin.

mil huit cent quatre-vingt-douze. fille de
Jean. Louis. Lambercy, agriculteur. et de
Cécile. Remy, née Wagnanet, aux Clées.

Comme témoins :
1. Edmond. Buxcel, ancien instituteur, à Romainmotier.
2. Lina Buxcel, rentière, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu aux Clées le quatorze, et à Valerpes-sous-Francees, le quinze. Septembre, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le deux. Octobre, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication des Clées et de Valerpes-sous-Francees.

Les époux :
Emile Conrad
Elisa Conrad née Lambercy

Les témoins :
Edm. Buxcel
Lina Buxcel

Communiqué au bureau de l'état civil, à Paulmes, le 12. Octobre. 1917.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reignier.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

23. Mars. 23.
26. Juin. 24.
N° 13
Rod

et David

Divorce

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 10. Juillet. 1923, déclaré définitif et exécutoire le 28. Septembre. 1923, le mariage Rod et David, inscrit ci-dessus, a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel les mariés ne pourront contracter un nouveau mariage.
Inséré et communiqué au Département de Justice et Police, le 9. Octobre. 1923.
Ab. Reigriet
off. d'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod Armand Félix

célibataire

ménisier

originaire de Tenay, le Jorat. (Vaud) domicilié à

Bretonnières (Vaud) né à

Bottons (Vaud) le vingt-un. Septembre.

mil huit cent quatre-vingt-quatre. fils de

Sucien Rod, tapissier. et de

Laurence Eléonore, née Reverchon, à Sommevaux, Yverdon.

2. David Rose Marie

célibataire

ménagère

originaire de Yverdon et Vevey (Vaud) domiciliée à

Orbe. née à

Yverdon. le dix-huit. Mars.

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. fille de

Hermann Oscar David, relieur. et de

Caroline née Vestry, à Yverdon.

- Comme témoins :
1. Emilie Racca, ménagère, à Bretonnières.
2. Louis Bignens, journalier, à Bretonnières.

Les publications ont eu lieu à Bretonnières, le dix-sept, et à Orbe, Vevey, Tenay, le Jorat et Yverdon, le dix-huit. Octobre. mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier. le sept. Novembre. mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication, de Bretonnières, Tenay, le Jorat, Yverdon, Vevey, Bottons et Orbe.

Les époux :

Rod Armand.

Rose Rod née David.

Les témoins :

Emilie Racca

Bignens L.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigriet.

Communiqué aux bureaux de l'état civil à Yverdon, Vevey, Orbe et Pully, le 7. Novembre. 1923.

Registre des mariages A.

N° 14.

Dizerens

et

Bonzon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens. Armand. Gustave

célibataire

fermager

originaire de Sarignaf (Gaud)

domicilié à

Croy (Gaud)

né à

Nomminschier (Gaud)

le vingt quatre octobre

mil huit cent dix huit sept

fils de

Louis. Samuel. Dizerens, charpentier

et de

Rosine. Uline. née Reget, à Ensay

2. Bonzon. Berthe

célibataire

cauturière

originaire de Pompaples (Gaud)

domiciliée à

Méirif (Gaud)

née à

Méirif

le vingt sept juin

mil huit cent dix huit cinq

fille de

Jean. Bonzon, agriculteur

et de

Julie. Guise. née Chanson, à Méirif

Comme témoins :

1. Georges. Bonard, agriculteur, à Croy

2. Jean. Louis. Chevalier, agriculteur, à Croy

Les publications ont eu lieu à Croy, le vingt trois, et à Sarignaf, Pompaples et Méirif, le vingt quatre octobre, mil dix huit cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nomminschier le dix Novembre mil dix huit cent dix sept.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Croy, Sarignaf, Pompaples et Méirif.

Les époux :

Armand Dizerens
Berthe Dizerens née Bonzon

Les témoins :

G Bonard
Jean Louis Chevalier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reinmier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à Sarignaf, et à La Sarraz, le 11 Novembre 1918.

Vise le 24 Janvier 1918.
Le Préfet:
Jauss

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le N°: 114, à la page 53, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1917 (sept);

Les deux doubles du présent registre, sont enformes.

originaire de *ce que nous certifions.* domicilié à

Romainmôtier le 31 Décembre 1917. né à

Ab. Reigner.

mil

cent



off. de l'état civil. fils de

et de

2. Un double a été remis le 6 Janvier 1918 (huit) à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2. de la loi.

Romainmôtier le 6 Janvier 1918.

originaire de *Ab. Reigner.* domiciliée à

off. de l'état civil. née à

mil

cent



filles de

et de

Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1.
Desmeules.

Martinelli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desmeules. David. Louis.

célibataire.

ouvrier d'usine.

originaire de Propraz (Vaud)

domicilié à

Gallorbe (Grands Bois)

né à

Croix

le six. Décembre.

mil huit cent nonante-trois.

fils de

Eugene Desmeules.

et de

Mline. Jenny. née Carat, domiciliés à Croix.

2. Martinelli. Maria. Caterina.

célibataire.

ménagère.

originaire de Rome Canasese (Turin Italie)

domiciliée à

Argiez (Vaud)

née à

Rome Canasese.

le quatre. Février.

mil huit cent nonante-six.

fille de

Pietro Martinelli.

et de

Maria Angela. née Tronville, domiciliés à Croix.

Comme témoins :

1. Humbert. Ciana, gypsiier, à Romainmotier.

2. Radolphe. Glayre, cantonnier, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à Gallorbe le neuf, à Argiez le dix, à Propraz le treize Janvier, et à Rome Canasese, le dix Février mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le vingt. Avril, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil, de Gallorbe.

Les époux :

Desmeules Louis.

Mme Desmeules née Martinelli

Les témoins :

H. Ciana

R. Glayre.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizniel.

Communiqué à la Chancellerie, et aux bureaux de l'état civil, à Gallorbe, à Armez, et à Propraz. le 20. Avril. 1918.

N^o 9.
Goy
et
Brandt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Jules Henri — veuf de Louise Rosine née Desloz —
dés le deux Février mil neuf cent quatorze.
agriculteur.

originaire de Vaulion (Saud) — domicilié à
Vaulion — né à
Vaulion — le dix Février

mil huit cent soixante neuf — fils de
Jules Samuel Goy, à Vaulion — et de
Marie Louise née Goy, décédée.

2. Brandt Rosine Marthe —
célibataire —
sans profession.

originaire de Loce, Mouchâtel et La Ferrière (Reine) — domiciliée à
Bofflens (Saud) — née à
Bofflens — le quinze Avril

mil huit cent nonante — fille de
Camille Brandt, à Bofflens — et de
Constance Rosine Marthe née Lebet, décédée.

Comme témoins : } 1. Edouard Brandt, gendarme, à Bulles, Mouchâtel
2. César Pöschung, peintre, à Romarinnotier.

Les publications ont eu lieu à Vaulion le quatre, au Loce, à La Ferrière et à Bofflens, le cinq, Avril, mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romarinnotier le vingt Avril, mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Vaulion.

Les époux :

Jules Goy
Marthe Goy née Brandt

Les témoins :

Edouard Brandt gendarme
César Pöschung

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à Vaulion, au Loce, et à La Ferrière, le 21 Avril 1918.

N° 3.

Cochet

et Candaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochet. Marius Adrien.

célibataire.

agriculteur.

originaire de Premier (Vaud)

domicilié à

Premier

né à

Premier.

le deux Septembre.

mil huit cent nonante.

fils de

feu Jules Henri Cochet

et de

Marie Philène Tazet, née Truc, à Premier.

2. Candaux. Marthe Lina.

célibataire.

ménagère.

originaire de Premier.

domiciliée à

Premier.

née à

Premier.

le huit Décembre.

mil huit cent nonante six.

fille de

Louis Alfred Candaux, agriculteur, à Premier.

et de

feu Joseph Emma, née Candaux.

Comme témoins :

1. Edmond Candaux, agriculteur, à Premier

2. Berthe Candaux, ménagère, à Premier

Les publications ont eu lieu à Premier, le vingt un Avril, mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premainmôtier, le onze Mai, mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Premier.

Les époux :

Adrien Cochet

Lina Cochet née Candaux

Les témoins :

Edmond Candaux

Berthe Candaux

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizniel

N^o 4.
Fauollet.
et
Sordet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauollet Amédée Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Bretonnières (Vaud) domicilié à

Bretonnières. né à

Bretonnières. le douze Septembre.

mil huit cent nonante quatre fils de

Auguste Louis Fauollet, agriculteur. et de

Julie Léa née Fauollet, à Bretonnières.

2. Sordet Clara Yvonne

célibataire

ménagère

originaire de Bretonnières. domiciliée à

Bretonnières. née à

Bretonnières. le vingt-neuf Septembre.

mil huit cent nonante quatre fille de

son Henri François Sordet. et de

Marie Alice née Bonard, à Bretonnières.

Comme témoins :

1. Constant Berthoud, agriculteur, à Bretonnières

2. Ernest Sordet, agriculteur, à Bretonnières.

Les publications ont eu lieu à Bretonnières, le deux Mai, mil-neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier. le premier Juin, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.

Proteste de mariage.

Certificat de publication, de Bretonnières.

Les époux :

Amédée Fauollet

Clara Fauollet née Sordet

Les témoins :

Constant Berthoud

Joseph Gruos

L'officier de l'état civil :

M. Reigner

~~Communiqué~~

N^o 5
Müller
Stähli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Ensay (Saud.) domicilié à
Romannétier (Saud.) né à
Köniz (Berne) le onze novembre
mil huit cent huitante six. fils de
Jean Müller et de

2. Stähli Anna
célibataire
ménagère
originaire de Wählern (Berne) domiciliée à
Romannétier née à
Wählern le vingt six Mars
mil huit cent nonante quatre. fille de
Friedrich Stähli, ouvrier de fabrique et de
Karolina née Haslettler, à Langnau (Suzer)

Comme témoins :
1. Emile Zahnd, bûcheron, à Romannétier.
2. Gustave Zahnd, bûcheron, à Romannétier.

Les publications ont eu lieu à Ensay et à Romannétier, le
vingt neuf; et à Wählern, le treize Mai, mil neuf
cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romannétier le vingt juillet, mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Ensay,
Romannétier et Wählern.

Les époux :

Ernest Müller
Anna Müller née Stähli

Les témoins :

Emile Zahnd
Gustave Zahnd.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier.

Communiqué au bureau de l'état
civil, à Schwarzenburg, le 20
juillet 1918.

N° 9.

Prior

Rocheat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prior Charles Henri

célibataire.

agriculteur.

originaire de Collin (Vaud)

domicilié à

Arbe (Vaud)

né à

Collin.

le vingt-sept. Janvier.

mil huit cent nonante-un.

fils de

Charles Henri Prior, agriculteur.

et de

Jenny née Bachmann, à Arbe.

2. Rocheat Valentine Emeline

célibataire.

ménagère.

originaire de Crêt (Vaud)

domiciliée à

Crêt.

née à

Crêt.

le vingt-cinq. Janvier.

mil huit cent nonante-deux.

fille de

Albert Rocheat, agriculteur.

et de

Sophie Marie née Goy, à Crêt.

Comme témoins :

1. Albert Rocheat, agriculteur, à Crêt.

2. Sophie Prior, chocolatière, à Arbe.

Les publications ont eu lieu à Arbe, le trente juin, à Collin, le premier, et à Crêt, le deux juillet, mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remémoré. le vingt-sept. juillet, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Arbe, de célébrer le mariage

Les époux :

Charles Prior
Valentine Prior née Rocheat.

Les témoins :

Albert Rocheat
Sophie Prior

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigmoier.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état civil, à Collin et à Arbe, le 27. juillet. 1918.

Registre des mariages A.

No 7.
Grandjean.
et
Carmenrand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean. John. Gabriel. célibataire.

originaire de Juriens. (Vaud) domicilié à Fromager.

Saulion. (Vaud) né à Juriens.

le dix-neuf. Novembre.

mil huit cent nonante un. fils de

Vital. Grandjean, agriculteur. et de

Marie. Suisse. née Delacretaz, à Juriens.

2. Carmenrand. Emma. Albertine.

célibataire.

ménagère.

originaire de Juriens. domiciliée à

Juriens. née à

Juriens. le quinze. Octobre.

mil huit cent nonante quatre. fille de

Constant. Carmenrand, agriculteur. et de

Emilie Anna. née Curtet, à Juriens.

Comme témoins : } 1. Constant. Carmenrand, agriculteur, à Juriens.
2. Fernand. Grandjean, agriculteur, à Juriens.

Les publications ont eu lieu à Saulion le dix-sept, et à Juriens,
le dix-huit. Août, mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier. le cinq. Septembre, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par l'officier de l'état civil de Saulion.

Les époux :

G. Grandjean.
E. Grandjean née Carmenrand

Les témoins :

Sibecan
J. Grandjean

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

Communiqué au bureau de l'état civil, à Saulion, le 5. Septembre 1918.

N° 8.
Berthoud
et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthoud Eugène Henri célibataire
agriculteur

originaire de Befflens (Sud) domicilié à
Befflens né à

Befflens le vingt-huit Décembre
mil huit cent nonante quatre fils de

Henri Samuel Berthoud, agriculteur et de
Marie née Gonin, à Befflens.

2. Besson Marie Eugénie célibataire

ménagère

originaire de Befflens domiciliée à
Befflens née à

Befflens le dix-huit Mai
mil huit cent nonante six fille de

François Besson, agriculteur et de
Aline née Clayre, à Befflens.

Comme témoins : 1. Julie Berthoud, institutrice, à Yallorbe
2. Emile Richard, instituteur, à Befflens.

Les publications ont eu lieu à Befflens le vingt-cinq Septembre
mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

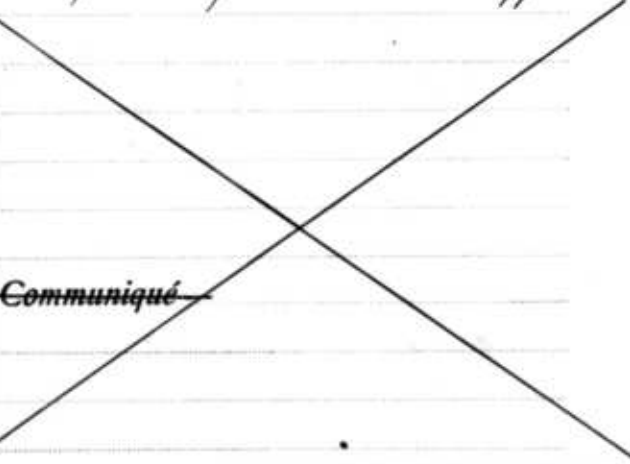
Promis le onze Octobre, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :
Extraits de naissances des fiancés
Promesse de mariage
Certificat de publication, à Befflens

Les époux :
Eugène Berthoud
Marie Berthoud née Besson

Les témoins :
Julie Berthoud
Emile Richard

L'officier de l'état civil :
Ab. Reigner



Registre des mariages A.

N° 9.

Spärr

et
Gasser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spärr Emil

célibataire.

typographe.

originaire de Bäretswil (Zürich)

domicilié à

Lausanne

né à

Bäretswille seize Décembremil huit cent nonante-deux

fils de

Johann Jakob Spärr

et de

Barbara Julie née Huber, à Elgg (Zürich)2. Gasser Marthe Auguste

célibataire.

femme de chambre.

originaire de Langnau (Berne)

domiciliée à

Croy (Vaud)

née à

Allars (Viercelin, Vaud)le vingt-deux Septembremil huit cent nonante-quatre

fille de

Auguste Gasser, facteur

et de

Thérèse née Jaton, à Croy

Comme témoins :

1. Ernest Schneider, sellier, à Lausanne2. Edmond Gasser, employé au C.F.P., à CroyLes publications ont eu lieu à Lausanne et à Langnau, le six,
et à Bäretswil et à Croy, le sept. Septembre, mil neuf
cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le deux Octobre, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par l'officier de l'état civil, de Lausanne.

Les époux :

Emil Spärr
Marthe Spärr née Jaton

Les témoins :

Ernest Schneider
Edmond Gasser

L'officier de l'état civil :

Ab. FreignierCommuniqué aux bureaux de l'état civil, à Bäretswil, Langnau, et Lausanne, le 12 Octobre 1918.

N° 10,
Wicilly.

Siegenthaler née Crépon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicilly Tierre Philomin dit Firmin celibataire

originaire de Fribourg domicilié à posillon

Bretonnières (Vaud) né à Fribourg

le vingt-trois sept. mil huit cent huitante-six fils de

defunts Antoine Joseph Wicilly et de

Marie Sophie née Christina

2. Siegenthaler née Crépon Mina Emilie veuve de Jules Siegenthaler, des le

premier Décembre 1915 quatre cuisinière

originaire de Crub. (Berne) domiciliée à Arbe (Vaud)

La Chiesaz (Vaud) née à le huit sept.

mil huit cent huitante-trois fille de

Emile Louis Daniel Crépon et de

Cilina née Pochet à Vevey

Comme témoins :

- 1. Emile Zahnd, bourlanger, à Romainmotier
- 2. Emile Guillaume, agriculteur, à Bretonnières

Les publications ont eu lieu à Bretonnières le dix, à Arbe, à Fribourg, et à Crub, le quatre octobre mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le vingt-neuf octobre, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

- Copie de naissance de l'époux
- Copie du premier mariage de l'épouse
- Copie du premier mari de l'épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Bretonnières, Arbe, Fribourg et Crub

Les époux :

Wicilly Firmin
Mina Wicilly née Crépon

Les témoins :

Emile Zahnd
Emile Guillaume

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

Communiqué aux offices de l'état civil,
à Fribourg, Crub et Arbe, le 29
octobre 1918.

Registre des mariages A.

N° 11.

Bonzon

Fleurbaey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon Charles Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Pompaples (Vaud) domicilié à

Croy (Vaud) né à

P. Meyres (Vaud) le onze juillet

mil huit cent nonante deux. fils de

Messe Gustave Bonzon, agriculteur. et de

Lina Lemps. Fanchy, née Eugny, à Pompaples.

2. Fleurbaey Maria

célibataire

ménagère

originaire de Juriens (Vaud) domiciliée à

Juriens née à

Croy le premier octobre

mil huit cent nonante trois. fille de

Justin Fleurbaey, agriculteur. et de

Rosalie, née Emper, à Juriens.

Comme témoins :

1. Lina Bonzon, ménagère, à Pompaples.

2. Elmire Grandjean, ménagère, à Juriens.

Les publications ont eu lieu à Pompaples, Juriens et Croy, le dix octobre, mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le deux novembre, mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de

Pompaples, Juriens et Croy.

Les époux :

H. Bonzon.

Maria Bonzon née Fleurbaey

Les témoins :

Lina Bonzon

Elmire Grandjean

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigmoir.

Communiqué à l'office de l'état civil, à La Sallaz, le 9 novembre 1918.

N° 12.
Lambercy
Blanchet

Acte le 15 février 1919.
Le Préfet:
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambercy Jean —
célibataire.

agriculteur.
originaire de Valeyres-sous-Francois (Saud) — domicilié à
aux Clées (Saud) — né à
aux Clées — le vingt-six janvier.

mil huit cent nonante-six — fils de
Jean Louis Lambercy, agriculteur — et de
Cécile Kammf, née Manganet, aux Clées.

2. Blanchet Eva —
célibataire.

ménagère.
originaire de Clées — domiciliée à
aux Clées — née à
aux Clées — le vingt Décembre.

mil huit cent nonante-sept — fille de
Eugène Blanchet, agriculteur — et de
Jenny Susanne, née Feliset, aux Clées.

Comme témoins : } 1. Emile Terreaud, agriculteur, à Romainmotier
2. Rodolphe Glayre, cantonnier, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à aux Clées le trois, et à Valeyres-sous-Francois, le quatre Décembre, mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le vingt-sept Décembre, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, des Clées
et de Valeyres-sous-Francois.

Les époux :

Jean Lambercy
Eva Lambercy née Blanchet

Les témoins :

Em. Terreaud
Rod. Glayre

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué à l'officier de l'état civil
à Baulmes, le 17 Décembre 1918.

Registre des mariages A.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le N°: 19, à la page 66, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918 (huit)

Les deux doubles du présent registre, sont conformes.

originaire de Ce que nous certifions. domicilié à

Romainmôtier le 31 Décembre 1918. né à

mil cent Ab. Treignier. fils de



off. de l'état civil. et de

2. Un double a été remis le 6 Janvier 1919, nous à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 9. de la loi.

Romainmôtier le 6 Janvier 1919.

originaire de Ab. Treignier. domiciliée à

off. de l'état civil. née à



mil cent fille de

et de

Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

Mars 25. No 1.
Carmenhand
et
Fahmi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carmenhand Jules célibataire.

originaire de Juriens (Vaud) domicilié à Juriens

Juriens né à Juriens

le vingt le sept octobre

mil huit cent nonante fils de

Constant Carmenhand, agriculteur et de

Emilie Anna, née Curtet, à Juriens.

2. Fahmi Rosa célibataire.

ménagère.

originaire de Unterlangenegg (Berne) domiciliée à Wiedlisbach (Berne)

Wiedlisbach née à Wiedlisbach

le quinze le juin

mil huit cent nonante six fille de

Friedrich Fahmi, décédé et de

Rosina, née Berger, à Wiedlisbach.

Comme témoins : 1. Constant Carmenhand, agriculteur, à Juriens
2. César Poschung, peintre, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Juriens, le quatorze, et à Schwarzenegg et Oberbipp, le quinze, Février, mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le six Mars, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissances des époux.
Comptes de mariage.
Certificats de publication de Juriens, Schwarzenegg et Oberbipp.

Les époux :

Jules Carmenhand
Rosa Carmenhand née Fahmi

Les témoins :

L. Baccin
C. Poschung

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizner

Communiqué aux offices de l'état civil, à Schwarzenegg et à Oberbipp, le 6 Mars 1919.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.
Cusit
et
Lyon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cusit Alexis Henri célibataire

originaire de Mollens (Caud) domicilié à Frangar

Juriens (Caud) né à

Berolle (Caud) le six Octobre

mil huit cent huitante fils de

deu François Samuel Cusit et de

Pauline Louise née Monod, à Mollens.

2. Lyon Emma Marguerite célibataire

originaire de La Trar (Caud) domiciliée à ménage

Gallorbe (Caud) née à

La Trar le vingt-sept Décembre

mil huit cent nonante-sept fille de

deu Pierre Lyon, fille elle-même de feu Louis et de

Henri Lyon, et de feu Rosalie Philippine née Delacour

Comme témoins : 1. Auguste Grandjean, agriculteur, à Juriens.

2. Chérie Grandjean, née chaufrier, ménagère à Juriens.

Les publications ont eu lieu à Juriens, à La Trar, et à Gallorbe,
le vingt-six, et à Mollens, le vingt-sept. Février, mil
neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt-un Mars, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication, de
Juriens, La Trar, Gallorbe et
Mollens.

Les époux :

Alexis Cusit
Marguerite Cusit née Lyon

Les témoins :

Aug. Grandjean
Chérie Grandjean

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigrier

Communiqué aux offices de l'état civil, à Mollens et à Gallorbe, le 21 Mars 1919.

No 3.
Clere
et
Andree

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clere Eugene Alfred célibataire

chocolatier

originaire de Befflens (Taud) domicilié à

Befflens né à

Befflens le sept. Septembre

mil huit cent nonante sept fils de

Justin Wylle Clere, agriculteur et de

Marie Louise née Crétet, à Befflens

2. Andree Jeanne Marie célibataire

chocolatière

originaire de Hauterive (Gruyère) et Cerniat (Fribourg) domiciliée à

Chauxmaire (Taud) née à

Chauxmaire le premier Juillet

mil huit cent nonante huit fille de

François Jules Andree, agriculteur et de

Marie née Rantet, à Chauxmaire

Comme témoins : 1. Jules Andree, agriculteur, à Chauxmaire
2. Alphonse Borgazzi, entrepreneur, à Rommagnatier

Les publications ont eu lieu à Befflens et à Chauxmaire, le quinze, et à Hauterive et Cerniat, le seize Mars mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rommagnatier le vingt-neuf Mars, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication, de
Befflens, Chauxmaire, Hauterive
et Cerniat

Les époux :

Eugène Clere
Jeanne Clere née Andree

Les témoins :

Jules Andree
A. Borgazzi

L'officier de l'état civil :

Ab. Freymier

Communiqué aux offices de l'état civil, à Chauxmaire, Hauterive et Cerniat, le 29 Mars 1919.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Krieneret
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kriener Georges François

célibataire

employé aux C. F. N.

originaire de Trichdorf (Bern)

domicilié à

Bofflens (Taud.)

né à

Choelettes, née Grandson, le vingt-un Décembre

mil huit cent nonante huit

fils de

Georges Kriener, retraité des C. F. N.

et de

Anne, née Stauder, à Bofflens.

2. Besson Louisa Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Bofflens (Taud.)

domiciliée à

Bofflens

née à

Bofflens

le treize Mars

mil huit cent huitante neuf

fille de

Abraham Louis Besson, agriculteur, à Bofflens

et de

Jeanne Jenny, Saline, née Besson

Comme témoins :

1. Bertha Poschung, née Steiner, nist. à Romainmôtier

2. Marie Ruezger, institutrice, à Romainmôtier

Les publications ont eu lieu à Bofflens le neuf et à Trichdorf
le dix avril, mil neuf cent dix-neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le dix Mai, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage
Certificats de publication de Bofflens
et de Trichdorf.

Les époux :

Georges Kriener

Louisa Kriener, née Besson

Les témoins :

B. Poschung Steiner

M. Ruezger

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier

Communiqué à l'office de l'état
civil à Trichdorf, le 10 Mai
1919.

N° 5.
Cuvit
et
Reymond.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuvit Arthur Henri

célibataire

fromager

originaire de Mollens (Gaud.) domicilié à

Premier (Gaud.) né à

Mollens le sept. huit.

mil huit cent nonante trois. fils de

Auguste Adrien Cuvit, agriculteur. et de

Henriette Caroline, née Gaudy, à Mollens.

2. Reymond Louise Augustine Elisa

célibataire

couturière

originaire de Gaulion (Gaud.) domiciliée à

La Traz (Gaud.) née à

La Traz le quatre. octobre.

mil huit cent nonante deux. fille de

Louis David Reymond, instituteur émérito. et de

Marie Louise, née Delacétaz, à La Traz.

Comme témoins :

1. Charles Reymond, instituteur, à Romanel sur Morgez

2. Yvonne Reymond, ménagère, à Romanel sur Morgez.

Les publications ont eu lieu à Premier, Gaulion, et La Traz, le dix-neuf, et à Mollens, le vingt. avril. mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romanel sur Morgez le dix-sept. Mai, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Premier, La Traz, Gaulion, et Mollens.

Les époux :

Cuvit Arthur

Augustine Cuvit née Reymond

Les témoins :

Ch. Reymond

Y Reymond.

L'officier de l'état civil :

M. Requier.

Communiqué aux offices de l'état civil, à Mollens et à Gaulion, le 17. Mai. 1919.

Registre des mariages A.

N° 6.
Boulaz
et
Besson, née Terriraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulaz Louis
célibataire
agriculteur.
originaire de Premier (Vaud) domicilié à
Premier né à
Premier le quatorze juin
mil huit cent huitante fils de
feu Louis Boulaz et de
Lucie Marie née Besson, à Premier

2. Besson, née Terriraz, Henriette Rosine
veuve de Jules Besson, des le vingt deux
Décembre mil neuf cent quatorze ménagère.
originaire de Bofflens (Vaud) domiciliée à
Tallorbe (Vaud) née à
Signerolle (Vaud) le six janvier
mil huit cent huitante six fille de
Jean Louis Terriraz, à Tallorbe et de
feue Hélène Henriette née Miegard

Comme témoins :
1. John Paget, agriculteur, à Premier
2. Caroline Paget, ménagère, à Premier

Les publications ont eu lieu à Premier, Bofflens, et Tallorbe,
le deux Mai, mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promis et fait le vingt deux Mai, mil neuf cent
dix neuf

Pièces déposées :
Extrait de naissance de l'époux,
Extrait de famille du premier
mariage de l'épouse, avec ins-
cription du décès du mari.
Certificats de publication, de
Premier, Bofflens et Tallorbe.

Les époux :
Boulaz Louis
Henriette Boulaz née Terriraz

Les témoins :
John Paget
Caroline Paget

Communiqué à l'office de l'état
civil, à Tallorbe, le 22
Mai 1919.

L'officier de l'état civil :
Ab. Freignier

N^o 7.
Goy
et
Desponds.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy César Donat
celibataire.

mécanicien.

originaire de Vaulion (Vaud) domicilié à

Bredonnières (Vaud) né à

Vaulion le vingt-neuf octobre

mil huit cent nonante quatre. fils de

Charles David Goy, agriculteur et de

Louisa Eugénie, née Perrier, à Bredonnières.

2. Desponds Blanche Rose
celibataire.

tailleuse de limes.

originaire de Lussery (Vaud) domiciliée à

Vallorbe (au Day) (Vaud) née à

Lussery le cinq avril

mil huit cent nonante sept. fille de

Constant Desponds, ouvrier de fabrique et de

Clair, née Schet, au Day.

Comme témoins :
1. Robert Desponds, ouvrier chimiste, au Day.
2. Paul Goy, agriculteur, à Bredonnières.

Les publications ont eu lieu à Bredonnières, Vaulion et Vallorbe, le neuf, et à Lussery, le onze août mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le six septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Bredonnières, Vaulion, Lussery et Vallorbe.

Les époux :

Goy César
Blanche Goy née Desponds

Les témoins :

Desponds Robert
Goy Paul

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

Communiqué aux offices de l'état civil
à Vaulion, La Sarraz et Vallorbe
le 6 septembre 1919.

Registre des mariages A.

N° 8.
Euser
et
Faiiletta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Euser Emile Frédéric —
cibataire.

manœuvre.

originaire de Ensay (Vaud) — domicilié à

Juriens (Vaud) — né à

Juriens — le six Janvier —

mil huit cent nonante sept — fils de

Arnold dit Emile Euser, bûcheron — et de

Adèle Fanny, née Gauthier, à Juriens —

2. Faiiletta Germaine Lucie —
cibataire.

originaire de L'Isle (Vaud) — domiciliée à
Saulion (Vaud) — née à

Sufflens le Château (Vaud) — le dix juillet —

mil huit cent nonante huit — fille de

Frédéric Faiiletta, pierriste — et de

Ida Palmira, née Duricot, à Saulion —

Comme témoins :
1. César Magnemat, limeur, à Saulion —
2. Octave Bulet, agriculteur, à Juriens —

Les publications ont eu lieu à Ensay et à Juriens, le quatorze, à
Saulion, le quinze, et à L'Isle, le seize, Septembre mil neuf
cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promesse faite le mois Octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Ensay,
Juriens, L'Isle, et Saulion.

Les époux :
Euser Emile
Euser Germaine née Faiiletta

Les témoins :
César Magnemat
Octave Bulet

Communiqué aux offices de l'état civil
à L'Isle et à Saulion, le 3
Octobre 1919.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reigner

N° 9.

Perusset.

et
Kirschhofer.

Rectification:

Par décision du 13 novembre 1948
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'acte ci-contre
en ce sens que le nom patronymique
des membres de la famille
Kirschhofer, soit orthographié
Kirchhofer, c'est à dire avec 2. h.
Romainmôtier, le 30 novembre 1948

L'officier de l'état civil :

Blomard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perusset Maurice

célibataire.

agriculteur.

originaire de Baulmes (Vaud)

domicilié à

Baulmes

né à

Baulmes

le six Septembre

mil huit cent nonante six

— fils de

Etienne Louis Eugène Perusset, agriculteur

— et de

Marie vic Champet, à Baulmes

2. Kirschhofer Berthe Eseline

célibataire.

ménagère.

originaire de Arni (Berne)

domiciliée à

Juriens (Vaud)

née à

Juriens

le vingt un Décembre

mil huit cent nonante cinq

— fille de

Henri Emile Kirschhofer, agriculteur

— et de

Marie Frédérique vic Grimm, à Juriens

Comme témoins :

1. Emile Kirschhofer, agriculteur, à Juriens

2. Marie Dufeu, ruraliste postol, à Romainmôtier

Les publications ont eu lieu à Baulmes et à Biglen, le vingt cinq,
et à Juriens, le vingt six octobre, mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le six Novembre, mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Baulmes.

Les époux :

Perusset Maurice
Eseline Perusset vic Kirschhofer

Les témoins :

Emile Kirschhofer
Dufeu

L'officier de l'état civil :

Ab. Prizmer

Communiqué aux offices de l'état civil
à Baulmes et à Biglen, le six
Novembre 1919.

Registre des mariages A.

N° 10.

Jaccard
et
Grin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Gustave Auguste

célibataire.

agriculteur.

originaire de Clés (Saut)

domicilié à

La Trussille rière Clés

né à

Valerès, sous Trances (Saut) le deux Mars

mil huit cent huitante neuf.

fils de

feu Jean François Jaccard

et de

Sina, née Turin, ménagère, à La Trussille2. Grin Marthe Elisa

célibataire.

ménagère.

originaire de Gressy et Belmont s. Y. (Saut)

domiciliée à

La Trussille

née à

Belmont s. Y. le cinq juillet

mil huit cent nonante neuf.

fille de

Alphonse Grin, agriculteur

et de

Marie, née Gillieron, à Belmont

Comme témoins :

1. Jules Jaccard, agriculteur, à La Trussille2. Henriette Bourgeois, ménagère, à ClésLes publications ont eu lieu aux Clés le onze et à Belmont et Gressy, le deux Novembre, mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nomminé le vingt-neuf Novembre, mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication des Clés,
Belmont et Gressy.

Les époux :

Auguste Jaccard
Marthe Jaccard née Grin

Les témoins :

Jules Jaccard
Henriette Bourgeois

L'officier de l'état civil :

Ab. ReignerCommuniqué à l'office de l'état civil
de Belmont, le 19 Novembre 1919.

N° 11.
Reymond.
et
Dizerens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond César Adamié.
célibataire.

originaire de Gaulier (Gaud) domicilié à

Gaulier. né à

Gaulier. le vingt-deux avril.

mil huit cent nonante-six. fils de

Jules Adamié Henri Reymond, limour. et de

Anna Restina Soltermann, à Gaulier.

2. Dizerens Blanche Anna Marie.
célibataire.

originaire de Sarignaf (Gaud) domiciliée à

Romainmôtier (Gaud) née à

Romainmôtier. le dix-huit janvier.

mil huit cent nonante-sept. fille de

Paul Samuel Dizerens, charpentier. et de

Herlande Sophie, née Reston, à Romainmôtier.

Comme témoins :
1. Lucien Magnenat, limour, à Gaulier.
2. Gaston Guignard, neuchâtel, à Gaulier.

Les publications ont eu lieu à Gaulier, le vingt-six, et à Romainmôtier et Sarignaf, le vingt-sept. Octobre. mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier. le six. Décembre. mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Autorisation de l'office de l'état civil de Gaulier.

Les époux :

César Reymond
Blanche Reymond née Dizerens

Les témoins :

Lucien Magnenat
Gaston Guignard

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier.

Communiqué aux officiers de l'état civil,
à Gaulier, et à Sarignaf, le 6. Decem-
bre. 1919.

Registre des mariages A.

N° 12.

Bonard

Cochet

Acté le 4 Février 1920.
Le Prêtre:
Goussier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonard William

célibataire

mécanicien

originaire de Crêt et de Romainmotier (Vaud)

domicilié à

Crêt

né à

Crêt

le mois de Mai

mil huit cent vingt-neuf

fils de

feu Constant Frédéric Bonard

et de

Elise née Kellen, ménagère, à Crêt

2. Cochet Octavie

célibataire

ménagère

originaire de Remiel (Vaud)

domiciliée à

Remiel

née à

Remiel

le mois de Juin

mil huit cent vingt-sept

fille de

Louis Cochet, charpentier

et de

Léonie née Boulat, à Remiel

Comme témoins :

1. Elise Bonard née Kellen, ménagère, à Crêt

2. Léonie Cochet née Boulat, ménagère, à Remiel

Les publications ont eu lieu à Crêt, à Romainmotier, et à Remiel

le vingt-deux Novembre, mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le seize Décembre, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Crêt,
Romainmotier et Remiel.

Les époux :

William Bonard.
Octavie Bonard née Cochet.

Les témoins :

Elise Bonard
Léonie Cochet.

L'officier de l'état civil :

M. Reizniel

Communiqué

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le N° 12, à la page 9, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1919. (null)

Les deux doubles du présent registre, sont conformes.

originaire de Ce que nous certifions. domicilié à

Romainmôtier, le 31. Décembre, 1919. né à

mil



Ab. Preignier.

off. de l'état civil. fils de

et de

2. Un double a été remis le 6. Janvier. 1920, à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 9. de la loi.

Romainmôtier, le 6. Janvier. 1920, vingt.
originaire de Ab. Preignier. domiciliée à



off. de l'état civil. née à

mil

cent

fille de

et de

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1.
Chevalier

Däppen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier Jean Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Cruf, Romainmotier et Arbe (Saud) domicilié à

Cruf né à

La Sarraz (Saud) le quinze Septembre

mil huit cent nonante trois fils de

feu Louis Chevalier et de

Marie Rechat ne Desmeules, ménagère, à Cruf

2. Däppen Clara Louise Sophie

célibataire

causidote

originaire de Chessel (Saud) domiciliée à

Romainmotier (Saud) à la gare née à

St. Triphon (Saud) à la gare le seize avril

mil huit cent nonante deux fille de

Edouard Däppen, chef de gare et de

Sophie Augustine ne Feillard, à Romainmotier (à la gare)

Comme témoins :
1. Edouard Däppen, chef de gare, à Romainmotier
2. Henri Goff, adjoint au chef de gare, à Vallabre

Les publications ont eu lieu à Romainmotier et à Cruf, le six, à Arbe, le sept, et à Chessel, le huit Janvier, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le vingt quatre Janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Romainmotier, Cruf, Arbe et Chessel.

Les époux :

Jean Louis Chevalier
Clara Chevalier ne Däppen

Les témoins :

Ed. Däppen
Goff

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

Communiqué aux offices de l'état civil, à Arbe et à Silleneuve, le dix Janvier 1920.

N° 2.
Blanc
et
Gasser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Julien
célibataire.
meunier.
originaire de Lausanne domicilié à
Croy né à
Lausanne, rue Chatet à Gobet le vingt-sept Septembre
mil huit cent nonante huit, fils de
Paul Blanc, forestier et de
Marie Louise, née Regamey, au Chatet à Gobet.

2. Gasser, Kelly, Madeline
célibataire.
employée de bureau.
originaire de Saignan (Berne) domiciliée à
Croy née à
Croy le premier Septembre
mil neuf cent fille de
Auguste Gasser, facteur postal et de
Thérèse, née Jaton, à Croy.

Comme témoins :
1. Auguste Gasser, facteur postal, à Croy.
2. Emil Spæri, typographe, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Croy et à Saignan, le seize et
à Lausanne, le quinze Décembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premier Janvier le quatorze Février mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
Extrait de naissances des époux.
Autorisation des parents de l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificats de non opposition, de Croy,
Lausanne et Saignan.

Les époux :
J. Blanc
M. Gasser
Les témoins :
Gasser Auguste
Emil Spæri

Communiqué aux offices de l'état civil, à Lausanne et à Saignan,
le 14. Février 1920.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reiznier

Registre des mariages A.

N° 3.

Goy
et
Sordet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Paul

cibataire.

agriculteur.

originaire de Vaulion (Vaud) domicilié àBretemnières (Vaud) né àQuarant (Vaud) le douze Juinmil huit cent nonante-neuf fils deCharles David Goy, agriculteur et deLouisa Eugénie née Baumy, à Bretemnières.2. Sordet Marguerite

cibataire.

ménagère.

originaire de Bretemnières domiciliée àBretemnières née àBretemnières le huit Novembremil huit cent nonante-cinq fille deGustave Sordet, agriculteur et deMélanie née Guillaume, à Bretemnières.

Comme témoins :

1. Gustave Sordet, agriculteur, à Bretemnières.2. César Goy, mécanicien, à Vallorbe.Les publications ont eu lieu à Bretemnières et à Vaulion, le douze
Février, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romarinnetier, le vingt-sept Février, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication, de Bre-
temnières et de Vaulion.

Les époux :

Goy PaulM^e Goy née Sordet

Les témoins :

SordetCésar Goy

L'officier de l'état civil :

Ab. ReiznierCommuniqué à l'office de l'état
civil, à Vaulion, le 27 Février
1920.

N^o 4.
Poulet

Hosstetter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poulet Henri Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de La Sagne et des Tonts de Martel (Buchatel) domicilié à

Juriens (Saut) né à

Juriens le dix-neuf Février

mil huit cent huitant neuf fils de

Emile Poulet, agriculteur, à Juriens et de

ses Charlotte, née Prof.

2. Hosstetter Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Wählern (Berne) domiciliée à

Prof. (Saut) née à

Prof le vingt-quatre Septembre

mil huit cent nonant quatre fille de

ses Christian Hosstetter et de

ses Elise, née Schneeberger, hôtelière, à Prof.

Comme témoins :
1. Agénor Panollet, forgeron, à Gallabé.
2. Charles Hautier, agriculteur, à Juriens.

Les publications ont eu lieu à Juriens, Prof, La Sagne, et Schwarzenburg, le vingt-neuf, et aux Tonts de Martel, le vingt-huit, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt-huit Février, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication, de Prof, Juriens, La Sagne, Tonts de Martel, et Schwarzenburg.

Les époux :

Henri Poulet
M Poulet né Hosstetter

Les témoins :

Agénor Panollet
Charles Hautier

L'officier de l'état civil :

R. Reiznier

Communiqué aux offices de l'état civil, à La Sagne, aux Tonts de Martel, et à Schwarzenburg, le 28 Février 1920.

Registre des mariages A.

No 5.

Jaccard.
et
Bourgeois.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Jules

célibataire.

agriculteur.

originaire des Clées (Vaud)

domicilié à

La Prussille, près des Clées.

né à

La Prussille.le vingt-cinq Juillet.mil huit cent nonante-cinq.

fils de

feu Jean-François Jaccard.

et de

Anna, née Luring, ménagère, à La Prussille.2. Bourgeois Henriette

célibataire.

ménagère.

originaire de Ballaigues (Vaud)

domiciliée à

Orbe (Vaud)

née à

Trahins (Vaud)le dix-neuf Octobre.mil huit cent nonante-neuf.

fille de

Emile Edouard Bourgeois, agriculteur.

et de

Arline Henriette, née Holler, à Gressy.

Comme témoins :

1. Paul Tschumi, journaliste, à Romainmôtier.2. Gaston Zahnd, boulanger, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à aux Clées le huit, et à Ballaigues et Orbe, le neuf Février, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le vingt-huit Février, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication, des Clées,Ballaigues et Orbe.

Les époux :

Jaccard JulesHenriette Jaccard née Bourgeois

Les témoins :

Paul TschumiGaston Zahnd

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigmiel

Communiqué sur officier de l'état
civil, à Ballaigues et à Orbe, le
28 Février 1920.

N° 6.
 Bonard
 et
 Esteppey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonard. Georges. Henri.
 célibataire.
 seieur.
 originaire de Croft et de Romarinmotier. (Vaud.) domicilié à
Croft. à La Truile. né à
Croft. le seize. Janvier.
mil huit cent nonante sept. fils de
Armand. Bonard, seieur. et de
Rose. Léonie. Milet. née Gaillard, à Croft.

2. Esteppey. Marie. Adèle.
 célibataire.
 repasseuse.
 originaire de Granges. (Vaud.) domiciliée à
Renens. (Vaud.) née à
Arbe. (Vaud.) le dix. Décembre.
mil huit cent nonante cinq. fille de
M. Jules. Charles. François. Esteppey. et de
Fanny. née Cors, à Renens.

Comme témoins :
 1. Armand. Bonard, seieur, à Croft.
 2. Fanny. Esteppey, ménagère, à Renens.

Les publications ont eu lieu à Croft et à Romarinmotier, le vingt-trois, et à Granges, et Renens, le vingt-quatre. Février, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romarinmotier. le vingt. Mars, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Croft, Romarinmotier, Granges et Renens.

Les époux :

Georges Bonard
Marie Bonard née Esteppey

Les témoins :

Armand Bonard
Fanny Esteppey

L'officier de l'état civil :

M. Reigrier.

Communiqué aux offices de l'état civil, à Granges, et à Tully, le 21. Mars. 1920.

Registre des mariages A.

N° 2.

Martin

et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Francis

célibataire

maréchal

originaire de Valerpes, sous Montagny (Aud)

domicilié à

La Narz (Aud)

né à

Comes (Aud)

le seize Décembre

mil huit cent septante cinq

fils de

feu Francis Martin

et de

Marie Georgine, née Martin, à Arbe

2. Martin Lina

célibataire

ménagère

originaire de Neufry (Aud)

domiciliée à

La Narz

née à

Neufry

le vingt six Mars

mil huit cent nonante un

fille des

défunts Jules Martin

et de

Thérèse, née Gavillet

Comme témoins :

1. Gustave Terreaud, agriculteur, à Romainmotier

2. Robert Ray, cafetier, à La Narz

Les publications ont eu lieu à La Narz et à Valerpes, sous Montagny

le vingt cinq, et à Neufry, le vingt sept Mars, mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le vingt sept Mars, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de La Narz, Valerpes, sous Montagny, et Neufry

Les époux :

Francis Martin

Lina Martin, née Martin

Les témoins :

Gustave Terreaud

Ray Robert

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué aux offices de l'état civil, à Montagny, et à Comes, le vingt sept Mars, 1920.

N° 8.
Glayre
Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glayre Rodolphe Jean célibataire
cantonnier.

originaire de Romainmôtier (Vaud) domicilié à
Romainmôtier né à
Romainmôtier le huit. Décembre.

mil huit. cent nonante. Sept. fils de
feu François. Constant. Glayre. et de
Rose. Marie. née Chankens, à Romainmôtier.

2. Golaz Germaine célibataire
ménagère.

originaire de S. Abbaye (Vaud) domiciliée à
Croy (Vaud) née à
Croy le vingt. deux. Avril.

mil huit cent nonante. neuf. fille de
Henri. Golaz. et de
Annette. dite Kathalie. née Gerber, à Croy.

Comme témoins : } 1. Rose. Glayre, ménagère, à Romainmôtier.
2. Annette dite Kathalie. Golaz, ménagère, à Croy.

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, à Croy et à S. Abbaye,
le huit. Mars, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt. sept. Mars, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance des époux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Romainmôtier, Croy et S. Abbaye.

Les époux :

R. Glayre
Glayre née Glayre

Les témoins :

Rose Glayre.
H. Golaz.

L'officier de l'état civil :

M. Reiznier.

Communiqué à l'office de l'état
civil, à S. Abbaye, le 27. Mars.
1920.

Registre des mariages A.

N° 9.

Michel.

et Candaux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Alphonse

célibataire.

agriculteur.

originaire de Yeffen (Belne)

domicilié à

Premier (Saud)

né à

Arbe (Saud)

le six. Mai.

mil huit cent huitante neuf.

fils des

défunts. Jacob Michel

et de

Marie Félicie née Candaux.

2. Candaux Hélène Elisa

célibataire.

ménagère.

originaire de Premier

domiciliée à

Premier

née à

Premier

le vingt six. Mai.

mil huit cent huitante cinq.

fille de

Paul Alexis Candaux, négociant, à Premier.

et de

feue Sainte Félicie née Ruyet.

Comme témoins :

1. Alexis Candaux, négociant, à Premier.

2. Elise Reignier, ménagère, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à Premier et à Belp, le seize Mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le premier Avril, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Premier et de Belp.

Les époux :

Alphonse Michel

Hélène née Candaux

Les témoins :

Dandauz

E. Reignier Michel

L'officier de l'état civil :

Ab: Reignier

Communiqué à l'office de l'état civil, à Belp, le 1^{er} Avril 1920.

N^o 11.
Conrad
et
Tittel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conrad Henri Ami
célibataire.
agriculteur.
originaire de Clés (Vaud) domicilié à
La Russille sière Clés. né à
La Russille. le vingt-deux Mai.
mil huit cent nonante deux. fils de
John Conrad, agriculteur. et de
Julie Marie Augustine, née Daud, à La Russille.

2. Tittel Hortense Louise Adèle
célibataire.
industrielle.
originaire de Bière (Vaud) domiciliée à
Monticher (Vaud) née à
Bière. le vingt-un Juillet.
mil huit cent nonante trois. fille de
Louis Henri Gustave Tittel, agriculteur. et de
Rosine, née Rébi, à Bière.

Comme témoins :
1. John Conrad, agriculteur, à La Russille
2. Gustave Tittel, agriculteur, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Clés et à Bière, le premier, et
à Monticher, le deux. Avril, mil neuf cent. vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remarqué le dix-sept. Avril, mil neuf cent. vingt.

Pièces déposées :
Extrait de naissance des époux.
Bonne de mariage.
Certificats de publication, de Clés,
de Bière et de Monticher.

Les époux :
Ami Conrad.
Hortense Conrad née Tittel

Les témoins :
John Conrad.
Gue Pittet

L'officier de l'état civil :
Ab. Reizner.

Communiqué aux offices de l'état
civil, à Bière et à Clés, le
le 17. Avril. 1921.

Registre des mariages A.

N° 11.

Cormu

et
Hautier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cormu Georges.

célibataire.

agriculteur.

originaire de Chamblon (Gaud) domicilié à

Furiens (Gaud) né à

Echallens (Gaud) le vingt-cinq Mars.

mil huit cent nonante sept. fils de

Louis Cormu, agriculteur, à Tenthierat (Gaud) et de

deu^e Lina née Gillieron.2. Hautier Marguerite Rose.

célibataire.

ménagère.

originaire de Furiens domiciliée à

Furiens. née à

Furiens. le onze Juillet.

mil huit cent nonante six. fille de

défunts Jules Louis Hautier et de

Mathis née Perrin.

Comme témoins :

1. Gustave Chergaux, dépositaire et facteur postal, à Furiens.

2. Germaine Hautier, ménagère, à Trévane.

Les publications ont eu lieu à Furiens, le vingt, et à Chamblon, le vingt-deux Mars, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remainmâcher. le huit Mai, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Furiens.

et de Chamblon.

Les époux :

G. Cormu
Rose Cormu née Hautier

Les témoins :

G. Chergaux
Germaine Hautier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizmiel

Communiqué à l'office de l'état civil,
à Montagny, le 13 Mai 1920.

N° 12.
Magnenet
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenet Gustave André _____
célibataire.

industriel.

originaire de Gaulion (Vaud) _____ domicilié à

Gaulion _____ né à

Gaulion _____ le onze Juin.

mil huit cent nonante huit. _____ fils de

Gustave Magnenet, agriculteur, à Gaulion _____ et de

Anna Susette, née Magnenet, décédée _____

2. Reymond Irma _____
célibataire.

sans profession.

originaire de Gaulion _____ domiciliée à

Gaulion _____ née à

Gaulion _____ le vingt-un Juin.

mil huit cent nonante six. _____ fille de

Louis Auguste Reymond, officier de l'état civil _____ et de

Cécile Amélie, née Puxcel, à Gaulion _____

Comme témoins : } 1. Louis Auguste Reymond, officier de l'état civil, à Gaulion

2. Louis Magnenet, marchand de pierres fines, à Gaulion

Les publications ont eu lieu à Gaulion, le douze Juin, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remainmôtier le deux juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer le mariage
délivrée par l'officier de l'état civil
de Gaulion.

Les époux :
André Magnenet
Irma Magnenet née Reymond

Les témoins :
L. Reymond
L. Magnenet

Communiqué à l'office de l'état civil
à Gaulion, le 18^e juillet 1921.

L'officier de l'état civil :
Abi Reymond

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 13.

Köhler.

et
Scheurer.

Divorce.

Le Tribunal du district de Lausanne, par jugement du 8. Juillet 1935, déclaré définitif et exécutoire le 24. Septembre 1935, a dissous par la divorce, le mariage inscrit au tome des époux Köhler-Scheurer.

Le mariage pourra se remarier avant le 24 Septembre 1935, six.

Inséré et communiqué au Département de Justice et Police, le 26. Septembre 1935.

Ab. Reiznier
off. de l'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Köhler, Emile Robert.

célibataire.

commis expéditeur.

originaire de Sumiswald (Bern)

domicilié à

Bâle, Sperrstrasse, N. 1

né à

Saint-Omer (France)

le dix-huit Septembre

mil huit cent nonante-un.

fils de

Gottfried Köhler, restaurateur, à Lausanne.

et de

Elise née Benkert.

2. Scheurer, Susanne Bertha.

célibataire.

sans profession.

originaire de Seedorf (Bern)

domiciliée à

Gallerbe, Vaud

née à

Gallerbe.

le premier Novembre

mil huit cent nonante-sept.

fille de

Albert Samuel Jules Scheurer, maître épissier.

et de

Elma née Candaux, à Gallerbe.

Comme témoins :

1. Gottfried Köhler, restaurateur, à Lausanne.

2. Francis Candaux, agriculteur, à Premier.

Les publications ont eu lieu à Bâle le trente Juin, à Sumiswald, à Seedorf, et à Gallerbe le premier Juillet, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remarimé le dix-sept Juillet, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil, de Bâle.

Les époux :

Emile Köhler.
Susanne Köhler née Scheurer

Les témoins :

G. Köhler
Francis Candaux

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier.

Communiqué aux offices de l'état civil, à Sumiswald, à Seedorf, à Bâle et à Gallerbe le 17. Juillet 1935.

N^o 14.
Dupuis.
Schlup.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Paul Henri.
célibataire.

originaire de Elagnens (Saud) domicilié à
Arbe (Saud) né à
Arbe. le vingt six Juin.

mil huit cent huitante un. fils de
Charles Henri Dupuis, agriculteur. et de
Sauze Susette, née Candaux, à Arbe.

2. Schlup Elise.
célibataire.

originaire de Genève (Berne) domiciliée à
Paris. née à
Genève. le treize Mars.

mil huit cent huitante deux. fille de
son Frédéric Schlup et de
Elisa, née Tünker, à Genève.

Comme témoins :
1. Francis Candaux, agriculteur, à Premier
2. Lina Tünker, ménagère, à Nigle.

Les publications ont eu lieu à Arbe le vingt un, à Elagnens et
à Genève, le vingt deux Juillet, mil neuf cent vingt.
La publication n'a pas été faite à Paris.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promarimotier. le vingt huit Août. mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le
mariage, délivrée par l'officier
de l'état civil, à Arbe.

Les époux :

Paul Dupuis
Elise Dupuis née Schlup

Les témoins :

Francis Candaux
Lina Tünker

L'officier de l'état civil :

M. Reiznier.

Communiqué aux offices de l'état
civil, à Schallens, à Arbe et à
Genève, le 28. Août. 1920.

Registre des mariages A.

N° 15.
H. Stettler.et
Kuffer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. H. Stettler Charles Albert.

célibataire.

agriculteur.

originaire de Wahlern (Berne) domicilié àCroy (Vaud) né àCroy le vingt-trois janviermil huit cent vingt-huit fils deChr. Stettler et deElise née Schneeburger, hôtelière, à Croy.2. Kuffer Helène Louise.

célibataire.

causidienne.

originaire de Yvet (Berne) domiciliée àCompagnies (Vaud) née àCompagnies le vingt-trois janviermil huit cent vingt-sept fille deHenri Kuffer, meunier. et deBertha Elida née Stetli, à Compagnies.Comme témoins :
1. Fritz Schlegel, agriculteur, à Compagnies.
2. Elisa Kuffer, causidienne, à Compagnies.Les publications ont eu lieu à Croy, à Wahlern, et à Yvet, le
deux, et à Compagnies, le trois sept. mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier, le quatre, septembre, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication deWahlern, Croy, Yvet et Compagnies.

Les époux :

H. Stettler
H. Stettler née Kuffer.

Les témoins :

Fritz Schlegel
Elisa Kuffer

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.Communiqué aux offices de l'état civil
à Wahlern, Yvet et La Sarraz,
le 4, septembre, 1920.

22. Juin. 34

N° 16.

Kährni

et

Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kährni Arnold.

célibataire.

mason.

originaire de Herenbach Buchen, Bern. domicilié à

La Sarraz (Gaud) né à

La Sarraz. le six. Mai.

mil huit cent. nonante-sept. fils de

feu Christian Kährni. et de

Marie Helene née Walnuit, à La Sarraz.

2. Jaquier Céline.

célibataire.

ouvrière de fabrique.

originaire de Belens et de Sullens, la Ville (Gaud) domiciliée à

Romainmôtier (Gaud) née à

Croy (Gaud) le deux. Décembre.

mil neuf cent. deux. fille de

Julien Pierre Jaquier, Journalier. et de

Marie Emilie née Godey, à Romainmôtier.

Comme témoins : 1. Julien Pierre Jaquier, Journalier, à Romainmôtier.

2. Lucy Jaquier, ménagère, à Croy.

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le six, à Romainmôtier.

et à Schwarzenegg, le sept, et à Belens et à Sullens, la

Ville, le neuf. Mil neuf cent. vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le cinq. Septembre, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage
délivrée par l'officier de l'état civil
à La Sarraz.

Les époux :

et Kährni
A Kährni née Jaquier

Les témoins :

J. Jaquier
C. Jaquier

L'officier de l'état civil :

M. Reigrier.

Communiqué aux officiers de l'état
civil, à Schwarzenegg, à La Sarraz,
à Sullens et à Sullens, le 19
Septembre. 1920.

Registre des mariages A.

N° 17
Grandjean
et
Hautier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean Jules Fernand
célibataire.

agriculteur.

originaire de Juriens (Saud) domicilié à

Juriens né à

Juriens le quatre sept

mil huit cent quatre-vingt fils de

Vital Grandjean, agriculteur et de

Marie Leclapsee, née Delacretaz, à Juriens.

2. Hautier, Alice Emma
célibataire.

ménagère.

originaire de Juriens domiciliée à

Juriens née à

Juriens le neuf Novembre

mil huit cent quatre-vingt fille de

Armand Hautier, agriculteur, à Juriens et de

pecc Jeannette, femme, née Cuffet

Comme témoins : 1. Louis Grandjean, agriculteur, à Juriens.

2. Elvire Grandjean Hautier, ménagère, à Juriens.

Les publications ont eu lieu à Juriens, le deux Octobre, mil neuf
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remainnoté le vingt deux Octobre, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificat de publication, de Juriens

Communiqué

Les époux :

Fernand Grandjean

Emma Grandjean née Hautier

Les témoins :

Grandjean Louis

Elvire Grandjean Hautier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 18.
Besson.
et
Gonin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Justin François. —
célibataire.

agriculteur.

originaire de Bofflens. (Gaud) — domicilié à

Bofflens. — né à

Bofflens. — le vingt. août.

mil huit cent nonante - deux. — fils de

son père Justin Besson. — et de

sa mère Léa Rose Gonin, née Berthoud, à Bofflens.

2. Gonin Léa femme. —
célibataire.

ménagère.

originaire de Bofflens. — domiciliée à

Bofflens. — née à

Bofflens. — le sept. Mai.

mil huit cent huitante neuf. — fille de

son père Justin Gonin, agriculteur. — et de

sa mère Louise Léa, née Berthoud, à Bofflens.

- Comme témoins :
1. Louise Vachoux, née Marchand, à Genève.
2. Ida Clere, ménagère, à Balbiquet.

Les publications ont eu lieu à Bofflens, le trois. octobre. mil
neuf cent. vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainvostier. le vingt deux. octobre. mil. neuf cent.
— vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de
Bofflens.

Les époux :

Justin Besson.

Léa Besson née Gonin

Les témoins :

L. Vachoux Marchand

Ida Clere

L'officier de l'état civil :

Ab: Reigner.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 19.

Euser.

Schepfer et
nie Langin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Euser, Pierre Marcel.

célibataire.

agriculteur.

originaire de Ennsf. (Vaud)

domicilié à

Ennsf.

né à

Ennsf.

le dix. Février.

mil huit. cent. huitante quatre.

fils de

Eduard. Armond. Louis. Euser.

et de

Lia. Marthe. nie Chapuisat, à Ennsf.

2. Schepfer. nie Langin. Berthe. Elisa.

veuve de Jean. Georges. Henri. Schepfer, des

le onze. Février. 1919 (neuf)

ménagère.

originaire de Launenen (Berne)

domiciliée à

Ennsf.

née à

Ponthalaz (Vaud)

le vingt. deux. Avril.

mil huit. cent. septante quatre.

fille des

défunts. François. Marc. Langin.

et de

Lydie. Henriette. Espar.

Comme témoins :

1. Henri. Magnin, journaliste, à Rommattier.

2. Albin. Euser, journaliste, à Ennsf.

Les publications ont eu lieu à Ennsf. le cinq. et à Launenen, le sept. Octobre. mil neuf cent. vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rommattier. le vingt. cinq. Novembre. mil neuf cent. vingt.

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de la fiancée.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Ennsf. et de Launenen.

Les époux :

Euser Marcel

B. Euser nie Langin

Les témoins :

Magnin Henri

Euser Albin

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

Communiqué à l'office de l'état civil à Launenen, le 25. Novembre. 1920.

N° 21.

Hautier

et
Chanson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hautier Emile Constant

célibataire

menuisier ébéniste

originaire de Juriens (Vaud)

domicilié à

Juriens

né à

Juriens

le deux Janvier

mil neuf cent un

fils de

Emile Alxier Hautier, agriculteur, à Juriens

et de

Jeune Constance Lina, née Hautier

2. Chanson Anna

célibataire

ménagère

originaire de Moiry (Vaud)

domiciliée à

Moiry

née à

Moiry

le quatorze Juillet

mil neuf cent

fille de

Julien Friedrich Chanson, agriculteur

et de

Marie Constance Sylvaie, née Sieille Crosjean, à Moiry

Comme témoins :

1. Emile Alxier Hautier, agriculteur, à Juriens
2. Emeline Candaux, née Hautier, ménagère, à Remis

Les publications ont eu lieu à Juriens le trois, et à Moiry, le quatre Novembre, mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remainvilletier le trois Décembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de l'époux
- Extrait de naissance de l'épouse
- Consentement du père de l'époux mineur
- Promesse de mariage
- Autorisation du Département de Justice et Police, de célébrer le mariage
- Certificats de publication de Juriens, et de Moiry

Les époux :

Emile Hautier

Anna Hautier née Chanson

Les témoins :

Emile Hautier

Emeline Candaux Hautier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

Communiqué à l'office de l'état civil à La Sarraz, le 3 Décembre 1920.

Registre des mariages A.

N° 21.

Conod

et
Baudat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conod Louis Benjamin

célibataire

dépositaire postal

originaire des Clées (Saud.)

domicilié à

aux Clées.

né à

aux Clées.

le vingt-quatre Octobre

mil huit cent nonante

fils de

Fritz Conod, agriculteur

et de

Susanne Marie, née Richard, aux Clées.

2. Baudat Lucie Ida

célibataire

centurière

originaire de Arrex sur Arbe (Saud.)

domiciliée à

aux Clées.

née à

aux Clées.

le quinze Octobre

mil huit cent nonante quatre

fille de

feu Die Louis Baudat

et de

femme Marie, née Probst, négociante, aux Clées.

Comme témoins :

1. Susanne Conod, ménagère, aux Clées.2. Fritz Conod, agriculteur, aux Clées.Les publications ont eu lieu à aux Clées et à Arrex, le neuf Novem-
bre, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prononcé à Arrex, le quatre Décembre, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux.
Extrait de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, des Clées
et d'Arrex.

Les époux :

B. ConodI. Conod née Baudat

Les témoins :

Fritz Conod
S. Conod

L'officier de l'état civil :

Abt. ReigrierCommuniqué à l'office de l'état
civil, à Arrex sur Arbe, le 14 Décembre,
1926.

28. Oct. 1921. N° 99.

Roy
Altherr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roy. Jhr. Henri.
célibataire.

originaire de Premier. (Saud.) domicilié à

Premier. né à

Premier. le vingt. Nov.

mil huit cent nonante deux. fils de

Jules Emile Roy, agriculteur. et de

Marie Adine, née Roy, à Premier.

2. Altherr. Berthe. Louise. Elise.
célibataire.

originaire de Enry. (Saud.) domiciliée à

Premier. née à

Premier. le vingt. six. Octobre.

mil huit cent. nonante six. fille de

Gustave Louis Altherr, commerçant. et de

Bertha, née Richard, à Premier.

Comme témoins :
1. Gustave Louis Altherr, commerçant, à Premier.
2. Jules Alfred Roy, agriculteur, à Premier.

Les publications ont eu lieu à Premier et à Enry, le neuf. Octobre.
mil neuf cent. vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premier. le neuf. Décembre. mil neuf cent. vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de

Premier et d'Enry.

Les époux :

Jules Roy
Berthe Roy ne Altherr

Les témoins :

Jules Altherr
Jules et Roy

L'officier de l'état civil :

Ab. Reymond.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 23. 14 Mars 1920.

Poras

et

Euser, née Heubi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poras Eugène ^{et} Moise — veuf en deuxième noces, de Rosalie Euser, née Poras, née le 15 juillet 1917 (sept) agriculteur.originaire de Levalens (Saud.) — domicilié à Romainmôtier — né à Arvens (Saud.) — le premier février.— mil huit cent cinquante-neuf — fils de franc Françoise Louise, née Germain, veuve de Jean Tulle Poras et de2. Euser née Heubi ^{et} Emma Elisabeth — veuve de Arnold Louis Euser, né le 24 Mars 1916 (sept) ménagère.originaire de Ensay (Saud.) — domiciliée à Romainmôtier — née à Ensay (Genève) — le vingt-neuf Décembre.— mil huit cent soixante-neuf — fille de Jean Friedric Heubi — et de franc Elisabeth, née Gnaegi.Comme témoins : } 1. Ami Chartrons, huissier, à Romainmôtier.
2. Lion Bulle, laitier, à Romainmôtier.Les publications ont eu lieu à Romainmôtier et à Ensay, le vingt-trois, et à Levalens, le vingt-quatre Novembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le dix Décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Promesse de mariage, avec indication des mariages précédents, de l'époux et de l'épouse, ainsi que du décès de leur précédent conjoint.

Certificats de publication de Ensay, Romainmôtier et Levalens.Communiqué à l'office de l'état civil, à Levalens, le 10 Décembre 1920.

Les époux :

Eug Poras
E Poras née Heubi

Les témoins :

Ami Chartrons
Lion Bulle

L'officier de l'état civil :

Ab Reignier

N° 24.
Chanson
et
Ecufer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson Olivier

célibataire

agriculteur

originaire de Moiry (Vaud) domicilié à

Juriens (Vaud) né à

Moiry le vingt-un juin

mil huit cent nonante-six fils de

Julien-Frédéric Chanson, agriculteur et de

Marie-Constance-Sybilie née Vieille-Grosjean, à Moiry

2. Ecufer Julia-Elise

célibataire

ménagère

originaire de Ensus (Vaud) domiciliée à

Romainmôtier née à

Ensus le deux octobre

mil neuf cent

filles de

feu Rudolf Louis Ecufer et de

Emma Elisabeth née Heubi, à Romainmôtier

Comme témoins :

1. Marius Ecufer, manœuvre, à Romainmôtier

2. Frédéric Ecufer, charretier, à Crêt

Les publications ont eu lieu à Ensus, Romainmôtier, St-Juriens, le vingt, et à Moiry, le vingt-deux novembre, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le dix-huit décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Moiry, Juriens, Ensus et Romainmôtier

Les époux :

Olivier Chanson
Julia Chanson née Ecufer

Les témoins :

Marius Ecufer
Frédéric Ecufer

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

Communiqué à l'office de l'état civil,
à La Sarraz, le 13 décembre 1926.

Registre des mariages A.

N° 25.

Boulay
et
Grandjean.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulay Paul Jules célibataire
agriculteur
 originaire de Romainmôtier et de Premier (Vaud) domicilié à Romainmôtier
 né à Romainmôtier le vingt-neuf Décembre
mil huit-cent nonante quatre fils de
Armand Boulay, agriculteur et de
Marie Julie Jeanne Flaubert, à Romainmôtier

2. Grandjean Yvonne célibataire
ménagère
 originaire de Juriers (Vaud) domiciliée à Juriers
 née à Juriers le vingt
mil huit-cent nonante-cinq fille de
Nicolas Grandjean, agriculteur et de
Marie Louise née Delacrotte, à Juriers

Comme témoins :
 1. Armand Boulay, agriculteur, à Romainmôtier
 2. Fanny Flaubert, née Grandjean, ménagère, à Juriers

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, à Premier et à Juriers, le
sept Décembre, mil-neuf-cent-vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt-trois Décembre, mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage, avec indication de l'inscription de naissance des époux.
Certificats de publications de Romainmôtier, Premier et Juriers.

Les époux :

Paul Boulay
Yvonne Boulay née Grandjean

Les témoins :

P. Boulay
Fanny Flaubert

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué

N° 26.
Salomon.
et
Vesse, née Cardes.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salomon Gustave Emile

celibataire.
marchand de bois.

originaire de Orbe (Vaud) domicilié à

Bofflens (Vaud) né à

Orbe (rue du Puits) le deux. Août.

mil huit. cent huitant. fils de

Jules Louis Salomon, manoeuvre. et de

Marie, née Duchesne, à Orbe.

2. Vesse, née Cardes, Clara Eugénie veuve de François

Henri Vesse, des le quator. Novembre, mil neuf cent. vingt.

esultière.

originaire de Lausanne (Vaud) domiciliée à

Ruzier (Vaud) née à

Bofflens. le quinze. Juillet.

mil huit. cent huitant. trois. fille de

Charles Jules Louis Cardes, agriculteur. et de

Genève Marie, née Marchand, à Ruzier.

Comme témoins :

1. Paul Favis, gendarme, à Promisimmetier.

2. Fernand Salomon, gendarme, à L'Orbizon, St. Cier.

Les publications ont eu lieu à Bofflens, Orbe, et Lausanne, le dix, et à Ruzier, le onze. Décembre, mil neuf cent. vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promisimmetier. le trente. Décembre. mil neuf cent. vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux.

Extrait de famille, du 1^{er} mariage

de l'épouse, avec inscription des décès

du 1^{er} mari.

Certificats de publication, de Orbe,

Bofflens, Lausanne, et Ruzier.

Les époux :

Gustave Salomon

Clara Salomon Vesse

Les témoins :

P. Favis gendarme

Salomon gendarme

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

Communiqué aux offices de l'état civil
à Orbe, Lausanne, et Annex, le 30.
Décembre. 1920.

Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le N°: 26, à la page 106, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1920 (vingt).

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

originaire de Laque des nous certifions. domicilié à

Romainmôtier le 31. Décembre 1920. né à

M. Reignier.

mil cent off. de l'état civil. fils de

et de



2. Un double du présent registre a été remis le 5. Janvier 1921, à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2. de la loi.

Romainmôtier le 5. Janvier 1921.

originaire de M. Reignier. domiciliée à

off. de l'état civil. née à

mil cent filles de

et de



Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

et
Vu le 1^{er} Mars 1921.
Le Préfet
Jaquet

1921 Jan

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1
Faucher
et
Curtet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faucher Julien Jules Lucien
célibataire

originaire de Bofflens (Saud.) domicilié à Bofflens.

Bofflens. né à Bofflens.

le deux. Février.

mil huit cent nonante sept. fils de

Julien Faucher, cantonnier. et de

Sauve, née Glorie, à Bofflens.

2. Curtet Alice Jennav
célibataire

originaire de Juriens (Saud.) domiciliée à Juriens.

Juriens. née à Juriens.

le vingt huit. Janvier.

mil huit cent nonante. fille de

défunt Jean Marc Curtet. et de

Hanny Protine, née Besson.

- Comme témoins :
1. César Pöschung, peintre, à Romainmotier.
2. Paul Boulay, agriculteur, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à Bofflens et à Juriens, le cinq. Novembre, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier. le quatorze. Janvier, mil neuf cent vingt. un.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé.
- Promesse de mariage, avec indication de la naissance de la fiancée.
- Certificats de publication de Bofflens et de Juriens.

Les époux :

Jules Faucher
Alice Faucher, née Curtet

Les témoins :

César Pöschung
Paul Boulay

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizner.

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.

Reymond
et
Dizerens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond François Jaques.
célibataire.

originaire de Gaulin (Vaud) domicilié à
Ensay (Vaud) né à
Gaulin le quatorze octobre

mil huit cent huitante un fils des
défunts Louis Gabriel Reymond et de
Luise Jenny née Magnonat.

2. Dizerens Marie Elisa.
célibataire.

originaire de Savigny (Vaud) domiciliée à
Ensay née à
Premier (Vaud) le dix-neuf juillet

mil huit cent huitante trois fille de
Louis Samuel Dizerens, charpentier et de
Fésine Uline née Péget, à Ensay.

Comme témoins :
1. Frédéric Reymond, agriculteur, à Ensay.
2. Alouis Cuypfer, fils, agriculteur, à Ensay.

Les publications ont eu lieu à Gaulin et à Ensay, le dix, et à
Savigny, le onze janvier, mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premier le vingt-neuf janvier, mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication, de Gaulin
Savigny et Ensay

Les époux :
Reymond François
Elisa Reymond Dizrens

Les témoins :
Reymond Frédéric
Cuypfer Alouis fils

Communiqué aux offices de l'état civil
à Gaulin et à Savigny, le 29
janvier 1921.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reigner

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 3.
Euyer.
et
Chappuis.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Euyer Albin Henri célibataire.
Terrassier.

originaire de Ensus, Vaud. domicilié à
Ensus. né à
Ensus. le neuf. Mars.

mil huit cent huit cent six. fils de
Charles Henri Euyer, bûcheron. et de
Julie Amélie, née Pertholet, à Ensus.

2. Chappuis Marguerite Céline célibataire.
ménagère

originaire de Tullins, Vaud. domiciliée à
Bretonnières, Vaud. née à
Lausanne, rue de l'Industrie. le quinze. Décembre.

mil neuf cent un. fille de
Adrien Chappuis, terrassier. et de
Blanche, née Cuendet, à Bretonnières.

Comme témoins : } 1. Jeanne Chappuis, cuisinière, à Cheables.
2. Henri Chappuis, manoeuvre, à Bretonnières.

Les publications ont eu lieu à Ensus, et à Bretonnières, le douze
et à Tullins, le treize. Février. mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier. le cinq. Mars, mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux.
- Promesse de mariage.
- Autorisation des parents de l'épouse.
- Certificats de publication de Ensus,
- Tullins et Bretonnières.

Les époux :

Albin Euyer
M^{le} Euyer née Chappuis.

Les témoins :

Jeanne Chappuis
Henri Chappuis

L'officier de l'état civil :

Ab. Roizner.

Communiqué à l'office de l'état civil
à Mezières. le 5. Mars. 1921.

Registre des mariages A.

N° 4.
Gasser.
Develer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasser Edmond Philé.

célibataire.

commis aux C. P. F.

originaire de Langnau (Berne)

domicilié à

Genève (ville)
Sollens (Vaud)

né à

le six Mars

mil huit cent nonante six.

fils de

Auguste Gasser, facteur postal.

et de

Philène née Jaton, sa femme, à Croz (Vaud)

2. Develer Berthe Caroline.

célibataire.

sans profession.

originaire de Befflens (Vaud)

domiciliée à

Befflens.

née à

Sartier (ville de Joux) (Vaud) le deux Octobre

mil neuf cent un.

fille de

Henri Louis Develer, retraité des C. P. F.

et de

Jeanne Hauze, née Duruz, sa femme, à Befflens.

Comme témoins :

1. Paul Käser, commis de banque, à Lausanne.

2. Jeanne Develer, femme de chambre, à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Genève, le dix sept, et à Langnau et Befflens, le dix-neuf Février mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romsinnétier le dix-neuf Mars mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par l'officier de l'état de l'état civil, à Genève.

Les époux :

[Signature]

B. Gasser - mme Develer

Les témoins :

[Signature]

J. Develer.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Communiqué à l'officier de l'état civil, à Langnau, et au bureau cantonal de l'état civil à Genève, le 19 Mars 1921.

N° 5.
Peretti

Failetta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peretti Ernest Firmin

célibataire

maçon

originaire de Ch. Isle (Vaud) domicilié à

Vaulion (Vaud) né à

Vaulion le dix sept. Avril.

mil huit cent. nonante huit. fils de

Leandre Dominique Peretti, entrepreneur et de

Antine Emma née Raymond, à Vaulion

2. Failetta Ernestine Fanny Julie

célibataire

pierriste

originaire de Ch. Isle (Vaud) domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le deux Juillet.

mil neuf cent. fille de

Frédéric Failetta, pierriste et de

Ida Palmira Buried, à Vaulion

Comme témoins : } 1. Emma Peretti née Raymond, ménagère, à Vaulion
2. Leandre Peretti, entrepreneur, à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le quatre, à Romainmotier le cinq, et à Ch. Isle, le six. Mars, mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le dix neuf Mars. mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage,
dolérée par l'office de l'état civil,
de Vaulion.

Les époux :

Peretti Firmin
E. Peretti née Failetta

Les témoins :

Emma Peretti
Leandre Peretti

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué aux offices de l'état civil,
à Ch. Isle et à Vaulion, le 19.
Mars. 1921.

Registre des mariages A.

N^o. 6.
Blanchet.
Blanchet
Blanchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchet Auguste
célibataire.

agriculteur.

originaire de l'Écl. (Saut) domicilié à l'Écl.

né à l'Écl. le dix-huit Octobre.

mil huit cent nonante cinq. fils de

Eugène Blanchet, agriculteur. et de

Yvonne Susanne, née Plézet, aux Écl.

2. Blanchet Julie Trésor
célibataire.

ménagère.

originaire de Ballaigues et de S. Berghement (Saut) domiciliée à la Maladeuse (Saut) Ballaigues.

née à la Maladeuse. le vingt-trois Février.

mil huit cent nonante-neuf. fille de

Eugène Plézet, agriculteur. et de

Julienne Louise, née Tschili, à la Maladeuse.

Comme témoins : 1. Eugène Blanchet, agriculteur, aux Écl.
2. Jules Plézet, agriculteur, à la Maladeuse.

Les publications ont eu lieu à l'Écl. et à Ballaigues, le vingt-deux, et à S. Berghement, le vingt-trois Avril, mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promu au mariage. le quatorze Mai, mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :
Extrait de naissance des époux.
Procès de mariage.
Certificats de publication, des Écl. et de Ballaigues et de S. Berghement.

Les époux :
Auguste Blanchet
Betty Blanchet née Plézet

Les témoins :
Eug. Blanchet
Jules Plézet

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Ballaigues et à S. Berghement, le 14 Mai 1921.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reymond

N^o 1.
Chassot
et
Baudraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chassot Louis
célibataire.
facteur postal.
originaire de Orsonnens et Trubourg (Trubourg) domicilié à
Sédeilles (Vaud.) né à
Sédeilles. le vingt-six. tout.
mil huit cent. huitant. six. fils des
défunts François. Théodore. Chassot. et de
Eugénie. née. Courmarz.

2. Baudraz Marie Ida
célibataire.
ménagère.
originaire de Vigier (Vaud.) domiciliée à
Croy (Vaud.) née à
Croy. le quatre. Décembre.
mil huit cent. septante. neuf. fille de
Georges. Baudraz, conducteur postal. et de
Mlle. Lemay. née. Bonard, à Croy.

Comme témoins :
1. Ami. Chantrens, juissiel municipal, à Rommornet.
2. César. Pöschung, peintre, à Rommornet.

Les publications ont eu lieu à Sédeilles et à Trubourg, le soir,
à Orsonnens, Vigier et Croy, le dix. sept. Messier. mil
neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rommornet. le quinze. Juin, mil neuf cent. vingt. un.

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer le
mariage, délivrée par l'officier
de l'état civil de Sédeilles.

Les époux :
Louis Chassot
I. Chassot née Baudraz

Les témoins :
A. Chantrens
César Pöschung

L'officier de l'état civil :
A. Peigniet.

Communiqué aux offices de l'état
civil à Orsonnens, Trubourg, Sédeilles
et Rommornet, le 15. Juin. 1921.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 3.

Hautier.

Sordet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hautier Paul Gustave

célibataire.

boulanger.

originaire de Juriens (Vaud.)

domicilié à

Juriens.

né à

Juriens.

le trent. un. Décembre.

mil neuf cent. un.

fils de

Henri César Hautier, agriculteur.

et de

Cécile, née Baumgartner, à Juriens.

2. Sordet Lina

célibataire.

ménagère.

originaire de Juriens.

domiciliée à

Juriens.

née à

Juriens.

le trois. Septembre.

mil neuf cent. deux.

fille de

Georges Louis Sordet, agriculteur.

et de

Louise Susette, née Manner, à Juriens.

Comme témoins :

1. Emile Terreaud, fils, à Romainsstier.

2. Charles Hautier, agriculteur, à Juriens.

Les publications ont eu lieu à Juriens, le trois. Juin, mil neuf cent. vingt. un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainsstier, le dix. huit. Juin. mil neuf cent. vingt. un.

Pièces déposées :

Consentement des père et mère de l'époux

Consentement des père et mère de l'épouse

Promesse de mariage, avec indication

de la résidence des époux.

Autorisation du Département cantonal

de Justice et Police, de célébrer le mariage.

Certificat de publication de Juriens.

Communiqué

Les époux :

Paul Hautier.

Lina Hautier née Sordet

Les témoins :

E. Terreaud

Ch. Hautier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier.

N° 9.
Hautier.
Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hautier Auguste libataire

agriculteur

originaire de Juriens (Gaud.) domicilié à

Juriens né à

Juriens le deux avril

mil huit cent soixante-neuf fils de

Henri Hautier, agriculteur, à Juriens et de

Jeanne Héloïse, née Curtet

2. Richard Lydie Germaine divorcée de Charles

Louis Maillard, dès le vingt-huit octobre

mil neuf cent dix-huit ménagère

originaire de Chesalles sur Ron (Gaud.) domiciliée à

La Chaux près Estomay (Gaud.) née à

La Plumetay, près Férel (Gaud.) le deux novembre

mil huit cent nonante-trois fille des

défunts Emile Richard et de

Elise, née Delestet

Comme témoins :

1. Emile Zahnd, boulanger, à Romaironnet

2. Paul Boulat, agriculteur, à Romaironnet

Les publications ont eu lieu à Juriens, le vingt-cinq, et à Chesalles sur Ron, et La Chaux, le vingt-cinq, juin, mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romaironnet, le neuf juillet, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Extrait du premier mariage de l'épouse,

avec transcription du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Juriens,

Chesalles sur Ron, et La Chaux

Les époux :

Auguste Hautier

Lydie Hautier née Richard

Les témoins :

E. Zahnd

Paul Boulat

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué aux offices de l'état civil
à Rom, La Chaux, et à Estomay le
9 juillet 1921

Registre des mariages A.

N° 10.

Paccard.

et

Germond.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paccard Alfred Lucien

célibataire.

agriculteur.

originaire de Prisonlaup (Vaud) domicilié àPromainmôtier, précédemment à Prisonlaup né àPrisonlaup le dix-sept. juin.mil huit. cent. nonante six fils dedéfunts. Emile Eugène Paccard et deClémence, née Gujger.2. Germond Susanne Lydie

célibataire.

ménagère.

originaire de Lesathens (Vaud) domiciliée àPrisonlaup née àSarzens (Vaud) le dix. Mai.mil huit. cent. nonante six fille deJules Edouard Germond, agriculteur et deEmma Julie, née Janière, à Essert-Pittet.

Comme témoins :

1. Emma Germond, ménagère, à Essert-Pittet.2. Frédéric Germond, agriculteur, à Ensay.Les publications ont eu lieu à Promainmôtier, le dix-sept. juin, et à
Prisonlaup et Lesathens, le premier. juillet. mil neuf cent. vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promainmôtier, le seize. juillet. mil neuf cent. vingt-un.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication, de Promain-
môtier, Prisonlaup et Lesathens.

Les époux :

Paccard Alfred.Lydie Paccard née Germond

Les témoins :

Emma GermondF. Reynaud.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.Communiqué à l'office de l'état civil,
à Lucens, le 10. juillet. 1921.

N° 11.
Golaz
Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz Agénor —
célibataire.
employé aux C. F. P.
originaire de l'Abbaye, (Vaud.) — domicilié à
Croy, (Vaud.) — né à
Croy — le dix-neuf Novembre
mil huit cent quarante-six. — fils de
Henri Golaz, agriculteur — et de
Arnette dite Nathalie, née Gerber, à Croy.

2. Hostettler Frida —
célibataire.
cuisinière.
originaire de Wahlern, (Berne.) — domiciliée à
Croy — née à
Croy — le sept. Avril.
mil huit cent quarante-six. — fille de
Jean Christian Hostettler — et de
Elise, née Schneeberger, hôtelière, à Croy.

Comme témoins :
1. Charles Hostettler, hôtelier, à Croy.
2. Paul Golaz, manoeuvre, à Croy.

Les publications ont eu lieu à Croy et à l'Abbaye, le vingt-cinq
et à Wahlern, le vingt-six. Juillet, mil neuf cent
vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promis à l'acte le douze. Août. mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de
Croy, l'Abbaye et Wahlern.

Les époux :
Agénor Golaz
F^{de} Golaz née Hostettler
Les témoins :
Grosjean Hostettler
Paul Golaz

Communiqué aux officiers de l'état civil, à l'Abbaye et à Scherwiller
bourg, le 19. Août. 1921.

L'officier de l'état civil :
M. Reizniel

N° 12.

Sermoud

et
Maillefer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sermoud Rodolphe Pierre, veuf de Léontine Albertine
 née Pierr, des le huit. Décembre. mil neuf cent dix
 élucien.

originaire de Grusfères, et de La Cour de Grème (Tribourg) domicilié aux
 Clées (Sauts) né à
 Lausanne le dix huit. Avril.

mil huit. cent. huitante. fils des
 défunts Jean Nicolas Sermoud et de
 Marie Emilie Genesvière, née Paille.

2. Maillefer Berthe Elise, divorcée de Armand Georges
 Comod, des le trent. Juin. mil neuf cent vingt.
 couturière.

originaire de Clées et de Montcherand (Sauts) domiciliée à
 Daillard sière Signerolle (Sauts) née à
 Daillard le vingt huit. Août.

mil huit. cent. huitant. cinq. fille de
 feu Ulysse Jules François Maillefer et de
 Françoise née Guissat au Daillard.

Comme témoins :
 1. Ami Chantrens, huissier, à Romainmôtier.
 2. Maurice Meylan, agriculteur, au Tailleur.

Les publications ont eu lieu à Signerolle le dix sept. aux Clées et
 à La Cour de Grème, le dix huit; à Grusfères le dix neuf; et à
 Montcherand, le vingt. Juillet. mil neuf cent vingt. un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier. le vingt. trois. Août. mil neuf cent vingt. un.

Pièces déposées :

Extrait du 1^{er} mariage de l'époux.
 Extrait du 1^{er} mariage de l'épouse.
 avec la transcription du divorce.
 Promesse de mariage, avec la mention
 du décès de la première femme de l'époux.
 Certificats de publication de Grusfères,
 La Cour de Grème, Les Clées,
 Montcherand, et Signerolle.

Communiqué aux offices de l'état civil
 à Grusfères, La Cour de Grème, Arbo,
 et Signerolle, le 25. Août. 1921.

Les époux :

Sermoud R.
 Berthe Sermoud ne Maillefer

Les témoins :

Ami Chantrens
 Maurice Meylan

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 13.

Cornu

Courvoisier Clement, née Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu Louis François — veuf de Louise Laure, née Morlan
des le vingt huit Mai 1926 (vingt)
ibériste

originaire de Chamblon (Gaud.) — domicilié à
Clées (Gaud.) — né à
La Chaux du Milieu, Neuchâtel, le vingt cinq Avril
mil huit cent soixante quatre — fils des
défunts François Louis Cornu — et de
Louise Guille dite Bille

2. Courvoisier Clement, née Baudin Julia Ida
veuve de Paul Edouard Courvoisier

Clement, des le sept. Décembre, mil neuf cent vingt — célibataire
originaire de Monthèred (Gaud.) et du Saclé (Neuchâtel.) — domiciliée à
Lausanne — née à
Lausanne — le vingt deux Décembre
mil huit cent huitante trois — fille de
feu Emile Baudin — et de
Emma, née Wyss, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Charles Baudin, électricien, à Lausanne
2. Alois Vittet, employé au C.F.A., aux Clées

Les publications ont eu lieu aux Clées et à Lausanne, le vingt sept,
à Chamblon le vingt huit, à Monthèred, le vingt neuf
Guillet, et au Saclé, le premier Aout, mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier, le vingt sept Aout, mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

- Extrait du 1^{er} mariage de l'époux.
- Extrait de famille, du 1^{er} mariage
de l'épouse, avec mention du décès du 1^{er} mari.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Chamblon,
des Clées, Monthèred, Le Saclé
et Lausanne.

Les époux :

Cornu Louis
Julia Cornu née Baudin

Les témoins :

Baudin
Alois Vittet

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigrier

Communiqué aux offices de l'état
civil, à Montagny, Gimel, La
Chaux, et Chaux-de-Fonds, le 27 Aout
1921.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 111.

Goy
et
Bonard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Robert Henri —
célibataire —
chauffeur —
originaire de Saulion (Vaud) — domicilié à
Arbe (Vaud) — né à
Sausanne — le trois Janvier
mil huit cent nonante neuf — fils de
Martha Maria Goy ménagère, à Saulion — et de

2. Bonard Ida Léonia —
célibataire —
sans profession —
originaire de Croy et Romarinnetier (Vaud) — domiciliée à
Croy — née à
Croy — le onze Novembre
mil neuf cent deux — fille de
Armand Bonard, seigneur — et de
Rose Léonie Milea, née Gaillard, à Croy

Comme témoins : } 1. Auguste Rochat, agriculteur, à Croy
2. Auguste Bonard, agriculteur, à Croy

Les publications ont eu lieu à Arbe le cinq, à Saulion, Croy et Romarinnetier, le six huit mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romarinnetier, le vingt quatre Septembre mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :
autorisation de célébrer le
mariage, délivrée par l'office
de l'état civil d'Arbe

Les époux :
Robert Goy
Ida Goy ne Bonard

Les témoins :
Auguste Rochat
Auguste Bonard

Communiqué aux offices de l'état civil, à Saulion et à Arbe, le 11 Septembre 1921.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reizmier

N° 15.

Reymond
et
Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Auguste — célibataire.

facteur postal.

originaire de Gaulier (Vaud) — domicilié à

Gaulier — né à

Gaulier — le vingt Octobre.

mil huit cent nonante huit — fils de

Louis Auguste Reymond, officier de l'état civil — et de

Emile Sophie Buguel, à Gaulier.

2. Gay Irène Marie — célibataire.

sans profession.

originaire de Gaulier — domiciliée à

Gaulier (aux Burgnats) — née à

Gaulier — le vingt quatre août.

mil huit cent nonante neuf — fille de

Georges Louis Adrien Gay, amateurtailleur — et de

Marie Mariette Caroline Reymond, aux Burgnats, épouse

Louis Auguste Reymond, officier de l'état civil à Gaulier

Comme témoins : } 1. Louis Auguste Reymond, officier de l'état civil à Gaulier

2. Georges Louis Adrien Gay, amateurtailleur, à Gaulier

Les publications ont eu lieu à Gaulier le vingt Septembre, mil

neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promis à l'immédiate le quatorze Octobre mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer le mariage
délivrée par l'officier de l'état civil
de Gaulier.

Les époux :
Auguste Reymond
Irène Reymond née Gay

Les témoins :
L. A. Reymond
Adrien Gay

Communiqué à l'officier de l'état civil, à Gaulier, le 14 Octobre 1921.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reymond

Registre des mariages A.

N^o 16.Guignard.
Blanc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Emile Henri — veuf de Eugenie nie Morand
dés le quatorze juin, mil neuf cent vingt
premier.originaire de Châtillans (Cant.) — domicilié àBredonnières (Cant.) — né àChâtillans — le vingt-trois Décembre— mil huit cent soixante-sept — fils dedéfunts Jules Louis Henri Guignard — et deElise Adine Guignard.2. Blanc Dora Ruth —— célibataire —— ménagère —originaire de Lausanne — domiciliée àLausanne — née àLausanne — le vingt-six juin— mil huit cent vingt — fille dedéfunts David Frédéric Jules Blanc — et deMathilde Uranie nie Dreyfus.

Comme témoins :

1. Ulysse Bernard, sellier, à Romainmotier.2. Paul Käiser, gendarme, à Romainmotier.Les publications ont eu lieu à Bredonnières le premier, à Lausanne
le deux, et à Châtillans le vingt octobre, mil neuf cent
vingt-un.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Romainmotier le quint octobre, mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de
l'époux.

Extrait de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage, avec mention
du décès de la première femme de
l'époux.Certificats de publication de Châtillans
Lausanne et Bredonnières.Communiqué aux offices de l'état
civil à Châtillans et à Lausanne,
le 15 octobre 1911.

Les époux :

Emile Guignard
Dora Guignard nie Blanc

Les témoins :

Ulysse Bernard
Paul Käiser

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

16. Sept. 2. N° 17.
Sublet.

RoCHAT et
MIEVILLE

Acté le 21 janvier 1922.
Le Prépôt:
Jaquet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sublet Henri Louis — veuf de Louise dite Elise —
— née Braschi, des le vingt. Mars, mil neuf cent cinq —
— agriculteur —

originaire de Bougny Villars (Cant.) — domicilié à
Croy (Cant.) — né à
Genève — le six. Juin.

— mil huit. cent cinquante sept. — fils des
défunts Louis Victor Sublet — et de
Marie née Besson.

2. RoCHAT née MIEVILLE Marie Alice — veuve de
— Auguste RoCHAT, des le trois. Avril, mil neuf cent. deux —
— ménagère —

originaire de Croy — domiciliée à
Vallorbe (Cant.) — née à
Murbux (Cant.) — le vingt. sept. Juillet.

— mil huit. cent septante. un. — fille des
défunts Louis MIEVILLE — et de
Marie Henriette née Fardel.

Comme témoins : } 1. Alois Besson, agriculteur, à Romarinmatier.
} 2. Louis Sublet, fils, chauffeur, à Croy.

Les publications ont eu lieu à Croy et à Vallorbe, le cinq, et
à Bougny Villars, le six. Décembre, mil neuf cent vingt. un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romarinmatier le vingt. deux. Décembre, mil neuf cent.
vingt. un.

Pièces déposées :
Extrait de décès de la première
femme de l'époux.
Promesse de mariage, avec mention
de l'inscription du 1^{er} mariage de l'époux.
de l'inscription du 1^{er} mariage de l'épouse.
de l'inscription du décès du 1^{er} mari de l'épouse.
Certificats de publication de Bougny Villars.
Croy et Vallorbe.

Les époux :
Louis Sublet
Marie Sublet née MIEVILLE

Les témoins :
Alois Besson
Louis Sublet fils

L'officier de l'état civil :
Ab. Reiznier

Communiqué aux offices de l'état civil,
à Vevey et à Vallorbe, le 21.
Décembre. 1921.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Ce No. 17, à la page 124, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1921 (un)

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

originaire de *Co que nous certifions,* domicilié à *Romainmôtier le 31. Décembre 1921.* né à

M. Reignier. off. de l'état civil. fils de et de



2. Un double a été remis le 3. Janvier 1922, d'après l'autorité cantonale, en exécution de l'Art. 2. de la loi.

Romainmôtier le 3. Janvier 1922.

originaire de *M. Reignier* domiciliée à *off. de l'état civil.* née à

M. Reignier fille de et de



Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Reymond
Sordet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond. Justave. Emile.
cibataire.

originaire de Gaulion. (Gaud.) domicilié à
Gaulion. (en Vidau.) né à
Gaulion. le deux. Novembre
mil huit. cent. nonante. huit. fils de

Auguste. Henri. Reymond, agriculteur et employé au Doy. et de
Clémence. Marie. née Reymond, à Gallerbe, au Doy.

2. Sordet Berthe.
cibataire.

originaire de Brettonnières. (Gaud.) domiciliée à
Brettonnières. née à
Brettonnières. le trois. Août.
mil huit. cent. nonante. huit. fille de

feu Henri. François. Sordet. et de
Marie. Alice. née Bonard, ménagère, à Brettonnières.

Comme témoins :
1. Germaine. Sordet, couturière, à Brettonnières.
2. John. Sordet, aux études, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Gaulion, le cinq, et à Brettonnières,
le sept. Janvier, mil neuf cent. vingt. deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promarmonstiel, le quatre. Février. mil neuf cent. vingt. deux.

Pièces déposées :

l'autorisation de célébrer le mariage,
délivrée par l'officier de l'état
Gaulion.

Les époux :

Justave Reymond
B. Reymond née Sordet

Les témoins :

Germaine Sordet
Sordet Bohry

Communiqué à l'office de l'état
civil à Gaulion, le 4. Février. 1922.

L'officier de l'état civil :

Ab. Prignier

Registre des mariages A.

N° 2.

Bonard.

et
Guignard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonard. Lion. Armand.

cibataire.

seieur.

originaire de Croy. et de Romainmotier. (Vaud.) domicilié àCroy.

né à

Croy.

le treize. Avout.

mil neuf. cent.

fils de

Armand. Bonard, seieur. et deProse. Leonie. Melca. nie. Gaillard, à Croy.2. Guignard. Lina. Julia.

cibataire.

pierriste.

originaire de Vaulion. (Vaud.) domiciliée àCroy.

née à

Vaulion.

le six. Janvier.

mil neuf. cent quatre.

fille de

Charles. Lucien. Guignard, fabricant de pierres fines, à Croy. et deseur Lina. Julia. ne. Berner.

Comme témoins :

1. Armand. Bonard, seieur, à Croy.2. Lucien. Guignard, pierriste, à Romainmotier.Les publications ont eu lieu à Romainmotier. le neuf. et à Croy. et
Vaulion, le dix. Janvier. mil neuf cent. vingt. deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier. le dix. huit. Février. mil neuf cent. vingt. deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.Consentement du père de l'épouse.Promesse de mariage.Certificats de publication, de Croy.Romainmotier, et Vaulion.

Les époux :

Lion BonardLina Bonard nie Guignard

Les témoins :

Armand BonardLucien Guignard

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.Communiqué à l'office de l'état civil
à Vaulion, le 18. Février. 1922.

N° 3.

Rochat.

Guilland.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, William.

célibataire.

mécanicien.

originaire de Croz (Saut.) domicilié à

Mézières (Saut.) né à

Quitebeuf (Saut.) le six. Octobre.

mil huit. cent nonante. quatre. fils de

Eugène Rochat, charpentier. et de

Adèle. née Bidisville, à Croz.

2. Guilland, Marie.

célibataire.

ménagère.

originaire de Haut. (Saut.) domiciliée à

Luignères (Saut.) née à

Luignères. le dix. huit. Octobre.

mil huit. cent. nonante. huit. fille de

feu Charles Guilland. et de

Adèle. née Pisset, ménagère, à Luignères.

Comme témoins :

1. Justin Rochat, agriculteur, à Croz

2. Lucien Guignard, pierriste, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Haut. (Saut.) le seize, et à Croz, le dix. huit. Février, mil neuf cent vingt. deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier. le quatre. Mars. mil neuf cent. vingt. deux.

Pièces déposées :

Autorisation, de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Mézières.

Les époux :

William Rochat

Marie Rochat née Guilland

Les témoins :

Justin Rochat

Lucien Guignard

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

Communiqué à l'office de l'état civil, à Mézières, le 4 Mars. 1922.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 14.
Candaux.
et
Dizerens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Candaux Arthur Francis

célibataire

agriculteur

originaire de Premier (Vaud) domicilié à

Premier né à

Premier le dix juin

mil huit cent ~~vingt~~ deux fils de

David Louis Emile Candaux, agriculteur et de

Thérèse Marie née Paulat, à Premier

2. Dizerens Mina Rosine

célibataire

ménagère

originaire de Saignes (Vaud) domiciliée à

Romainmôtier (Vaud) née à

Romainmôtier le vingt un septembre

mil neuf cent deux fille de

Henri Louis Dizerens, charpentier et de

Marthe Marie née Euser, à Romainmôtier

Comme témoins :

1. Henri Louis Dizerens, charpentier, à Romainmôtier

2. Marthe Marie Dizerens, née Euser, à Romainmôtier

Les publications ont eu lieu à Premier, Saignes, et Romainmôtier

le vingt février, mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le onze Mars, mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Consentement des parents de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Premier, Saignes et Romainmôtier.

Les époux :

Francis Candaux

Mina Rosine née Dizerens

Les témoins :

Henri Dizerens

Marthe Dizerens née Euser

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué à l'office de l'état civil,
à Saignes, le 11 Mars 1922.

N° 5.

Poget.
et
Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poget Louis Gottfried. — célibataire.
— agriculteur.
originaire de Premier. (Vaud.) — domicilié à
Bretonnières. (Vaud.) — né à
Premier. — le vingt quatre Janvier.
— mil huit cent huitant six. — fils de
Elise Poget, décédée. — et de

2. Richard Jenny Amélie. — célibataire.
— ménagère.
originaire de Premier. — domiciliée à
Premier. — née à
La Tré. (Vaud.) — le quatorze Février.
— mil neuf cent — fille de
Jules Auguste Richard, agriculteur. — et de
Elisa née Goy, à Premier.

Comme témoins :
1. Elisa Richard, née Goy, ménagère, à Premier.
2. Rodolphe Glayre, cantonnier, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à Premier et à Bretonnières, le quatre Mars, mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier, le deux- un Mars, mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Premier et de Bretonnières.

Les époux :

Poget Louis Gottfried
Amélie Poget née Richard.

Les témoins :

Elisa Richard
Rodolphe Glayre.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier.

Communiqué

N° 6.
Candaux.

Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Candaux Lion Alfred Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Tremier (Vaud)

domicilié à

Tremier

né à

Tremier

le quatre-vingt

mil huit cent huitante sept

fils de

Paul Alexis Candaux, négociant, à Tremier

et de

deu^{xe} Louise Lélie, née Regat

2. Dutoit Calmyre Louise Marquerite

célibataire

ménagère

originaire de Moudon et Chavannes, sur Moudon (Vaud) domiciliée à

Chavannes, sur Moudon

née à

Chavannes, sur Moudon

le huit Novembre

mil huit cent nonante deux

fille de

Edouard Dutoit, agriculteur

et de

Emma, née Widmer, à Chavannes, sur Moudon

Comme témoins :

1. Paul Alexis Candaux, négociant, à Tremier

2. Emma Dutoit, née Widmer, ménagère, à Chavannes, sur Moudon

Les publications ont eu lieu à Tremier, à Moudon et à Chavannes, sur Moudon, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le vingt-neuf avril, mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Tremier, Moudon, et Chavannes, sur Moudon.

Les époux :

Lion Candaux
Marquerite Candaux née Dutoit

Les témoins :

Dutoit
Emma Dutoit Vidmer

L'officier de l'état civil :

Rt. Preignier

Communiqué à l'office de l'état civil, à Moudon, le 29 avril 1922.

avril. 23.

No 49.
Roulet
et
Igonel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet Octave

célibataire

valet

originaire de La Sagne et des Ponts de Marsdel (Neuchâtel) — domicilié à

Jurieux (Suid) — né à

Jurieux le vingt-huit Mai

mil huit cent nonante-un — fils de

Emile Roulet, agriculteur, à Jurieux — et de

feu Charlotte née Roy

2. Igonel Maria

célibataire

ménagère

originaire de Aurias Département de Cantal France — domiciliée à

Lausanne — née à

La Rochelle Commune d'Aurias le dix-huit Février

mil huit cent nonante — fille de

défunts Giraud Igonel — et de

Catherine Mesuère

Comme témoins :

1. Emile Zahnd, boulanger, à Rommornochier

2. César Boulaz, maréchal, à Rommornochier

Les publications ont eu lieu à Jurieux le cinq, à La Sagne, aux Ponts de Marsdel et à Lausanne, le sept. Novembre, mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rommornochier le dix-huit Mai, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.

Permis de domicile de la épouse.

Promesse de mariage.

Autorisation de publier, du Dept. de J. et P.

Certificats de publication de La Sagne, des Ponts de Marsdel, Jurieux et Lausanne.

Certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consul de France à Lausanne.

Communiqué aux offices de l'état civil à La Sagne, Les Ponts de Marsdel et Lausanne et à la Chancellerie d'Etat.

Le 18 Mai 1922.

Les époux :

Roulet Octave

Maria Roulet Igonel

Les témoins :

E. Zahnd

C. Boulaz

L'officier de l'état civil :

Ab. Peignier

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 8.

Sordet

et
Paget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sordet Louis Auguste

célibataire

agriculteur

originaire de Juriens (Cand.)

domicilié à

Juriens

né à

Juriens

le sept. Avril

mil huit. cent. nonante-six

fils de

Georges Louis Sordet, agriculteur

et de

Elvise Susette née Monnier, à Juriens

2. Paget Alice Galerie

célibataire

ménagère

originaire de Premier (Cand.)

domiciliée à

Premier

née à

Premier

le trente-un. Janvier

mil huit. cent nonante-neuf

fille de

Lucien Henri Paget, agriculteur

et de

Aline Emma née Châchet, à Premier

Comme témoins :

1. John Roy, agriculteur, à Premier

2. René Paget, agriculteur, à Premier

Les publications ont eu lieu à Juriens et à Premier, le trois. Mai. mil neuf cent. vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premainnotier le vingt-sept. Mai, mil neuf cent. vingt deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Juriens et de Premier

Les époux :

Louis Sordet

Alice Sordet née Paget

Les témoins :

John Roy

René Paget

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigniel

N° 9.

Michot

Magnenat et Gardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michot Charles Hermann — veuf de Berthe Alice Bignons
dés le dix-neuf Février mil neuf cent vingt —
simeur

originaire de Gaulion (Vaud) — domicilié à
Gaulion — né à
Gaulion — le vingt-huit Février

mil huit cent huitante-huit — fils de
feu Moïse Auguste Michot — et de
Henriette née Raymond, à Gaulion.

2. Magnenat, née Gardon, Alice Emma — veuve de
Georges Louis Magnenat, dés le vingt-trois
Novembre mil neuf cent vingt — saillense à limes.

originaire de Gaulion — domiciliée à
Gallerbe (Vaud) — née à
Gallerbe — le vingt-huit Août

mil huit cent nonante-un — fille de
Charles Marius Gardon, simeur, à Gallerbe — et de
Elise Fanny, née Matthey.

Comme témoins : 1. Henri Michot, pierriste, à Gaulion.
2. Eva Matthey, ménagère, à Gallerbe.

Les publications ont eu lieu à Gaulion et à Gallerbe, le dix-sept
Mars mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le neuf Juin mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage,
délivrée par l'officier de l'état civil,
de Gaulion.

Les époux :

Charles Michot

Alice Michot ni Gardon

Les témoins :

Henri Michot pierriste

Eva Matthey

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizniel

Communiqué aux offices de l'état civil,
à Gaulion et à Gallerbe, le 9 Juin
1922.

Registre des mariages A.

N° 10.

Mange
Barber.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mange Victor Paul — veuf de Louise Fanny née Gaudard,
dés le seize juillet, mil neuf cent vingt un.
employé aux C. F. P.originaire de Gollion, Vullierens et Prugemont (Vaud) domicilié à
Croy (Vaud) — né à
Gollion — le cinq Mai.— mil huit cent septante quatre — fils de
feu Jean Louis Ferdinand Mange — et de
Jeanne Adèle née Klar à Croy.2. Barber Susanne
célibataire.

— ménagère.

originaire de Chardonne (Vaud) — domiciliée à
Châtillens (Vaud) — née àCorsier (les Monts) (Vaud) — le dix huit Juin.
— mil huit cent vingt un — fille defeu Ardis Barber — et de
Fanny née Rouge à Châtillens.Comme témoins :
1. Albert Mange, agriculteur, à Senarens.
2. Eugénie Sabary, ménagère, à Senarens.Les publications ont eu lieu à Croy, le quinze, à Gollion, Vullierens,
Prugemont et Châtillens, le seize, et à Chardonne, le dix sept
Mai, mil neuf cent vingt deux.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le dix Juin, mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
Promesse de mariage, avec indications
sur le 1^{er} mariage de l'époux, et sur
le décès de la 1^{re} femme.
Certificats de publication de Gollion,
Vullierens, Prugemont, Croy, Chardonne
et Châtillens.

Les époux :

V. Mange
S. Mange née Barber

Les témoins :

Albert Mange
Eugénie Sabary

L'officier de l'état civil :

Ab. ReignierCommuniqué aux offices de l'état civil
à Cessonay, Vullierens, Prugemont,
Corsier et Prov. la Ville, le 10 Juin
1922.

N° 11.

Reymond
et
Raggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Maxime Félix.

célibataire

pierriste

originaire de Gaulion (Vaud)

domicilié à

Gaulion

né à

Gaulion

le trente-un. Août.

mil huit. cent. nonante sept.

fils de

Jules Adami. Henri Reymond, limier

et de

Anna Rosina, née Soltermann, à Gaulion

2. Raggi Denise Thérèse

célibataire

pierriste

originaire de Reglia (Mare) Italie

domiciliée à

Romainmôtier (Vaud)

née à

Chausanne

le sept. Juin.

mil huit. cent. nonante neuf.

fille de

Pascal Pierre Raggi, maçon

et de

Rosa Maria, née Delsoppo, à Romainmôtier

Comme témoins :

1. Lucien Magnenet, limier, à Gaulion

2. Baptiste Ciana, gypseur, à Romainmôtier

Les publications ont eu lieu à Gaulion et Romainmôtier, le vingt-deux Mars, et à Reglia, le trente. Avril. mil neuf cent. vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le dix. Juin. mil neuf cent. vingt. deux.

Pièces déposées :

Subscription de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Gaulion

Les époux :

Félix Reymond

Denise Reymond née Raggi

Les témoins :

Lucien Magnenet

B. Ciana

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier

Communiqué à l'office de l'état civil, à Gaulion, et à la Chancellerie d'Etat, le 16. Juin. 1922.

N° 12.

Rochat.

et
Tillard, née Christinet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Charles François

célibataire.

originaire de Croy (Vaud.)

domicilié à

Croy.

né à

Croy.

le quatre Novembre.

mil huit cent septante deux.

fils de

Jean François Rochat.

et de

Marie Louise, née Dajoz, à Croy.

2. Tillard, née Christinet, Eulime, Héliène

veuve de Jules Auguste Tillard, dès le quatre

Avril, mil neuf cent douze.

ménagère.

originaire de Bursigny (Vaud.)

domiciliée à

Bursigny.

née à

Le Haut (Vaud.)

le vingt neuf Février.

mil huit cent huitante quatre.

fille des

défunts Jean Charles François Christinet.

et de

Marie Elise, née Christinet.

Comme témoins :

1. Elise Reigner, ménagère, à Romarinnetier.

2. Rosa Maurer, ancienne négociante, à Romarinnetier.

Les publications ont eu lieu à Croy et à Bursigny, le cinq Juin, mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romarinnetier, le trente Juin, mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux.

Liste de famille de l'épouse, avec

mention de son 1^{er} mariage, et dudécès de son 1^{er} mari.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Croy

et de Bursigny.

Communiqué à l'officier de l'état civil

à Gilly, le 30 Juin, 1922.

Les époux :

Charles Rochat

E. Rochat née Christinet

Les témoins :

E. Reigner

R. Maurer

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 13.

Blanchet

et
Conrad, née Magnin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchet Louis — veuf de Elise née Conrad, des le deux
Août, mil neuf cent dix-sept.
agriculteur.

originaire de Clées (Saud) — domicilié à
aux Clées — né à
aux Clées — le vingt-trois Janvier

mil huit cent cinquante sept — fils de
feu François Louis Blanchet — et de
feu Jeanne Marianne François Tréchat

2. Conrad, née Magnin Alice Louise — veuve de
Henri Louis Conrad, des le huit Février
mil neuf cent dix-neuf — ménagère

originaire des Clées — domiciliée à
Corelles sur Chavornay (Saud) — née à
Corelles sur Chavornay — le neuf Septembre

mil huit cent soixante-neuf — fille de
feu François Magnin — et de
femme née Magnin, à Corelles sur Chavornay

Comme témoins : } 1. Jean Lamberey, agriculteur, aux Clées.
2. Coile Lamberey, ménagère, aux Clées.

Les publications ont eu lieu à ux Clées le quinze et à Corelles sur
Chavornay le seize Août mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le neuf Septembre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de l'époux.
- du 1^{er} mariage de l'époux.
- du décès de la 1^{re} femme de l'époux.
- de naissance de l'épouse.
- du 1^{er} mariage de l'épouse.
- du décès de la 1^{re} mari, de l'épouse.
- Certificats de publication, des Clées,
et de Corelles sur Chavornay.

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Chavornay, le 9. Septembre
1922.

Les époux :

Louis Blanchet
Alice Blanchet, née Magnin

Les témoins :

J^{an} Lamberey
Coile Lamberey

L'officier de l'état civil :

Abt. Prignier

Registre des mariages A.

N° 14.

Peget
et
Peget.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peget Arthur Oscar

célibataire

maçon

originaire de Premier (Saud)

domicilié à

Premier

né à

Premier

le premier sept.

mil huit cent vingt neuf

— fils de

Emile Alfred Peget, maçon

— et de

Marie Helène, née Prof, à Premier

2. Peget Cécile Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de Premier

domiciliée à

Premier

née à

Premier

le vingt septembre

mil neuf cent vingt

— fille de

John Peget, agriculteur

— et de

Caroline Emma, née Pottier, à Premier

Comme témoins :

1. César Boulaz, maréchal, à Romainmotier

2. Ulysse Bonard, sellier, à Romainmotier

Les publications ont eu lieu à Premier, le premier septembre

mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux.
- Consentement des parents de l'épouse.
- Promesse de mariage.
- Déclaration du docteur Henri Curshod.
- Autorisation du Département de Justice et Police du Canton de Vaud (20 Mars 1922).
- Certificat de publication de Premier.

Les époux :

Peget Arthur
Cécile Peget née Peget.

Les témoins :

C. Boulaz
M. Bonard

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Divorce

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe rendu en date du 1^{er} septembre 1947, devenu définitif et exécutoire le 17 septembre 1947, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Romainmotier, le 29 sept. 1947

L'officier de l'état civil :

Stemann



N° 15.

Richard

et
Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Emile

célibataire

instituteur

originaire de Armont-Dessus (Caud.) domicilié à

La Chaux (Caud.) né à

Armont-Dessus le vingt-deux Février

mil huit cent nonante cinq fils de

Elise Bertha Richard, fille elle-même de Alexis Richard, et de Marianne née Remet, à Armont-Dessus.

2. Berthoud Julie Marie

célibataire

institutrice

originaire de Befflens (Caud.) domiciliée à

Callorbe (Caud.) née à

Befflens le vingt-sept Janvier

mil huit cent nonante deux fille de

Abeni Samuel Berthoud, agriculteur et de

Marie née Gonin, à Befflens.

Comme témoins :

1. Lucie Berthoud, institutrice, à Renens.

2. Eugène Berthoud, agriculteur, à Befflens.

Les publications ont eu lieu à Callorbe le dix-sept, à Befflens, le dix-huit, à La Chaux le dix-neuf, et à Armont-Dessus, le vingt-Septembre mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le neuf Octobre, mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Cossonay.

Les époux :

Emile Richard
Richard né Berthoud

Les témoins :

L. Berthoud
Eug. Berthoud

L'officier de l'état civil :

A. b. Reigriet

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Armont-Dessus, à Cossonay et à Callorbe, le 9 Octobre 1922.

Registre des mariages A.

N° 16.

Chevalier

et
Hofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier Georges Emile

cibataire

agriculteur

originaire de Crof, Romainmôtier et Arbe, Valais — domicilié à

Crof. — né à

Crof. — le dix-sept Septembre

mil. huit. cent. nonante-sept. — fils de

Georges Chevalier, agriculteur. — et de

Julie Lina, née Simonin, à Crof.

2. Hofer Lina

cibataire

ménagère

originaire de Biglen, Berne. — domiciliée à

Crof. — née à

Brügg, Berne. — le vingt-deux Septembre

mil neuf cent. — fille de

Albert Hofer, employé aux C. F. N., à Brügg. — et de

feue Celina, née Schär.

Comme témoins :

1. Emile Doy, cordonnier, à Romainmôtier.

2. Berthe Doy, née Chevalier, ménagère, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, Crof, Arbe, et Biglen, le neuf Septembre mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le onze Novembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de

Crof, Romainmôtier, Arbe et

Biglen.

Les époux :

Georges Chevalier

Lina Chevalier née Hofer

Les témoins :

Emile Doy

Berthe Doy

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Arbe et à Biglen, le 11. Novembre 1922.

N^o 17.
 Hautier
 et
 Perreaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hautier Charles —
 célibataire.

agriculteur.

originaire de Juriens (Vaud) — domicilié à

Juriens — né à

Juriens — le vingt-cinq Novembre

— mil huit cent nonante six — fils de

Henri César Hautier, agriculteur — et de

Cécile, née Baumgartner, à Juriens.

2. Perreaud Yvonne Rose Marie —
 célibataire.

ménagère.

originaire de Promainmotier et de L'Abbaye (Vaud) — domiciliée à

Promainmotier — née à

Promainmotier — le dix Août

— mil huit cent nonante sept — fille de

Arnold Emile Perreaud, agriculteur, à Promainmotier — et de

feue Emma Adèle, née Werflan.

Comme témoins :
 1. Emile Perreaud, agriculteur, à Promainmotier
 2. César Hautier, agriculteur, à Juriens

Les publications ont eu lieu à Promainmotier, Juriens et L'Abbaye
 le deux Novembre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promainmotier le seize Novembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Promainmotier, Juriens et L'Abbaye

Les époux :

Ch. Hautier
Y. Hautier née Perreaud

Les témoins :

Ch. Perreaud
César Hautier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué à l'officier de l'état civil, à L'Abbaye, le 16 Novembre 1922.

Registre des mariages A.

N° 18.

Wehren

et
Faire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wehren Julien

célibataire

employé aux C.P.A.

originaire de Rougemont (Vaud)

domicilié à

Croy (Vaud)

né à

Croy

le deux Novembre

mil huit. cent. nonante six.

fils de

Elise Wehren, ménagère à Croy, fille elle-même de et de

Pierre Abram Wehren, et de Sophie, née Mingard, décedés.

2. Faire Blanche

célibataire

ménagère

originaire de Garmains, la Ville (Vaud)

domiciliée à

Arnex-sur-Orbe (Vaud)

née à

Arnex-sur-Orbe

le trente Septembre

mil huit. cent. nonante neuf

fille de

Vincent François Faire, agriculteur

et de

Ernestine, née Paudat, à Arnex-sur-Orbe.

Comme témoins :

1. Auguste Rochat, agriculteur, à Croy

2. Héloïse Lavenex, ménagère, à Arnex-sur-Orbe

Les publications ont eu lieu à Croy, Arnex-sur-Orbe, Rougemont
et Garmains, la Ville, le vingt Octobre mil neuf cent.
vingt deux.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Romainmôtier le neuf Décembre mil neuf cent vingt
deux

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de

Rougemont, Croy, Garmains, la

Ville et Arnex-sur-Orbe.

Les époux :

Wehren Julien

B Wehren née Faire

Les témoins :

Auguste Rochat

Héloïse Lavenex

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué aux officiers de l'état
civil, à Rougemont, Echallens, et
Arnex-sur-Orbe, le 9 Décembre 1922.

No

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le No 18, à la page 143, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922. (deux.)

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

originaire de

Ce que nous certifions.

domicilié à

Romainmotier, le 31. Décembre. 1922. né à

Ab. Reigriet.

off. de l'état civil. fils de

et de

~~mil~~



2. Un double a été remis le 5. Janvier. 1923. mois, à l'autorité cantonale, en exécution de l'Art. 3. de la loi

Romainmotier, le 5. Janvier. 1923.

originaire de

Ab. Reigriet.

domiciliée à

off. de l'état civil. née à

filles de

et de

~~mil~~



Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1923. (mars.)

N° 1.
Dind

Kirchhofer

Rectification:

Par décision du 13 novembre 1948, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique des membres de la famille Kirchhofer soit orthographié Kirchhofer, c'est-à-dire avec deux "h".
Romannétier, le 30 novembre 1948.
L'officier de l'état civil :
Piermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dind Gustave Emile — célibataire — agriculteur —
originaire de Saint-Cierges (Vaud) — domicilié à Juriens (Vaud) — né à Allalens (Préburg) — le vingt. Novembre. — mil huit. cent. vingt. sept. — fils de Beat. Henri. Eugene. Dind, vigneron — et de Françoise. Jeanne. Kusanne. née. Puenat, à Chardonne.

2. Kirchhofer Emilie Emma — célibataire — ménagère —
originaire de Arni (Berne) — domiciliée à Juriens — née à Juriens — le neuf. Mai. — mil neuf. cent. un. — fille de Henri. Emile. Kirchhofer, agriculteur — et de Marie. Frédérique. née. Grimm, à Juriens.

Comme témoins :
1. Henri. Emile. Kirchhofer, agriculteur, à Juriens.
2. François. Bergeaud, jardinier, à Romannétier.

Les publications ont eu lieu à Juriens et à Arni, le vingt. sept. et à Saint-Cierges, le vingt. neuf. Janvier, mil neuf cent vingt. trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romannétier. le neuf. Mars. mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :
Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Saint-Cierges, Arni et Juriens.

Les époux :
Dind Gustave
Emma Dind née Kirchhofer

Les témoins :
Kirchhofer Emile Pere
Bergeaud François

Communiqué aux officiers de l'état civil, à St-Cierges et à Biglen, le 9. Mars. 1923.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reignier

N° 2.
Euyer
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Euyer, Franz Alois.
celibataire.

agriculteur.

originaire de Ensus (Vaud.) domicilié à

Ensus. né à

Ensus. le dix-huit. Octobre.

mil neuf cent. fils de

Alois Euyer, agriculteur. et de

Anna Elise née Direrens à Ensus.

2. Reymond, Eveline Rose.
celibataire.

ménagère.

originaire de Saulion (Vaud.) domiciliée à

Ensus. née à

Saulion. le deux. Mai.

mil neuf cent. un. fille de

Auguste Henri Reymond, employé à la fabrique du Doyet de
Chimence Rline, née Reymond, au Doyetier Vallarbe.

Comme témoins : } 1. Alois Euyer, père, agriculteur, à Ensus
2. Henri Reymond, agriculteur, à Ensus

Les publications ont eu lieu à Ensus, le vingt. six, à Saulion,
le vingt. sept. Mars, mil neuf cent. vingt. trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier. le quatorze. Avril, mil neuf cent. vingt. trois.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de
Ensus et de Saulion.

Les époux :

Euyer Alois
Eveline Euyer née Reymond

Les témoins :

Alois Euyer
Henri Reymond

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizniel.

Communiqué à l'officier de l'état civil, à Saulion, le 14. Avril. 1923.

Registre des mariages A.

N° 3.

Cusin

et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cusin, Samuel Edouard

célibataire

comptable maître menuisier

originaire de Rubonne (Saut.)

domicilié à

Dôle, Département du Jura, France

né à

Château d'Arx (Saut.)

le dix-sept. Janvier.

mil neuf cent

filz de

Georges Henri Cusin

et de

Marie Elisabeth, née Schefer, à Dôle, 5. rue du Parlement.

2. Guignard, Adrienne, Félicie

célibataire

pierriste

originaire de Yaulion (Saut.)

domiciliée à

Croy (Saut.)

née à

Yaulion

le huit. Avril.

mil. neuf. cent.

fille de

Charles Lucien Guignard, à Croy

et de

Lina Julia, née Perney, de Croy

Comme témoins :

1. Armand Guignard, pierriste, à Croy

2. Georges Cusin, menuisier, à Croy

Les publications ont eu lieu à Rubonne, le vingt. sept. à Dôle, Yaulion et Croy, le vingt-huit. Février. mil neuf cent vingt. trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promu à l'état civil le dix-huit. Avril. mil neuf cent vingt. trois

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil d'Rubonne.

Les époux :

[Signature]

Ad. Cusin née Guignard

Les témoins :

Ar. Guignard

Georges Cusin

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Ab. Reigner

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Rubonne et à Yaulion, et à la Chancellerie d'Etat, le 18. Avril. 1923.

Registre des mariages A.

Form. 3

N° 4.
Lüthi
et
Candaux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lüthi Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Trüderswil (Berne) domicilié à
Premier (Vaud) né à
Romainmotier (Vaud) le vingt-huit Janvier
mil huit cent huitante huit fils de
Rosa Lüthi, cuisinière, à Berne et de

2. Candaux Alice
célibataire
ménagère
originaire de Premier domiciliée à
Premier née à
Premier le trois Aout
mil huit cent huitante-neuf fille de
David Louis Emile Candaux, dépositaire postal et de
Félicie Marie nee Boulay, à Premier.

Comme témoins :
1. Marguerite Poget, ménagère à Premier.
2. Léon Candaux, agriculteur, à Premier.

Les publications ont eu lieu à Premier et à Trüderswil, le vingt-un
Aout mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le onze Mai mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Certificat de publication à Trüders-
wil et de Premier

Les époux :

Alfred Lüthi
Alice Candaux

Les témoins :

M^{te} Poget
Léon Candaux

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier

Communiqué à l'officier de l'état
civil, à Trüderswil, le 11 Mai
Mai 1923.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 5.

Beiner.

et
Besson.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beiner. Friedrich.

célibataire.

conducteur B. L. S.

originaire de Schüpfen (Bern)

domicilié à

Bern-Bümpliz.

né à

Zürich.

le premier Juin.

mil huit cent nonante huit.

fils de

feu Friedrich Beiner.

et de

Theresia Bisser, à Schüpfen.

2. Besson. Berthe. Marguerite.

célibataire.

sans profession.

originaire de Befflens (Sauts)

domiciliée à

Befflens.

née à

Befflens.

le onze Octobre.

mil huit cent nonante sept.

fille de

François Besson, agriculteur.

et de

Adine, née Glupre, à Befflens.

Comme témoins :

1. François Besson fils, agriculteur, à Befflens.

2. Marie Beiner, garde-malades, à Bern.

Les publications ont eu lieu à Bern-Bümpliz, le trente Avril, et à Schüpfen et Befflens, le premier Mai, mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le dix huit Mai mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

Authentification de célibat le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Bern-Bümpliz.

Les époux :

Beiner fr.

Berthe Beiner née Besson

Les témoins :

François Besson fils

Marie Beiner.

L'officier de l'état civil :

Ab. Prignier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Schüpfen et à Bern-Bümpliz, le 18 Mai 1923.

Par jugement du 3 juin 1929, le Tribunal civil de Berne a dissous par le divorce le mariage désigné ci-contre.

Le mari ne pourra se remarier avant l'expiration de deux ans de la date du jugement.

Romainmôtier, le 15 juillet 1929
L'officier de l'état civil
Geomard

N° 6.

Flautier

Bonard^{et} nie Wehren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flautier Elie Florian — veuf de Elise Thérèse née Carmentrand, des le cinq Décembre mil neuf cent. dix-huit — agriculteur.

originaire de Juriens (Vaud) — domicilié à Juriens — né à Juriens.

le six Mai mil huit cent septante un. — fils des

défunts Charles Louis Jean David Flautier — et de Thérèse née Thérèse.

2. Bonard Elise — veuve de Constant Frédéric Bonard, des le premier Décembre

mil neuf cent quinze. — ménagère.

originaire de Croy et de Romainmotier (Vaud) — domiciliée à Croy — née à Pepres Paddens (Vaud).

le onze Mars mil huit cent septante sept. — fille des

défunts Pierre Abram Wehren — et de Thérèse née Mingard.

Comme témoins : 1. François Monachon, inspecteur forestier, à La Sarraz.
2. Lion Balle, laitier, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à Juriens Croy et Romainmotier, le quatre Mai mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le deux Juin mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :
Extraits des mariages des fiancés.
Extraits des dires des précédents conjoints.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Juriens, Croy et Romainmotier.

Les époux :
Florian Flautier
Elise Flautier nie Wehren

Les témoins :
François Monachon
Lion Balle

L'officier de l'état civil :
Ab. Reigrier

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 7.

Rechat.

Gaillard ^{et} Reichenbach.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rechat. Gustave. — veuf de Alice. née Clerc. des le vingt-cinq Mars, mil neuf cent dix-neuf. — agriculteur.

originaire de Crocy (Vaud) — domicilié à

Befflens (Vaud) — né à

Yveroy (Vaud) — le vingt-un Février

mil huit cent septante six. — fils des

défunts Pierre Abram Rechat — et de

Marie Marguerite. née Schautier.

2. Gaillard. Marie Marguerite. — veuve

de Jean Henri Gaillard. des le six Décembre

mil neuf cent dix-huit. — ménagère.

originaire de Cuarnens et Mairy (Vaud) — domiciliée à

Befflens. — née à

Moulin d'En Bas, vicie Bière, canton de quartere. Février.

mil huit cent huitante deux. — fille des

défunts M. Emmanuël Reichenbach — et de

M. Marie. Elisa. née Bonay.

Comme témoins : 1. Jules Glayre, agriculteur, à Befflens.

2. Julie Glayre, ménagère, à Befflens.

Les publications ont eu lieu à Crocy et à Befflens, le vingt-trois
et à Cuarnens et Mairy, le vingt-quatre Mai, mil neuf cent
vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remainmôtier, le neuf Juin, mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- Extrait du précédent mariage du fiancé
- Extraits des décès des précédents conjoints
- Extrait de naissance de l'épouse
- Lienet de famille de l'épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Crocy, Befflens, Cuarnens et Mairy

Les époux :

Gustave Rechat
Marguerite Rechat née Reichenbach

Les témoins :

Jules Glayre
Julie Glayre

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigriet

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Ch. Isère et à La Sarraz le 9 Juin 1923.

Déc. 13. No 8.
Poget
et
Sordet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poget François — veuf de Valentine Jeanne née T. Bonard,
né le vingt huit. Février. mil neuf cent. vingt. deux
— mécanicien.

originaire de Rigiez (Vaud) — domicilié à
Romainmotier (Vaud) — né à

Rigiez — le vingt. deux. Février.
— mil huit. cent. huitante. trois. — fils de
Charles. Wylse. Poget, agriculteur. — et de
Helène. Henriette née Talbot, à Rigiez.

2. Sordet Germaine —
— célibataire.
— endurcie.

originaire de Bredonnières (Vaud) — domiciliée à
Bredonnières — née à

Bredonnières — le seize. Juillet.
— mil neuf. cent. un. — fille de
feu Henri. François. Sordet — et de
Marie. Ulce née T. Bonard, à Bredonnières.

Comme témoins : } 1. Elise. Schrab, ménagère, à Romainmotier.
2. Johr. Sordet, agriculteur, à Bredonnières.

Les publications ont eu lieu à Romainmotier, Rigiez et Bredonnières,
le vingt. sept. Avril. mil neuf cent vingt. trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier. le neuf. Juin. mil neuf cent. vingt. trois.

Pièces déposées :

- Extrait du précédent mariage du fiancé
- Extrait de décès de la précédente femme.
- Extrait de naissance de la fiancée.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Rigiez,
Romainmotier et Bredonnières

Les époux :

François Poget
Germaine Poget née Sordet

Les témoins :

Elise Schrab
Sordet - Sohn

Communiqué à l'officier de l'état
civil, à Arzier, le 19. Juin 1913.

L'officier de l'état civil ;
Ab. Reignier

Registre des mariages A.

N° 9.

Buxcel

Zahnd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buxcel Raymond Louis.

cibataire

instituteur

originaire de Romainmotier (Taud.) domicilié à
Romainmotier né àBièle (Taud.) le huit Mars.

mil huit cent. nonante neuf. fils de

Charles Emile Buxcel, inspecteur scolaire. et deDelavie Frédérique, née Monthoux, à Lausanne.2. Zahnd Kelly Elise Marie.

cibataire

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Romainmotier née àRomainmotier le trente Septembre.

mil neuf cent. un. fille de

Emile Frédéric Zahnd, boulanger, à Romainmotier. et defeu Elise Alice, née Luquiers.

Comme témoins :

1. Emile Frédéric Zahnd, boulanger, à Romainmotier.2. Armand Boulaz, hôtelier, à Romainmotier.Les publications ont eu lieu à Romainmotier, le quatorze, et à
Guggisberg, le quinze Juin, mil neuf cent vingt trois.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Romainmotier, le cinq Juillet, mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.Promesse de mariageCertificats de publication de Romain-
motier et de Guggisberg.

Les époux :

Raymond BuxcelKelly Buxcel née Zahnd

Les témoins :

E. ZahndA. Boulaz

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier.Communiqué à l'officier de l'état
civil, à Guggisberg, le 5. Juillet
1923.

N^o 10.
Sordet
Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sordet Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Prekmnières (Vaud) domicilié à
Prekmnières né à
Prekmnières le vingt-un Mars
mil huit cent nonante trois fils de
Gustave Sordet, agriculteur et de
Mélanie née Guillaume, à Prekmnières

2. Berthoud Elina Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Befflens et de Prekmnières (Vaud) domiciliée à
Prekmnières née à
Prekmnières le vingt Juillet
mil huit cent nonante trois fille de
feu Henri Berthoud et de
Elise née Collomb, bucaliste postal, à Prekmnières

Comme témoins :
1. Melley Berthoud, ménagère, à Prekmnières
2. Luyf Sordet, ménagère, à Prekmnières

Les publications ont eu lieu à Prekmnières et à Befflens le six
Septembre, mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt-neuf Septembre mil neuf cent
vingt trois

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Prekmnières, et de Befflens

Les époux :
E. Sordet
et Sordet née Berthoud

Les témoins :
Melley Berthoud
Luyf Sordet

Communiqué

L'officier de l'état civil :
Ab. Prigniel

N° 11.

Dizerens.

et
Jeanneret-Grosjean.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens. Aimé — veuf de Marie. Elisa, née Morplan, des le
vingt-cinq octobre mil neuf cent dix-neuf
mariage.

originaire de Savigny. (Vaud.) domicilié à
Envy. (Vaud.) né à
Premier. (Vaud.) le vingt-huit. avril.
mil. huit. cent. huitante. deux. — fils de

Louis. Samuel. Dizerens, charpentier. — et de
Rosine. Pline. née Taret, à Envy.

2. Jeanneret-Grosjean. Laure Gabrielle.
célibataire.

originaire de La Cle. (Neuchâtel.) domiciliée à
Romainmôtier. (Vaud.) née à
La Chaux-de-Fonds. (Neuchâtel.) le vingt-un. Mars.
mil. huit. cent. norante. deux. — fille de

James. Edouard. Jeanneret-Grosjean, bûcheron, à La — et de
feue Laure. Esther. née Jean-Richard. Chaux-de-Fonds.

Comme témoins : 1. Emile. Terreaud, agriculteur, à Romainmôtier.
2. Marthe. Dizerens, ménagère, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, Envy, Savigny
et La Cle, le huit. Septembre. mil neuf cent vingt
trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier. le quatre. Octobre. mil neuf cent. vingt. trois.

Pièces déposées :
Extrait du 1^{er} mariage du fiancé.
Extrait du décès de sa 1^{re} femme.
Extrait de naissance de la fiancée.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Savigny, Envy, La Cle
et Romainmôtier.

Les époux :
Aimé Dizerens.
Y Dizerens née Jeanneret-Grosjean

Les témoins :
Em. Terreaud
Marthe Dizerens

Communiqué aux officiers de l'état
civil, à Savigny et au La Cle,
le 11. Octobre. 1923.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reigriet.

N° 12.

Berles

et
Roy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berles Ami Auguste
célibataire

instituteur

originaire de Armont-dessus (Vaud) domicilié à

Bretonnières (Vaud) né à

Armont-dessus le deux Mars

mil huit cent. nonante-huit. fils de

Auguste David Berles, agriculteur et de

Chisette née Brand, à Armont-dessus.

2. Roy Lucienne Ulice
célibataire

originaire de Bretonnières domiciliée à

Bretonnières née à

Bretonnières le onze Mars

mil neuf cent. deux. fille de

Lucien Roy, agriculteur et de

Ulice née Guillaume, à Bretonnières.

Comme témoins :
1. Auguste Berles, agriculteur, à Armont-dessus
2. Lucien Roy, agriculteur, à Bretonnières.

Les publications ont eu lieu à Bretonnières le vingt-cinq, et à Armont-dessus, le vingt-six, septembre, mil neuf cent. vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promis le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de
Armont-dessus et de Bretonnières

Les époux :

Berles
L. Berles née Roy

Les témoins :

Auguste Berles
Lucien Roy

L'officier de l'état civil :

Abt Reignier

Communiqué à l'officier de l'état civil, à Armont-dessus, le 19. octobre 1923.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 13.

Sardet

et
Fauray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sardet Robert

célibataire

agriculteur

originaire de Bretonnières (Vaud)

domicilié à

Bretonnières

né aux

Verrières (Suisse)

le six. août.

mil neuf cent. deux.

fils de

Jules Sardet, agriculteur, à Vandœuvre (Genève)

et de

Mme Adèle Irma, née Côté, dit Jacques.

2. Fauray Erika Gabrielle

célibataire

originaire de Bretonnières

domiciliée à

Bretonnières

née à

Revoir (Vaud)

le neuf. Février.

mil neuf cent. trois.

fille de

Alphonsine Louise Fauray, fille elle-même de

et de

Pierre Henri Fauray, et de Marie Perrechon.

Comme témoins :

1. Lina Perrechon, ménagère, à Bretonnières.

2. Henri Perrechon, cordonnier, à Bretonnières.

Les publications ont eu lieu à Bretonnières, le onze. octobre. mil neuf cent vingt. trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remainmotier, le vingt. six. octobre, mil neuf cent vingt. trois.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Certificat de publication de Bretonnières

Les époux :

Robert Sardet
Gabrielle Sardet nee Fauray

Les témoins :

Lina Perrechon
Perrechon Henri

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

Communiqué

N° 14.

Genier.

et
Jaccard. née Bourgeois.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier Justin Constant — célibataire.

— cantonnier de l'Etat.

originaire de Chierrens (Vaud) — domicilié à

La Russille (canton de S. Clément) — né à

La Russille — le dix-huit Juin

mil huit cent quarante-huit. — fils de

Alfred Genier, agriculteur. — et de

Alice Louise née Jaccard, à La Russille.

2. Jaccard. née Bourgeois. Henriette — veuve de

Jules Jaccard, déc. le dix-huit Mai mil neuf

cent vingt-un. — ménagère.

originaire de S. Clément — domiciliée à

La Russille — née à

Trahins (Vaud) — le dix-neuf Octobre

mil huit cent quarante-neuf. — fille de

Emile Edouard Bourgeois, agriculteur. — et de

Alvine Henriette née Haller, à Pressy (Vaud).

Comme témoins : } 1. Charles Junod, mécanicien, à Sainte-Croix.

2. Juliette Junod, ménagère, à Sainte-Croix.

Les publications ont eu lieu à St. Clément le vingt-huit, et à Chierrens

le vingt-neuf. Septembre. mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premainnotier le vingt-sept. Octobre, mil neuf cent — vingt-trois.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Extrait du 1^{er} mariage de l'épouse.

Extrait du décès du 1^{er} mari.

de l'épouse.

Trombasse de mariage.

Certificats de publication des

Clément et de Chierrens.

Les époux :

Justin Genier
H. Jaccard née Bourgeois

Les témoins :

Charles Junod
Juliette Junod

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigriet.

Communiqué à l'officier de l'état civil, à St. Colomb, le 27 Octobre 1923.

Registre des mariages A.

N° 15.

Curtet.

et
Badam.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curtet Alfred Henri

cibataire.

agriculteur.

originaire de Juriens. (Vaud.)

domicilié à

La Traz, (Vaud.) précédemment à Juriens.

né à

Monticher. (Vaud.)

le vingt. six. Octobre.

mil huit cent. nonante huit.

fils de

feu Marc Auguste Curtet.

et de

Jenny. Henriette. Louisa. née Cheseaux, ménagère, à Juriens.

2. Badam Eva Emma

cibataire.

ménagère.

originaire de Sullens. (Vaud.)

domiciliée à

La Traz.

née à

La Traz.

le cinq. Septembre.

mil neuf cent. quatre.

fille de

Eli. Daniel. Badam, maréchal.

et de

Jeannette. née Chadelin, à La Traz.

Comme témoins :

1. Eli. Daniel. Badam, maréchal, à La Traz.

2. Louisa. Curtet. née Cheseaux, ménagère, à Juriens.

Les publications ont eu lieu à Juriens, La Traz et Sullens, le
neuf. Octobre. mil neuf cent vingt. trois.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Promu au motif. le vingt. sept. Octobre. mil neuf cent. vingt.
trois.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Autorisation des parents de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Juriens

La Traz et Sullens.

Les époux :

Curtet Alfred.

Eva Curtet née Badam

Les témoins :

Eli. Badam

Louisa Curtet

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier.

Communiqué à l'officier de l'état
civil, à Sullens, le 27. Octobre.
1923.

N^o 16.
Siegrist
et
RoCHAT.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegrist Ernest
cibataire

charpentier

originaire de Yrdemwald (Argovie) domicilié à

Ripples (Taud.) né à

Oftringen (Argovie) le six. Novembre.

mil huit. cent. nonante. sept. fils de

Frédéric Siegrist à Kunzenschwil (Argovie) et de

feu Elise née Kutschleger.

2. RoCHAT Linadia Nadège Florence

cibataire

ménagère

originaire de Croy (Taud.) domiciliée à

Befflens (Taud.) née à

Croy le quatorze. Novembre.

mil neuf. cent fille de

Guillaume RoCHAT, à Befflens. et de

feu Ulric née Elise.

Comme témoins :

1. Fernand RoCHAT, agriculteur, à Befflens.

2. Fritz Siegrist, ouvrier de fabrique, à Unterentfelden (Argovie)

Les publications ont eu lieu à Ripples et Yrdemwald, le vingt. cinq.

et à Croy et Befflens, le vingt. six. Septembre. mil. neuf.

cent vingt. trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premainmattier, le deux. Novembre. mil. neuf. cent. vingt. trois.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état

civil d'Apples, de célébrer le

mariage.

Les époux :

Siegrist Ernest.

Nadège Siegrist née RoCHAT

Les témoins :

Fernand RoCHAT

Fritz Siegrist.

L'officier de l'état civil :

Ab. Treizniel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Yrdemwald, et Apples le 2. Novembre 1923.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 17.

Dufey
Kirchhofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey Charles Emile célibataire.

agriculteur.

originaire de Palézieux (Vaud) domicilié à

Monticher (Vaud) né à

Monticher le dix-neuf Janvier.

mil huit cent nonante huit fils de

son Jules Emile Dufey et de

Mathilde Rachel née Moreillon, ménagère, à Monticher.

2. Kirchhofer Elise Marie célibataire.

ménagère.

originaire de Arni (Berne) domiciliée à

Juriens (Vaud) née à

Juriens le deux Septembre.

mil huit cent nonante neuf fille de

Henri Emile Kirchhofer, agriculteur et de

Marie Frédérique née Grimm, à Juriens.

Comme témoins : 1. François Bergeaud, jardinier, à Romainmotier.

2. Emile Kirchhofer, fils, agriculteur, à Juriens.

Les publications ont eu lieu à Monticher, le vingt-neuf, à Palézieux, Priglen et Juriens, le trente octobre mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le trente Novembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Publication de célibat le mariage, délivré par l'officier de l'état civil de St. Gall.

Les époux :

Dufey Charles
Dufey Marie née Kirchhofer

Les témoins :

F. Bergeaud
E. Kirchhofer fils

L'officier de l'état civil :

Ab. Prigrier

Rectification:
Par décision du 13 novembre 1948 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que le nom patronymique des membres de la famille Kirchhofer soit orthographié "Kirchhofer" c'est à dire avec deux "h".
Romainmotier, le 30 novembre 1948
L'officier de l'état civil :
Schimmaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil à Palézieux, St. Gall et Priglen le 30 Novembre 1948.

N° 18.
Merlan
et
Boulaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merlan Benjamin Louis _____
célibataire

_____ mécanicien
originaire de Cheriv (Vallée de Joux) (Taud.) _____ domicilié à
Juriens (Taud.) _____ né à _____

Piquet Dessaus sœur de Cheriv le trente Novembre _____
mil huit cent. nonante huit _____ fils de
Paul François Merlan horloger _____ et de

Eugénie Mariagnne née Merlan au Prassus sœur de Cheriv

2. Boulaz Rose Emma _____
célibataire

originaire de Pomainmotier et de Premier (Taud.) _____ domiciliée à
Pomainmotier _____ née à
Pomainmotier _____ le dix. avril _____

_____ mil huit cent. nonante sept _____ fille de
César Adolphe Boulaz maréchal _____ et de
Marie Elise dite Elise née Sordet à Pomainmotier

Comme témoins : } 1. Elise Boulaz ménagère, à Pomainmotier.
2. César Boulaz maréchal, à Pomainmotier.

Les publications ont eu lieu à Pomainmotier, Premier et Juriens, le
trois, et au Sentier et au Prassus, sœur de Cheriv, le
quatre Décembre mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pomainmotier le vingt quatre Décembre mil neuf
cent vingt trois.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de P.
moinmotier, Juriens, Premier, Le
Sentier, et de Le Prassus.

Les époux :
B. Merlan
E. Merlan nee Boulaz

Les témoins :
E. Boulaz
C. Boulaz

Communiqué à l'officier de l'état
civil, au Sentier, le 24. Décembre
1923.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reizniel

Registre des mariages A.

N°

V. S. le 27 Février 1924.

Le Préfet :

Jeant

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le N° 18, à la page 162, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1923. (avis.)

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

~~originaire de~~

Ce que nous certifions.

~~domicilié à~~

Romainmotier, le 21 Décembre 1923.

~~né à~~

~~mil~~



Arb. Reignier
off. de l'état civil

~~filz de~~

~~et de~~

2. Un double a été remis le 5. Janvier 1924 (quatre) à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2. de la loi

Romainmotier, le 5. Janvier 1924

~~originaire de~~



Arb. Reignier
off. de l'état civil

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~mil~~

~~cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1924 (quatre)

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1.
Clere
et
Crosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clere Eugene Alfred — veuf de Jeanne Marie née
 Andrey, des le vingt huit. Novembre mil
 neuf cent vingt. trois. — chocolatier.
 originaire de Befflens. (Vaud.) — domicilié à
 Befflens. — né à
 Befflens. — le sept. Septembre
 mil huit. cent. nonante. sept. — fils de
 Justin. Ulysse Clere, agriculteur. — et de
 Marie. Louise. née Crosset, à Befflens.

2. Crosset Adèle Louise —
 célibataire.

originaire de Allon. (Vaud.) — domiciliée à
 Befflens. — née à
 Allonnes. née Le Chatelard, le treize. Octobre.
 mil huit. cent. nonante. neuf. — fille de
 feu Louis. Henri. Crosset. — et de
 Emilie. Marie. Louise. née Bersard, à Venet. Les Planches.

Comme témoins : } 1. Justin. Ulysse. Clere, agriculteur, à Befflens.
 } 2. Robert. Clere, cordonnier, à Befflens.

Les publications ont eu lieu à Befflens. et Allon, le deux, et
 à Allonnes, le treize. Janvier. mil neuf cent vingt. quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romarinnetier. le vingt. neuf. Janvier. mil. neuf. cent.
 vingt. quatre

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux.
 Promesse de mariage, avec indication
 du lieu de mariage, et du décès de la
 1^{re} femme de l'époux.
 Certificat de publication de Befflens,
 Allon et Allonnes.

Les époux :

Eugene Clere
 Adèle Clere Crosset

Les témoins :

Clere Justin Ulysse
 Robert Clere

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigriet

Communiqué aux officiers de l'état
 civil, à Allon et à Allonnes, le
 29. Janvier. 1924.

N^o 2.
Sandry
et
Boulaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandry Jean Alfred célibataire

employé de banque

originaire de Cossonay et Chevilly (Vaud) domicilié à Cossonay né à Cossonay

le sept. Novembre mil huit cent nonante un fils de

François Henri Victor Sandry, agriculteur, à Cossonay et de Susanne Charlotte Gardy, décédée

2. Boulaz Marie Emma célibataire

originaire de Romainmôtier et Tremiel (Vaud) domiciliée à Romainmôtier née à Romainmôtier

le neuf Janvier mil huit cent nonante six fille de

Gustave Boulaz, garde forestier et de Mari Louise née Berlon, à Romainmôtier

Comme témoins : 1. Gustave Boulaz, garde forestier, à Romainmôtier
2. François Sandry, aubergiste, à Rampigny

Les publications ont eu lieu à Cossonay, le huit, et à Chevilly, Romainmôtier et Tremiel, le neuf Janvier, mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le neuf Février, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Autodisation de célibat et mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Cossonay

Les époux :

J. Sandry
M. Boulaz, née Boulaz

Les témoins :

Gust. Boulaz
François Sandry

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizniel

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Cossonay, et à La Sarraz, le 9 Février 1924

N° 3.

Reymond
Gaillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Charles Louis

célibataire

manœuvre

originaire de St. Abbaye et du Chenit (Vaud)

domicilié à

Croy (Vaud)

né à

Croy

le vingt six Aout

mil neuf cent deux

fils de

Mme Reymond, maréchal

et de

Mme Madelaine née Strausak, à Croy

2. Gaillard Florence

célibataire

ménagère

originaire de Serges (Vaud)

domiciliée à

Befflens (Vaud)

née à

Serges

le dix sept Avril

mil neuf cent un

fille de

Adolphe Gaillard, agriculteur

et de

Thémence Susette, née Marchand, à Befflens

Comme témoins :

- 1. Reymond Pucelet, instituteur, à Romarinnetier
- 2. Marie Puzgot, institutrice, à Romarinnetier

Les publications ont eu lieu à Croy, Befflens, St. Abbaye et au Brassus, le quatre au Sentier le cinq, et à Serges, le six Février mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romarinnetier le premier Mars mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St. Abbaye, Le Sentier, Le Brassus, Serges, Croy et Befflens

Les époux :

Reymond Charles
Reymond né Gaillard

Les témoins :

R. Pucelet

M. Puzgot

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigniol

Communiqué aux officiers de l'état civil à St. Abbaye, au Sentier, et à Lesignerolle, le 1^{er} Mars 1924

N^o 4.

Sordet

et
Micheli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sordet Robert

célibataire

hôtelier

originaire de Bretennières (Vaud)

domicilié à

Croy (Vaud)

né à

rue Romainmattier

le dix-neuf Décembre

mil huit cent nonante-neuf

fils de

père Emile Sordet

et de

Marie, née Chevalier, à Croy

2. Micheli Ersilia

célibataire

originaire de Canal San Bovo (Trentin & Italie)

domiciliée à

Mbalans (Grisons)

née à

Drellanos, Argentine (Somme) seize Novembre

mil neuf cent

fille de

père Ersilia Micheli, entrepreneur, à Mbalans (Grisons)

et de

père Maria, née Erbea

Comme témoins :

1. Emile Perreaud, fils, agriculteur, à Romainmattier

2. Juliette Carat, ménagère, à Croy

Les publications ont eu lieu à Bretennières, Croy, le premier, à Mbalans, le deux, et à Canal San Bovo, le dix-sept. Février, mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmattier, le vingt-trois Avril, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

État libre de l'épouse.

Permis de séjour de l'épouse.

Promesse de mariage.

Autorisation de publication, délivrée

par le Département de Justice et Police.

Certificats de publication de Bretennières,

Croy, Mbalans, et Canal San Bovo.

Attestation de capacité.

Communiqué, à l'officier de l'état civil

à Mbalans, et à la Chamellerie

d'Etat, à Lausanne, le 23. Avril.

1924.

Les époux :

Sordet Robert
& Sordet Micheli

Les témoins :

G. Perreaud
J. Carat

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigrier

N^o 5.
Collomb
et
Berler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collomb Alfred Joseph — célibataire

agriculteur

originaire de Bretonnières (Saud.) — domicilié à

Bretonnières — né à

Bretonnières — le six Janvier

— mil huit cent huitante quatre — fils de

feu Edouard Lucien Collomb — et de

feue Marie née Porf

2. Berler Frida Céline — célibataire

ménagère

originaire de Armont-Dessous (Saud.) — domiciliée à

Bretonnières — née à

Armont-Dessous (à Serignat) le dix Janvier

— mil huit cent nonante deux — fille de

David Auguste Berler, agriculteur — et de

Lidette née Brand à Serignat

- Comme témoins :
- 1. Ernest Bille, agriculteur, à Bretonnières.
 - 2. Ami Berler, instituteur, à Bretonnières.

Les publications ont eu lieu à Bretonnières le vingt-trois, et à Armont-Dessous, le vingt-quatre Avril mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promainmotier le seize Mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- Extrait de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Bretonnières et à Armont-Dessous

Les époux :

Alfred Collomb
Frida Collomb Berler

Les témoins :

E. Bille
Berler

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigniel

Communiqué à l'officier de l'état civil, à Armont-Dessous, le 16 Mai 1924.

N° 6.

Desponds.

et
Euser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds Robert Marie

célibataire

ouvrier de fabrique

originaire de Sussery (Vaud)

domicilié à

Vallorbe au Darf (Vaud)

né à

Sussery

le cinq avril

mil huit cent vingt sept

fils de

Constant Desponds au Darf

et de

pece Lia nica Serdet2. Euser Lucie Emilie

célibataire

ménagère

originaire de Enry (Vaud)

domiciliée à

Enry

née à

Enry

le vingt Novembre

mil neuf cent quatre

fille de

Paul Euser, agriculteur

et de

Helene Emma, née Candaux, à Enry

Comme témoins :

1. Paul Euser, agriculteur, à Enry2. Frédéric Euser, manoeuvre, à EnryLes publications ont eu lieu à Vallorbe, le douze, à Sussery, et àEnry, le seize Mai mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prominnotier, le six Juin, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Vallorbe

Les époux :

Robert Desponds
Lucie Desponds née Euser

Les témoins :

Paul Euser
Frédéric Euser

L'officier de l'état civil :

Ab. ReignerCommuniqué aux officiers de l'état civil, à La Barraz, et à Vallorbe, le 6 Juin 1924.

No 4
Paget
et
Paux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paget Gustave François ———— célibataire

agriculteur

originaire de Premier (Vaud) ———— domicilié à

Signerolle (Vaud) ———— né à

Premier ———— le vingt-trois Février

mil huit cent nonante quatre ———— fils de

et de Jean Henri Paget

Sauve Jeanette née Prof, à Signerolle

2. Paux Germaine ———— célibataire

ménagère

originaire de S' Abergement (Vaud) ———— domiciliée à

S' Abergement ———— née à

S' Abergement ———— le dix-sept Avril

mil huit cent nonante neuf ———— fille de

et de Alexis Alfred Paux

Jenny Farny née Gauthier, à S' Abergement

Comme témoins : 1. Ernest Paget, agriculteur à Premier

2. César Boulaz, maréchal, à Romainmôtte

Les publications ont eu lieu à Signerolle, le trente-un Mai,

à S' Abergement le premier, et à Premier, le trois

juin, mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtte, le quatorze Juin, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Signerolle

Les époux :

Paget François
Germaine Paget née Paux

Les témoins :

Ernest Paget
C. Boulaz

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigniel

Communiqué à l'officier de l'état civil de Signerolle, le 14 Juin 1924

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 8.

Cavat

et

Moni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavat Robert Jules Moni

célibataire

agriculteur

originaire de Croy (Vaud)

domicilié à

Croy

né à

Croy

le trois Avril

mil neuf cent, trois

fil de

Louis Emile Cavat, agriculteur

et de

Celina Henriette, née Rochat, à Croy

2. Moni Elisa Aline

célibataire

ménagère

originaire de Püegsau (T. Deme)

domiciliée à

Arbe (Vaud)

née à

Croy

le vingt cinq Janvier

mil neuf cent, quatre

fille de

son Jacob Louis Moni

et de

Rida Emérentine Turin, née Magnenet, ménagère, à Croy

Comme témoins :

1. Louis Emile Cavat, agriculteur, à Croy

2. Celina Henriette Cavat, née Rochat, à Croy

Les publications ont eu lieu à Croy et à Arbe, le cinq, et à Püegsau, le six Juin, mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le vingt un Juin, mil neuf cent, vingt quatre

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Croy, Püegsau et Arbe

Les époux :

Cavat Robert

Elisa Cavat née Moni

Les témoins :

L. Cavat Rochat

Henriette Cavat

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Divorce. - Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 28 mai 1953, déclaré définitif et exécutoire le 15 juin 1953, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Romainmotier, le 30 juin 1953

L'officier de l'état civil :

Romain



N^o 9
Grenier
et
Cochet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grenier Edmond

célibataire

agriculteur

originaire de Bardonnex (Genève) domicilié à

Genève né à

Chigny (Genève) le vingt-cinq juillet

mil huit cent vingt-un fils de

défunt Philippe Grenier et de

Sophie Schmitzer, sa veuve, domiciliée à Genève.

2. Cochet Jeanne Pline Eulalie

célibataire

originaire de Tremier (Vaud) domiciliée à

Tremier née à

Tremier le vingt-deux août

mil neuf cent sept fille de

Louis Cochet, agriculteur et de

Léonie Boulaz, sa femme, domiciliés à Tremier.

Comme témoins : 1. Louis Cochet, agriculteur, à Tremier.

2. Léonie Cochet, née Boulaz, à Tremier.

Les publications ont eu lieu à Genève le sept, à Tremier le huit, et à Bardonnex le neuf août, mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promainmôtier le vingt-trois août, mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Genève.

Les époux :

Ed. Grenier

Jeanne Grenier, née Cochet.

Les témoins :

Louis Cochet

Léonie Cochet, née Boulaz.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 44
Fischer.

et
Jaccard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischer Ludwig Karl _____
célibataire.

_____ dessinateur.

originaire de Zürich _____ domicilié à

Paris, 18^{me} Arrondissement, France _____ né à

Zürich _____ le vingt-neuf sept.

mil. huit. cent. nonante. huit. _____ fils de

Ludwig Fischer _____ et de

Emilie née Frank, domiciliés à Schaffhouse.

2. Jaccard Clotilde Alice Marie _____
célibataire.

originaire de Sainte-Croix (Vaud) _____ domiciliée à

Romainmôtier (Vaud) _____ née à

Romainmôtier _____ le vingt-cinq avril

mil. huit. cent. nonante. sept. _____ fille de

Honri Jaccard _____ et de

Justine née de Zerbet, domiciliés à Romainmôtier.

Comme témoins : } 1. Suzanne Candaux, sans profession, à Lausanne,
2. Charles Jaccard, mécanicien dentiste, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Zürich, le vingt-trois, à Sainte-Croix
et Romainmôtier, le vingt-quatre juillet, et à Paris, le
premier août, mil. neuf. cent. vingt. quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier, le dix. Septembre, mil. neuf. cent. vingt. quatre.

Pièces déposées :

Autisation délivrée par l'officier de l'état civil de Zürich, pour la célébration du mariage.

Les époux :

Fischer
Marie Fischer née Jaccard

Les témoins :

Suzanne Candaux
Ch. Jaccard.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigniel.

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Zürich, et à Sainte-Croix, et à la Chancellerie d'Etat, le 10. Septembre. 1924.

La communication à la Chancellerie, a été fournie, il n'est pas nécessaire de communiquer, pour les Suisses domiciliés à l'étranger. Voir Instructions, pag. 22, 23.

N^o 11.
Guignard
et
Vendayer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Auguste Jules célibataire

mécanicien

originaire de L'Abbaye (Vaud) domicilié à

Juriens (Vaud) né à

L'Abbaye le vingt

mil neuf cent un fils de

Paul Louis Guignard, agriculteur, à L'Abbaye et de

Jeune Julia Louise née Simond

2. Vendayer Germaine Lydia célibataire

ménagère

originaire de Cronay (Vaud) domiciliée à

Rigle (Vaud) née à

Yvonand (Vaud) le quinze

mil huit cent nonante neuf fille de

Denis Vendayer, cordonnier, à Yvonand et de

Jeune Marguerite Sophie née Cuignier

- Comme témoins :
- 1. Auguste Grandjean, agriculteur, à Juriens
 - 2. Elvire Grandjean, ménagère, à Juriens

Les publications ont eu lieu à Juriens, L'Abbaye et Rigle, le sept, et à Cronay, le neuf octobre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt trois octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication, de L'Abbaye, Juriens, Cronay et Rigle

Les époux :

Guignard
J. Guignard rue Vendayer

Les témoins :

Aug. Grandjean
Elvire Grandjean

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigniel

Communiqué aux officiers de l'état civil, à L'Abbaye, Romanel et Rigle, le 23 octobre 1914

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 12.

Paget.
et
Desponds.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paget Arnold Ami

célibataire

agriculteur

originaire de Remiel (Vaud)

domicilié à

Remiel

né à

Remiel

le vingt-un juillet

mil huit cent quarante quatre

fils de

Juven. Henri Paget, agriculteur

et de

Aline Emma née Cochet, à Remiel

2. Desponds Elvina Filise

célibataire

ménagère

originaire de Sussy (Vaud)

domiciliée à

Vallerbe (Le Day)

née à

Vallerbe (Grands Bois)

le seize juin

mil neuf cent deux

fille de

Constant Desponds, rebaitier de l'Usine du Day, au Day, et de
peue Lia née Serdet

Comme témoins :

1. René Grandjean, agriculteur, à Juriens

2. Madeline Paget, ménagère, à Remiel

Les publications ont eu lieu à Remiel et Sussy, le vingt, et à
Vallerbe, le vingt deux, Septembre mil neuf cent quarante quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remanié le huit Novembre mil neuf cent quarante quatre

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Remiel,

Sussy et Vallerbe

Les époux :

Ami Paget

E. Paget née Desponds

Les témoins :

René Grandjean

Madeline Paget

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigriet

Communiqué aux officiers de l'état
civil, à Chaumont, et à Vallerbe,
le 8 Novembre 1924.

N° 13.

Favre

et
Bonzon

le 20 Février 1925.

le Pasteur:

Jacquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Gaston

célibataire

manœuvre mécanicien

originaire de Gommérens la Ville (Vaud)

domicilié à

Croy (Vaud)

né à

Arnex sur Orbe (Vaud) le neuf Mars

mil neuf cent quatre

fils de

Vincent François, fondeur, agriculteur

et de

Ernestine née Paudat, à Arnex sur Orbe

2. Bonzon Yvonne

célibataire

ménagère

originaire de Pompaples (Vaud)

domiciliée à

Croy

née à

Croy le huit Mars

mil neuf cent cinq

fille de

feu Eugène Marius Samuel Bonzon

et de

Ida née Bonard, ménagère, à Croy

Comme témoins :

1. Madeline Schapoth, cuisinière, à Romainmotier

2. Emile Perreaud fils, agriculteur, à Romainmotier

Les publications ont eu lieu à Croy, Gommérens la Ville, et Pompaples

le dix sept Novembre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le vingt six Décembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux.
- Consentement de la mère de l'épouse.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Gommérens la Ville, Pompaples et Croy.

Les époux :

Gaston Favre
I. Favre née Bonzon

Les témoins :

M. Schapoth
M. Perreaud

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigniel

Communiqué aux officiers de l'état civil
à Echallens et à La Sarraz le
26 Décembre 1924.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le N° 13, à la page 176, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1924 (quatre)

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

~~originaire de~~

Ce que nous certifions.

~~domicilié à~~

Romainmotier le 31 Décembre 1924.

~~né à~~

~~mil~~



Ab. Reignier
off. de l'état civil.

~~filz de~~

~~et de~~

2. Un double a été remis le 5 Janvier 1925 (cinq) à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 14, de la loi.

Romainmotier le 5 Janvier 1925.

~~originaire de~~



Ab. Reignier
off. de l'état civil.

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~mil~~

~~cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1.
Romanens
et
Bonard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Romanens Lucien Hermann
cibataire
agriculteur
originaire de Sorens (Vaud) domicilié à
Croy (Vaud) précédemment à Pringy (Vaud) né à
Gllion (Vaud) le neuf Janvier
mil neuf cent
fils de
défunts Auguste Vincent Romanens et de
Marie Susanne Nicole

2. Bonard Jeanne Marie
cibataire
ménagère
originaire de Croy et de Romarinnetier domiciliée à
Croy née à
Croy le vingt deux Décembre
mil huit cent nonante neuf
fille de
feu Charles Louis Bonard et de
Marie née Moni ménagère à Croy

Comme témoins :
1. Marguerite Bonard, femme de chambre, à Beana
2. Albert Peiry, agriculteur, à Grancy

Les publications ont eu lieu à Romarinnetier, Croy, Pringy, et Sorens, le huit Janvier, mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romarinnetier le sept Février, mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication, de Sorens, Pringy, Croy, et Romarinnetier

Les époux :

Romanens Hermann
Romanens née Bonard

Les témoins :

M. Bonard
Albert Peiry

L'officier de l'état civil :

Ab. Peigniel

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Sorens, et La Sarraz, le 8 Février 1925.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.

Reymond
et
Berquerand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Frédéric Henri
c. libataire
agriculteur
originaire de Taulion (Taud) domicilié à
Ensus (Taud) né à
Taulion le huit Janvier
mil huit cent quarante huit fils de
Auguste Henri Reymond, agriculteur et de
Mariette Louise née Gorf, à Ensus

2. Berquerand Marie Marguerite
c. libataire
ménagère
originaire de Colleges (Valais) domiciliée à
Ensus née à
Champalais, Genève le dix Octobre
mil neuf cent six fille de
feu Charles Berquerand et de
Virginie Carandola, à Genève (ville)

Comme témoins :
1. Marie Berquerand, ménagère, à Genève
2. Henri Reymond, agriculteur, à Ensus

Les publications ont eu lieu à Ensus, et Taulion, le dix sept, et à
Colleges, le dix neuf Janvier, mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Remainmozier, le quatorze Février mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Consentement à mariage pour l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de
Taulion, Colleges et Ensus.

Les époux :

Reymond Frédéric
M. Reymond ni Berquerand

Les témoins :

Berquerand
Henri Reymond

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Taulion et à Colleges,
le 14 Février 1925.

N° 3.

Lanz

et

Benoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lanz Fritz célibataire

agriculteur.

originaire de Gondiswil. (Berne) domicilié à

Steffisburg. (Berne) né à

Steffisburg. le dix-huit. Décembre.

mil huit. cent. nonante. neuf. fils de

Ernst Lanz, propriétaire. et de

Louise. née Waffeler, à Steffisburg.

2. Benoit Jenny. Louise célibataire.

originaire de Juriens. (Vaud) domiciliée à

Croy. (Vaud) née à

Croy. le vingt. Décembre.

mil huit. cent. nonante. neuf. fille de

Auguste Henri Benoit, agriculteur. et de

Ida. Jenny. née Besson, à Croy.

Comme témoins :

1. Ernst Lanz, propriétaire, à Steffisburg.

2. Auguste Henri Benoit, agriculteur, à Croy.

Les publications ont eu lieu à Steffisburg. le treize. à Gondiswil.

Juriens. et Croy. le quinze. Janvier. mil neuf cent vingt. cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier. le vingt. un. Février. mil neuf cent. vingt. cinq.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil, de Steffisburg.

Les époux :

Lanz Fritz
Louise Lanz née Benoit

Les témoins :

F. Lanz
Aug Benoit

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizniel

Rectification.

Par décision du 18 juillet 1956, le Département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le nom patronymique de la mère de l'époux soit orthographié "Waffeler" et non "Waffeleu" et son prénom "Louise" et non "Louise".

Romainmotier, le 17 juillet 1956

Officier de l'état civil:

Romainmotier



N° 4.

Bertholet

et
Pöschung

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet Héli Henri

célibataire

originaire de La Traz et Pougemont (Vaud) ——— surruiet de fabrique ——— domicilié àLa Sarraz (Vaud) ——— né àSallens (Vaud) (au Moulin) le vingt sept févriermil neuf cent vingt ——— fils deJules Lucien Bertholet ——— et deAdèle née Budnard, à La Sarraz2. Pöschung Vally Constance

célibataire

originaire de Gessenay (Reine) ——— domiciliée àRomainmôtier (Vaud) ——— née àRomainmôtier ——— le quinze septembremil huit cent nonante neuf ——— fille dePaul Fritz André Pöschung, à Romainmôtier ——— et deJean Elisabeth née Beetschen

Comme témoins :

1. Alice Bertholet, surruiet de fabrique, à La Sarraz
2. Alfred Schwab, agriculteur, à Romainmôtier

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le dix, à La Traz, à Pougemont, à Romainmôtier et à Saanen, le vingt février mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt huit février mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

Autodisation de célébrer le mariage, déléguée par l'officier de l'état civil à La Sarraz

Les époux :

Héli Bertholet
W. Bertholet née Pöschung

Les témoins :

Alice Bertholet
Alfred Schwab

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Pougemont, La Sarraz et Gessenay, le 28 février 1925.

N° 5.

Mingard
Curtet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mingard Auguste Henri ———— célibataire

——— agriculteur

originaire de Chapelle (Vaud) ———— domicilié à

Tompables (Vaud) ———— né à

Prémondanoux, près La Chaux (Vaud) le dix sept. Septembre

——— mil. neuf cent. un. ———— fils de

Louis Constant Mingard ———— et de

Hortense Henriette née Bidey, à La Chaux.

2. Curtet Berthe Louise ————

——— célibataire

——— ménagère

originaire de Juriens (Vaud) ———— domiciliée à

Juriens ———— née à

Le Sausanne ———— le neuf. Mars.

——— mil. huit cent. quarante huit. ———— fille de

Marguerite Louise Curtet, décédée. ———— et de

Comme témoins : } 1. Jenny Carmentrand, ménagère, à Juriens.
2. Lina Curtet, ménagère, à Juriens.

Les publications ont eu lieu à Tompables, le onze, à Chapelle, et à Juriens, le douze. Mars, mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt huit Mars, mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :
Autrisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil, de La Sarraz.

Les époux :
Auguste Mingard
B. Mingard née Curtet

Les témoins :
J Carmentrand
L Curtet

Communiqué aux officiers de l'état civil, à St. Cerges, et à La Sarraz, le 23. Mars 1925.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reignier.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 6.
Clere
et
Wys.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clere Albert Julien,
c. libataire
agriculteur
originaire de Bofflens (Vaud) domicilié à
Bofflens né à
Bofflens le neuf sept
mil huit cent septante neuf fils des
défunts Jean Moïse Clere et de
Julie Hulme née Romagnon

2. Wys. Odette Blanche Rose
c. libataire
ménagère
originaire de Wimmis (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize sept
mil huit cent soixante neuf fille de
François Louis Emmanuel Wys, employé aux C.F.P. et de
Rose née Pralliat, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ulysse Bonard, sellier, à Romainmôtier.
2. Jules Delar, agriculteur, à Romainmôtier.

Les publications ont eu lieu à Bofflens, le vingt huit, à Lausanne
et Wimmis, le treize Mars mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le seize Avril mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :
Extrait de naissance de l'époux
Extrait de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Bofflens
Lausanne et Wimmis

Les époux :
Albert Clere
Odette Clere née Wys

Les témoins :
Ulysse Bonard
J. Delar

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Wimmis, et Lausanne,
le 16 Avril 1925.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reigner

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 4
Bonard
et
Nicod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonard Charles Auguste

célibataire

charpentier/scieur

originaire de Croy et de Romainmotier (Vaud) domicilié à

Croy né à

Croy le quinze Février

mil neuf cent cinq fils de

Armand Bonard, scieur, à Croy et de

Jeune Rose Lionie Milea, née Paillard

2. Nicod Melanie

célibataire

ménagère

originaire de Gulliens (Vaud) domiciliée à

Croy née à

Gulliens le vingt-neuf Novembre

mil neuf cent trois fille de

Jeune Emile Nicod et de

Sophie Hannaf, née Didierens, ménagère, à Gulliens

Comme témoins :

1. Armand Bonard, scieur, à Croy

2. Jeanne Bonard, hergère, à Tallorbe

Les publications ont eu lieu à Croy et à Romainmotier, le onze,
et à Gulliens, le seize Avril, mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier, le vingt-cinq Avril, mil neuf cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Croy, Romainmotier et Gulliens.

Les époux :

Charles Bonard
Mélanie Bonard née Nicod

Les témoins :

Armand Bonard
Jeanne Bonard

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigmier

Communiqué à l'officier de l'état
civil, à Mézières, le 25 Avril
1925.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 8.

Paget
et
Cochet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paget Henri Louis René

célibataire

agriculteur

originaire de Premier (Vaud)

domicilié à

Premier

né à

Premier

le sept. Juin

mil. huit. cent. nonante. trois.

fils de

Lucien Henri Paget, agriculteur

et de

Mme Emma née Cochet, à Premier

2. Cochet Geneviève Marie Louise

célibataire

ménagère

originaire de Premier

domiciliée à

Premier

née à

Premier

le dix. huit. Février

mil. huit. cent. huitante. neuf.

fille de

feu Jules Henri Cochet

et de

Mme Hélène Paget, née Prof, ménagère, à Premier

Comme témoins :

1. Paul Curtet, agriculteur, à Jurisens

2. Aimée Paget, ménagère, à Premier

Les publications ont eu lieu à Premier, le six. Décembre. mil. neuf. cent. vingt. quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premier le vingt. huit. Avril. mil. neuf. cent. vingt. cinq.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Premier

Les époux :

René Paget
Louise Paget née Cochet

Les témoins :

Curtet Paul
Aimée Paget

L'officier de l'état civil :

Ab. Prigniel

N° 9.

Perreaud.

et Carat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perreaud Emile Louis.

célibataire.

agriculteur.

originaire de Romainmôtier et de l'Abbaye (Vaud) domicilié à Romainmôtier.

Romainmôtier le dix février.

mil huit cent. nonante six.

né à

Romainmôtier le dix février. fils de Arnold Emile Perreaud, agriculteur, à Romainmôtier et de sa femme Emma Adèle, née Meyerhan.

2. Carat Juliette.

célibataire.

ménagère.

originaire de Crof (Vaud) domiciliée à Crof.

Crof le dix huit avril.

mil neuf cent. deux.

née à

Crof le dix huit avril. fille de feu Henri Louis Carat et de Clara, née Trof, ménagère, à Crof.

Comme témoins :

1. Lucie Perreaud, infirmière, à Romainmôtier.

2. Eulene Carat, ménagère, à Crof.

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, Crof et l'Abbaye, le vingt huit avril, mil neuf cent. vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le quinze Mai, mil neuf cent. vingt cinq.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Romainmôtier, Crof, et l'Abbaye.

Les époux :

E. Perreaud
J. Perreaud née Carat

Les témoins :

L. Perreaud
E. Carat.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier.

Communiqué à l'officier de l'état civil, à l'Abbaye, le 15 Mai 1925.

N° 10.

Schenk.

et Grandjean.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenk. Léon.

célibataire.

employé de brasserie.

originaire de Signau (Belne)

domicilié à

Arbe (Vaud)

né à

Signerolles (Vaud)

le vingt-trois Décembre

mil huit cent. vingt-huit.

fils de

Paul-Joseph Schenk, berger.

et de

Luise, née Candaux, à Pavis.

2. Grandjean. Lina Esther.

célibataire.

ménagère.

originaire de Juriens (Vaud)

domiciliée à

Juriens.

née à

Juriens.

le dix-neuf Octobre.

mil huit cent. vingt-neuf.

fille de

Étal Grandjean, agriculteur.

et de

Marie Louise, née Delacretaz, à Juriens.

Comme témoins :

1. Fernand Grandjean, agriculteur, à Juriens.

2. Emma Grandjean, née Hautier, ménagère, à Juriens.

Les publications ont eu lieu à Arbe et Signau, le premier, et à Juriens, le deux. Juillet, mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promesse. le dix-huit. Juillet, mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil d'Arbe.

Les époux :

Léon Schenk

E. Schenk née Grandjean

Les témoins :

Fernand Grandjean

Emma Grandjean née Hautier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiguel.

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Signau et à Arbe, le 18. Juillet. 1925.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 11.
Grandjean
et
Vallotton.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean Jules Lucien — célibataire

agriculteur

originaire de Juriers (Vaud) domicilié à

Juriers né à

Juriers le onze Juillet

mil neuf cent un fils de

Lucien Grandjean, agriculteur et de

Amélie Berthe née Chanson, à Juriers

2. Vallotton Jeanne — célibataire

ménagère

originaire de Rigiez et Vallorbe (Vaud) domiciliée à

Rigiez née à

Rigiez le deux Mars

mil neuf cent deux fille de

Henri John Vallotton, agriculteur et de

Lina Adèle née Petermann, à Rigiez

Comme témoins : 1. Rosa Julie Berger née Vallotton, à Londres

2. Edmond Grandjean, agriculteur, à Juriers

Les publications ont eu lieu à Juriers et Vallorbe, le six, et à Rigiez le sept. Août, mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promainvillier le trois Septembre, mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance des époux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Juriers, Rigiez et Vallorbe.

Les époux :

Jules Grandjean
J. Grandjean née Vallotton

Les témoins :

R. J. Berger née Vallotton
W. Grandjean

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

Communiqué aux officiers de l'état civil, à Arrex, au Prbe, et à Vallorbe, le 3. Septembre 1925.

Registre des mariages A.

Form. 3.

2. Mars. 28. N° 19.

Posehung
et
Dreizler, nie Nicole

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Posehung Paul fils André - neuf des Elisabeth dite Elise
nie Peetschen, des le vingt quatre octobre mil
neuf cent vingt. - agriculteur

originaire de Gessenay (Berne) - domicilié à
Romainmôtier (Vaud) - né à
Romainmôtier - le seize avril
mil huit cent soixante six. - fils des

défunts François Louis Posehung - et de
Kusanne Julie nie Dessarbes.

2. Dreizler, nie Nicole Emma Augustine - veuve de
Michel Dreizler, des le quatre juillet mil neuf cent
dix neuf - pierreux.

originaire de Sion (Vaud) - domiciliée à
Saulion (Vaud) - née à
Saulion - le seize février
mil huit cent soixante deux. - fille de

de Louis Frédéric Nicole - et de
Marie Kilchenmann.

Comme témoins : 1. Léon Magnenet-Nicole, sieur, à Crêt
2. Louise Magnenet-Nicole, ménagère, à Crêt

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, le quatre, à Saulion, et
à Sion, le cinq, et à Gessenay, le six, octobre mil neuf cent
vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt quatre octobre mil neuf cent vingt
cinq.

Pièces déposées :

- Extrait du 1^{er} mariage de l'époux.
- Extrait du décès de la 1^{re} femme.
- Extrait du 1^{er} mariage de l'épouse.
- Extrait du décès du 1^{er} mari.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Romainmôtier, Gessenay, de Sion, et de Saulion.

Les époux :

Paul Posehung
Ane Posehung nie Nicole

Les témoins :

Léon Magnenet-Nicole
Louise Magnenet-Nicole

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué aux officiers de l'état civil,
à Gessenay, de Sion, et de Saulion,
le six octobre 1925.

N° 13.

Roy
et
Aubry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roy Gustave Emile

célibataire

fabricant d'aiguilles de montres

originaire de Vallorbe (Saut)

domicilié à

Vallorbe

né à

Vallorbe

le trente Juin

mil huit cent septante trois

fils de

feu Emile Roy

et de

Emma Julie Fichère née Aubert, à Vallorbe

2. Aubry Louise Marie Renée divorcée de Félix Jules

Jacques, dès le huit Avril mil neuf cent vingt cinq

ménagère

originaire de Sainte Croix (Saut)

domiciliée à

Pre. et. Senans (Doubs) France

née à

Montfiscose (Doubs)

le dix Décembre

mil neuf cent un

fille de

Gion Aubry

et de

Marie Thérèse Hermance née Picard, à Pre. et. Senans

Comme témoins :

1. Hermance Aubry, ménagère, à Pre. et. Senans

2. André Chanson, menuisier, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le dix sept, à Sainte Croix, le dix neuf, et à Pre. et. Senans, le vingt Octobre mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Promarmonier le quatorze Novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage
délivrée par l'officier de l'état civil
de Vallorbe

Les époux :

Gustave E. Roy
L. Roy née Aubry

Les témoins :

Hermance Aubry
André Chanson

L'officier de l'état civil :

Ab. Preigniel

Communiqué aux affaires de l'état
civil, à Vallorbe et à Sainte Croix,
le 14 Novembre 1925.

28. Dec. 25. No 114.
Charles
et
Pajet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charles John Louis François — veuf de Louise nie Pflager
des le deux Avril, mil neuf cent vingt.
Procureur de l'Etat.

originaire de Pofflens. (Gaud.) — domicilié à Pofflens. — né à Pofflens.

le deux Avril. — mil huit. cent. cinquante sept. — fils des
défunts Louis Isaac Charles — et de
Jeanne Louise nie Courtaux.

2. Pajet Estime dite Célestine — célibataire — ménagère

originaire de Argiez. (Gaud.) — domiciliée à Argiez. — née à Argiez.

le quatorze Juin. — mil huit. cent. cinquante huit. — fille des
défunts Henri Pajet. — et de
Louise nie Pajet.

Comme témoins : 1. Isaac Charles, agriculteur, à Pofflens.
2. Jules Pajet, manoeuvre, à Argiez.

Les publications ont eu lieu à Pofflens, le deux, et à Argiez, le trois Novembre, mil neuf cent vingt. cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premainmètier. le vingt. un. Novembre, mil neuf cent vingt. cinq.

Pièces déposées :
l'Extrait du 1^{er} mariage de l'époux
l'Extrait du décès de la 1^{re} femme
l'Extrait de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Pofflens.
et d'Argiez.

Les époux :
N. Charles
E. Charles nie Pajet

Les témoins :
S. Charles
Jules Pajet

Communiqué à l'officier de l'état civil, à Arrex, sur. l'Arb., le 21. Novembre 1925.

L'officier de l'état civil :
Ab. Prigniel.

N^o 15.
Cruchon
et
Ciana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchon Max
célibataire
gendarme
originaire de Bercher (Vaud) domicilié à
Lausanne (Vaud) né à
Lausanne le vingt quatre Janvier
mil huit cent nonante huit
fils de
Louisa Cruchon, à Lausanne et de

2. Ciana Marguerite Louise
célibataire
originaire de Emusy (Vaud) domiciliée à
Croy (Vaud) née à
Croy le vingt trois Juillet
mil neuf cent trois
fille de
Henri Ciana, entrepreneur et de
Genève née Bonard, à Croy

Comme témoins :
1. Edmond Ciana, mécanicien, à Croy
2. Philène Bida, couturière, à Mont-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix neuf, à Emusy et Croy, le vingt, et à Bercher, le vingt un, octobre, mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

P. Cornaimetier le vingt un Novembre, mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
Authentification de célibat le mariage,
délivrée par l'officier de l'état civil
de Lausanne.

Les époux :
Max Cruchon
M^{lle} Cruchon née Ciana

Les témoins :
Ciana
H. Bida

L'officier de l'état civil :
Ab. Reignier

Communiqué aux officiers de l'état civil,
2 St. Georges, à Lausanne, le
21 Novembre 1925.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 16.

Magnenat
et
Goy
Divorcés

Le Tribunal du district de Lausanne par jugement du 14 Janvier 1935, déclaré définitif et exécutoire, le 15 Mars 1935, a prononcé la dissolution par le divorce, du mariage des époux Magnenat-Goy, inscrit ci-contre.
Le Tribunal a fixé à son tour, le 15 Mars 1935, le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.
Inséré et communiqué au Département de Justice et Police à Lausanne, le 19 Mars 1935.

Ab. Reignier
off. de l'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Georges Adrien célibataire
agriculteur

originaire de Vaulion (Vaud) domicilié à
aux Gratsière Vaulion né à
au Grand-Moraisière Tallorbe le vingt-cinq Mai
mil-neuf cent-un fils de

Louis Honoré Magnenat et de
Hélène Marie née Mathes, à Tallorbe

2. Goy Ruth célibataire
coiffeuse

originaire de Vaulion domiciliée à
Premonnières (Vaud) née à
Premonnières le trois Septembre
mil-neuf cent-quatre fille de

Charles David Goy et de
Luise Eugénie née Feuz, à Premonnières

Comme témoins : 1. Charles Magnenat, agriculteur, aux Gratsière Vaulion
2. René Goy, agriculteur, à Premonnières

Les publications ont eu lieu à Vaulion, le vingt-neuf, et à Premonnières
le trente Septembre, mil-neuf cent-vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pormainmetier le vingt-sept Novembre, mil-neuf cent-vingt-cinq

Pièces déposées :
Autodissolution de mariage, déclarée par l'officier de l'état civil, de Vaulion.

Les époux :
Georges Magnenat
Ruth Magnenat née Goy

Les témoins :
Charles Magnenat
René Goy

Communiqué à l'officier de l'état civil, à Vaulion, le 27 Novembre 1935.

L'officier de l'état civil :
Ab. Reignier

N^o 17.
Gränicher
et
Paggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gränicher Walter
célibataire.

mécanicien.

originaire de Wangwil (Berne) domicilié à

Croy. (Vaud) né à

Bühlbergriede (Hunzliellen, Basle) le treize Novembre

mil huit cent vingt neuf fils de

Friede Gränicher, électricien et de

Elise, née Krich, à Fetszeggombuchsee (Berne)

2. Paggi Herminia
célibataire.

piétiste.

originaire de Treglia (Venete) Italie domiciliée à

Romainmôtier (Vaud) née à

Chausanne (Vaud) le deux Janvier

mil neuf cent deux fille de

Pascal Pierre Paggi, maçon et de

Rosa Maria, née Delzoppo, à Romainmôtier

Comme témoins :
1. Paul Jonin, industriel, à Romainmôtier
2. Félix Raymond, limonier, à Chaulion

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, Croy. et Fetszeggombuchsee
le vingt huit Septembre, et à Treglia, le dix huit Octobre, mil
neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmôtier le vingt Décembre, mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de l'époux.
- Extrait de naissance de l'épouse.
- Promesse de mariage.
- Autorisation du Département pour publier.
- Etat libre de l'épouse.
- Certificat d'indignité de l'époux.
- Certificat de publication, de Fetszeggombuchsee, Romainmôtier et Croy, et Certificat de capacité matrimoniale de Treglia.
- Communiqué à l'époux de l'état civil de Fetszeggombuchsee, et à la Chancelier de l'état le 5 Décembre 1925.

Les époux :

Gränicher Walter
H. Gränicher née Paggi.

Les témoins :

P. Jonin.
Felix Raymond.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizniel

N° 18.

Sardet

et
Luguiens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sardet Charles Ernest

célibataire

employé aux C. P. N.

originaire de Juriers (Vaud)

domicilié à

Croy (Vaud)

né à

Croy

le vingt-un Mai

mil neuf cent un

fils de

feu Henri Auguste Louis Sardet

et de

Pauline Jenny née Trechat à Croy

2. Luguiens Susanne Ida

célibataire

seule

originaire de Juriers

domiciliée à

Juriers

née à

Juriers

le vingt Janvier

mil huit cent nonante sept

fille de

feu Jules Armand Luguiens

et de

Elisa Cilina née Magnomat à Juriers

Comme témoins :

1. Emile Sardet employé aux C. P. N. à Croy

2. Henri Luguiens agriculteur à Appenzel

Les publications ont eu lieu à Juriers et à Croy, le vingt sept Novembre mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prominnotier le douze Décembre mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Juriers et de Croy

Les époux :

Sardet Ernest

S. Sardet née Luguiens

Les témoins :

Emile Sardet
Henri Luguiens

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 19.
Bélarz
Bonard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bélarz César Bélarz

célibataire

agriculteur

originaire de Mont. la Ville (Vaud)

domicilié à

Mont. la Ville

né à

Mont. la Ville

le dix-neuf Octobre

mil. neuf cent. deux

fils de

Arni Louis Bélarz, agriculteur

et de

Thérèse Marie, née Baumgartner, à Mont. la Ville

2. Bonard Marie Hannaf

célibataire

ménagère

originaire de Croix Romainmètier et La Pray (Vaud)

domiciliée à

Romainmètier

née à

Romainmètier

le dix-huit Février

mil. neuf cent. deux

fille de

Rose Marie Guery Bonard, ménagère, à Romainmètier

et de

Comme témoins :

1. Arni Louis Bélarz, agriculteur, à Mont. la Ville

2. Georges Bonard, agriculteur, à Croix

Les publications ont eu lieu à Mont. la Ville, Croix Romainmètier et La Pray, le vingt-huit Novembre, mil. neuf cent. vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmètier le dix-neuf Décembre mil. neuf cent. vingt-cinq

Pièces déposées :

Publication de célibat mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de La Ville

Les époux :

César Bélarz
Marie Bélarz née Bonard

Les témoins :

Arni Bélarz
G Bonard

L'officier de l'état civil :

Ab. Prignier

Communiqué à l'officier de l'état civil, à La Ville, le 19 Décembre 1925.

Registre des mariages A.

N° 26.

Mange

Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mange Marcel Victor ^{veuf}
 célibataire
 originaire de Courmays (Vaud) domicilié à Gaulon (Vaud)
 né à Gaulon le quatre Décembre
mil. neuf cent. deux. fils de Jules Louis Mange et de Augustine Rline née Magnenat, à Gaulon.

2. Diserens Jeanne Marie
 célibataire
 originaire de Sarigny (Vaud) domiciliée à Romainmotier
 née à Romainmotier (Vaud) le vingt deux Octobre
mil. neuf cent. cinq. fille de Henri Louis Diserens, charpentier, et de Marthe Marie née Euser, à Romainmotier.

Comme témoins :
 1. Marthe Diserens, ménagère, à Romainmotier.
 2. Henri Diserens, charpentier, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à Gaulon le deux, à Sarigny le quatre, et à Courmays, le deux Novembre mil. neuf cent. vingt. cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier le dix-neuf Décembre mil. neuf cent. vingt. cinq.

Pièces déposées :
 Autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état civil de Gaulon.

Les époux :
Mange Marcel
J Mange née Diserens

Les témoins :
Marthe Diserens
Henri Diserens

L'officier de l'état civil :
Ab. Reigner

Rectification

En date du 11 août 1938, le Dépt. de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné ^{la rectification} de l'acte ci-contre en ce sens que la famille Mange doit être désignée comme étant originaire non seulement de Courmays, mais encore de Rougemont.

Romainmotier, le 23 août 1938
 L'officier de l'état civil : Leimann



Rectification

En date du 30 septembre 1953, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, ordonne la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique de l'épouse, comme celui de son père, soit orthographié : Diserens.

Romainmotier, le 1^{er} octobre 1953
 L'officier de l'état civil : Leimann
 G. LÉONNARD



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil, à L'Isle, Sarigny, et Gaulon, le 19 Décembre 1935.

N°
le 18 Février 1926
Le Prép: Jaquet

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le N° 20, à la page 19, est celui de la dernière inscription, faite dans l'année 1925 (vingt-cinq.)

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

originaire de *Ce que nous certifions.* domicilié à
Premammétier le 31. Décembre. 1925. né à

~~mit~~



Ab. Reignier
off. de l'état civil.

~~filis de~~
~~et de~~

2. Un double a été remis, le 5. Janvier 1926, (six.) à l'autorité cantonale, en exécution de l'Art. 10. de la loi.

Premammétier le 5. Janvier. 1926.

originaire de *Ab. Reignier* domiciliée à



off. de l'état civil.

~~née à~~

~~mil cent~~

~~fille de~~
~~et de~~

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.
Schenk
et
Wingard, née Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenk, Adrien, Joseph, veuf de Marie, Victorine, Tinalon née Maradan, des le vingt deux Novembre, mil neuf cent vingt quatre, berger, menuisier, originaire de Signau, (Berne), domicilié à Bretonnières, (Vaud), né à Collombier, (Vaud), le dix huit Mars, mil huit cent cinquante neuf, fils des défunts, Joseph, Timothée, Schenk, et de Lélie, née Galaz.

2. Wingard, née Regamey, Ida, veuve de Benjamin, Louis, Wingard, des le huit Février, mil neuf cent vingt un, minagère, originaire de Chapelles, (Vaud), domiciliée à Lausanne, (Vaud), née à Clarens, (Vaud), le vingt Février, mil huit cent soixante cinq, fille des défunts, Louis, Jules, Georges, Regamey, et de Marquiste, née Wuhlemann.

Comme témoins :
1. Paul, Pochung, journalier, à Romainmotier.
2. Emile, Terreaud, fils, agriculteur, à Romainmotier.

Les publications ont eu lieu à Bretonnières, Lausanne, et Signau, le vingt trois, et à Chapelles, le vingt quatre Décembre, mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Romainmotier, le huit Janvier, mil neuf cent vingt six.

Pièces déposées :

Extrait des libres mariages, des époux.
Extrait du livre de la 1^{re} femme de l'époux.
Extrait du livre de la 1^{re} mari de l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Signau, Bretonnières, Chapelles, et Lausanne.

Les époux :

Adrien, Schenk
Ida, Schenk, née Regamey

Les témoins :

Paul Pochung
E. Terreaud

L'officier de l'état civil :

Ab. Prigniel

Communiqué aux officiers de l'état civil,
à Signau, St. Cerges, et Lausanne,
le 30 Janvier, 1926.

N° 2
Grandjean
et
Pezet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean René Eugène
célibataire
agriculteur
originaire de Juriens (Vaud) domicilié à
Juriens né à
Juriens le vingt-trois Octobre
mil neuf cent deux fils de
Lucien Grandjean, agriculteur et de
Amélie Berthe née Chanson, à Juriens.

2. Pezet Renée Madeleine
célibataire
ménagère
originaire de Premier (Vaud) domiciliée à
Premier née à
Premier le vingt Janvier
mil neuf cent trois fille de
Lucien Henri Pezet, agriculteur et de
Aline Emma née Cabet, à Premier.

Comme témoins :
1. Ami Pezet, ouvrier d'usine, au Day, rue Vallarbe
2. Elvina Pezet, ménagère, au Day, rue Vallarbe

Les publications ont eu lieu à Juriens et à Premier, le vingt-une Janvier
mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premier le vingt-trois Janvier mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux.
Premesse de mariage
Certificats de publication, de Juriens
et de Premier.

Communiqué

Les époux :
René Grandjean,
Madeline Grandjean née Pezet

Les témoins :
Ami Pezet
Elvina Pezet

L'officier de l'état civil :
Ab. Reizniel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Ce volume se termine par le N° 2 de l'année 1926 (six.)
La suite se trouve dans le volume V, commençant par le N° 3 de l'année 1926 (six.)
Ce que nous certifions.
Premier le 20 Mars 1926 (six.)



Ab. Reizniel
off. d'état civil

N° 2
Grandjean
et
Pezet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean René Eugène
célibataire
agriculteur
originaire de Juriens (Vaud) domicilié à
Juriens né à
Juriens le vingt-trois Octobre
mil neuf cent deux fils de
Lucien Grandjean, agriculteur et de
Amélie Berthe née Chanson, à Juriens.

2. Pezet Renée Madeleine
célibataire
ménagère
originaire de Premier (Vaud) domiciliée à
Premier née à
Premier le vingt Janvier
mil neuf cent trois fille de
Lucien Henri Pezet, agriculteur et de
Aline Emma née Cabet, à Premier.

Comme témoins :
1. Ami Pezet, ouvrier d'usine, au Day, près Vallarbe.
2. Elvina Pezet, ménagère, au Day, près Vallarbe.

Les publications ont eu lieu à Juriens et à Premier, le vingt-une Janvier
mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Premier, le vingt-trois Janvier mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux.
Premesse de mariage.
Certificats de publication, de Juriens
et de Premier.

Communiqué

Les époux :
René Grandjean,
Madeline Grandjean née Pezet

Les témoins :
Ami Pezet
Elvina Pezet

L'officier de l'état civil :
Ab. Reizniel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Ce volume se termine par le N° 2 de l'année 1926 (six.)
La suite se trouve dans le volume V, commençant par le N° 3 de l'année 1926 (six.)
Ce que nous certifions.
Premier, le 20 Mars 1926 (six.)



Ab. Reizniel
off. d'état civil

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1919 A. Clerc	1919 Jeanne Marie Eugène Alfred	Hauterive, Gruyère et Cornaux (Vaud), Pofflens.	187.
1920 A. Altherr Prof.	1920 Berthe Louise Elise John Henri	Ensay, Rebrier.	188.
1925 A. Aubrey Prof.	1925 Louise Marie Renée Gustave Emile	Sainte-Croix, Galluche.	190.

Le Département de Justice et Police

accuse réception à l'Officier de l'état civil de Romainmôtier :

a) des pages ~~à~~ du vol. ~~du double du registre A des naissances ;~~
 » » 1924 à 1925 du Vol. IV. » » » » » mariages ;
 » » » » » » » » » » » décès ;

b) des pièces annexées au registre B, reçues de l'étranger, ci après :

~~naissances~~ , ~~mariages~~ , ~~décès~~

Lausanne, le 23 MARS 1926

Pour le Chef du Département et par ordre,

Mangot

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914		1914		
A	Baumgartner Viktor	Lia. Henriette Emile	La Traz Chamblon	2
A	Baudat Marchand	Rose. Marguerite Lieve. Emile	Arnex / Arbe Bafflens	5
A	Brant Brant	Emille Marie. Helvie	Le Lacle, Henschatel et La Feltiere Le Lacle et La Feltiere	6
A	Besson Garin	Gustave Auguste Louisa. Eugénie	Bafflens Bafflens	9
A	Baumgartner Besson	Gustave Berthe	La Traz Chapelle	14
A	Bisignens Magnenet	Charles. Louis Ida. Helvine	Gaulion Bretannieres	14
1915		1915		
A	Bersit Cinna	Eugene. Gabriel Denise. Marie	Jurians Croy	20
A	Bille Colomb	Ernest Rose. Juliette	Braydesilliers. (Henschatel) Bretannieres	21
A	Bernard Schenk	Marthe Adrien Auguste	La Traz, Croy et Promainmattier Signan (Bernes)	26
1916		1916		
A	Bonard Tajet	Marguerite. Louise Jules. Alfred	Promainmattier, Croy et La Traz Premier	30
A	Baudin Fischer	Henri. Lucien Julie. Susanne	Mollens Bafflens	32
A	Baumgartner Griessen	Jules. Robert Marcelle	La Traz St. Stephan (Bernes)	35
1917		1917		
A	Braun Schenk	hell. Angeline. Marie	Le Lacle et La Feltiere Signan (Bernes)	47
A	Brenat Fischer	Chais. Clara. Marie. Doris	Jurians Croy	50
A	Bonson Dibereus	Berthe Romain. Gustave	Pompaples Savigny	53

A. S. v. p.

B

Nom	Prénoms	Origine	Page
1918.	1918.		
Bramet.	Rosine. Marthe.	Le Lalle, Huchetel, et La Pélissière (Bernes)	
A. Gay.	Jules. Henri.	Vaulion. (Vaud)	56.
Berthoud.	Eugène. Henri.	Profflens.	
A. Besson.	Marie. Eugénie.	Profflens.	62.
Besson.	Marie. Eugénie.	Profflens.	
A. Berthoud.	Eugène. Henri.	Profflens.	62.
Bonzon.	Charles. Henri.	Pompaples.	
A. Haurier.	Maria.	Juriens.	65.
Blanchet.	Eva.	Les Clées.	
A. Lamberey.	Jean.	Salespres-sous-Parnes.	66.
1919.	1919.		
Besson.	Louisa. Marguerite.	Profflens.	
A. Kiener.	Georges. François.	Richdorf. (Bernes)	71.
Boular.	Louis.	Premier.	
A. Besson. ne Perriraz.	Henriette. Rosine.	Profflens.	73.
Besson. ne Perriraz.	Henriette. Rosine.	Profflens.	
A. Boular.	Louis.	Premier.	73.
Bonard.	William.	Croy et Romainmôtier.	
A. Cochet.	Antoine.	Premier.	79.
1920.	1920.		
Blanc.	Julien.	Sausanne.	
A. Casser.	Thelès. Madeleine.	Langnau (Bernes)	82.
Bourgeois.	Henriette.	Ballaignes.	
A. Jaehard.	Jules.	Les Clées.	85.
Bonard.	Georges. Henri.	Croy, et Romainmôtier.	
A. Estoppey.	Marie. Adèle.	Oranges. (Vaud)	86.
Besson.	Justin. François.	Profflens.	
A. Conin.	Helina. Jenny.	Profflens.	98.
Baudat.	Lucie. Ida.	Rimex. sur Arve.	
A. Conad.	Louis. Benjamin.	Les Clées.	101.
Boular.	Paul. Jules.	Romainmôtier. et Premier.	
A. Grandjean.	Yvonne.	Juriens.	105.
		1921. à la page suivante.	

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1921.		1921.		
	Blanchet.	Auguste.	Les Clées.	
f.	Flaction.	Julie. Béatrice.	Pallaigues et L'Abbergement.	113.
	Baudrat.	Marie. Ida.	Argicq.	
f.	Christ.	Louis.	Arbormons et Ribourg (Ribourg).	114.
	Bonard.	Ida. Léona.	Croy et Romainmotier.	
f.	Goy.	Robert. Henri.	Caulion.	121.
	Blanc.	Dora. Ruth.	Sausanne.	
f.	Guignard.	Emile. Henri.	L'Abbaye.	123.
1922.		1922.		
	Bonard.	Léon. Armand.	Croy et Romainmotier.	
f.	Guignard.	Lina. Julia.	Caulion.	127.
	Barber.	Susanne.	Chardonne.	
f.	Mardge.	Victor. Paul.	Gollion, Tulliens, et Raugement.	
	Blanchet.	Louis.	Les Clées.	
f.	Conrad. ne Magnin.	Alice. Louise.	Les Clées.	138.
	Berthoud.	Julie. Marie.	Befflens.	
f.	Richard.	Emile.	Armont. Dessus.	144.
1923.		1923.		
	Beiner.	Friedrich.	Schüpfen (Bonn).	
f.	Besson.	Berthe. Marguerite.	Befflens.	149.
	Bonard. ne Kehren.	Elise.	Croy et Romainmotier.	
f.	Ghautier.	Eliet. Florian.	Juriens.	150.
	Buxcel.	Raymond. Louis.	Romainmotier.	
f.	Lahnd.	Willy. Elise. Marie.	Guggisberg (Bonn).	153.
	Berthoud.	Lina. Adèle.	Befflens. et Bretonnières.	
f.	Sorlet.	Ernest.	Bretonnières.	154.
	Borley.	Ami. Auguste.	Armont. dessous.	
f.	Puy.	Lucienne. Alice.	Bretonnières.	156.
	Badan.	Eva. Anna.	Sullens.	
f.	Curset.	Alfred. Henri.	Juriens.	159.
	Boulaz.	Rose. Emma.	Romainmotier. et Romiel.	
f.	Meylan.	Benjamin. Louis.	Le Chenit.	162.
1924.		1924.		
	Boulaz.	Marie. Emma.	Romainmotier. et Romiel.	
f.	Landry.	Jean. Alfred.	Cossonay. et Chevilly.	165.

Nom	Prénoms	Origine	Page
1924. Borles. et Collomb.	1924. Aida. Cilina Alfred. Joseph.	Armont. Dessous. Bretannières.	168.
Bonson. et Fabre.	Jeanne Gaston.	Pompaples. Gummins. la. Ville.	176.
1925. Bernard. et Rommens.	1925. Jeanne. Marie. Lucien. Hermann.	Croy. et Rommainvillier. Sereys. Fribourg.	178.
Berquerand. et Permond.	Marie. Marguerite. Friedric. Henri.	Colleges. Palais. et Saulion.	179.
Benoit. et Lamy.	Jenny. Louise. Felix.	Juriers. Gondismil. Bernes	180.
Berthet. et Paschunz.	Éli. Henri. Vally. Constance.	La Traz. et Prangemont. Gesdenay. Bernes	181.
Bonard. et Nicod.	Charles. Auguste Melanie.	Croy. et Rommainvillier. et Thulliens.	184.
Belar. et Bonard.	César. Delane. Marie. Fanny.	Mont. la. Ville. Croy. Rommainvillier. et La Traz.	196.

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

st

st

19

st

st

st

st

st

st

st

Nom	Prénoms	Origine	Page
	1914.		
Christen	Ernest	Trévans (Bern)	
A. Piquet	Jeanne, Hélène	Le Chenet (Jura)	4
A. Chereaux	Gustave, Fridolin	Juriers (Jura)	
A. Esnu	Berthe	Chamblon (Jura)	7
Cheserux	Alfred, Emile	Juriers (Jura)	
A. Pramel via Chappuis	Lydie, Henriette	Château d'Or (Jura)	8
Ciana	Humbert, Victor	Ensey (Jura)	
A. Escuyer	Éveline, Linda	Ensey	10
A. Adrey	Emile, Charles, Félix	Prommel sur Morgez (Jura)	
A. Klühiger	Rose, Emma	Huttsygl. (Bern)	11
	1915.		
A. Curtet	Dionis	Juriers	
A. Galar	Lina, Isaline	St. Abbaye	17
A. Ciska	Denise, Marie	Ensey	
A. Benoit	Eugène, Gabriel	Juriers	20
A. Collomb	Rose, Juliette	Bretonnières	
A. Bille	Ernest	Boudrevilliers	21
	1916.		
A. Collot	Gustave, Alfred	Suchy	
A. Papet	Louise, Aline, Berthe	Premier	29
A. Candaux	Jean, Humbert	Premier	
A. Jehantier	Emeline	Juriers	33
A. Cherix	Paul, Henri	Bex	
A. Grandjean	Berthe, Lucie	Bellerive	34
A. Collomb	Jean, François	Bretonnières	
A. Pechon	Marie, Elise	Chene, Paquier	36
	1917.		
A. Candaux	Edmond, Jules, Louis	Premier	
A. Candaux	Berthe, Emma	Premier	40
A. Chrissen	Albert, Lion	Solfenschiesse	
A. Carmentrand	Denise	Juriers	42
A. Curtet	Robert, Louis	Juriers	
A. Pramel	Louise, Henriette	Château d'Or	45
A. Collaud	Georgine, Rammy	Trate et Saint-Rubin (Trübung)	
A. Marquin	Paul, Louis	Corcelles sur Chavornay	48

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

Nom	Prénoms	Origine	Page
1917. Comod. et. Lamberey	1917. Emile. Elisa.	Les Clées. Talerfel, sous-France.	F. 51.
1918. Cochet. et. Comdoux.	1918. Marius, Adrien. Marthe, Lina.	Premier. Premier.	F. 54.
Comdoux. et. Cochet.	Marthe, Lina. Marius, Adrien.	Premier. Premier.	54
Carmenhand. et. Grandjean.	Emma, Albertine. John, Gabriel.	Juriens. Juriens.	F. 51.
1919. Carmenhand. et. Rahmi.	1919. Jules. Rosa.	Juriens. Unterlangenegg, Berne.	F. 58.
Cusit. et. Lepin.	Alexis, Henri. Emma, Marguerite.	Mollens, (Saud) La Trar.	59.
Chere. et. Andree.	Eugene, Alfred. Jeanne, Marie.	Bofflens. Hauterive, Suisse, et Cornet, Prélange.	F. 60.
Cusit. et. Permond.	Arthur, Henri. Louise, Augustine, Elisa.	Mollens, (Saud). Ganton.	62.
Cochet. et. Bernard.	Renée. William.	Premier. Croy, et Romainmotier.	F. 69.
1920. Cherahier. et. Däppen.	1920. Jean, Louis. Clara, Louise, Sophie.	Croy, Romainmotier, et Orbe. Cressel, (Saud).	F. 81.
Comdoux. et. Michel.	Hélène, Elisa. Alphonse.	Premier. Koffen, (Berne).	89.
Comod. et. Pittet.	Henri, Ami. Hortense, Louise, Adèle.	Les Clées. Bière.	F. 90.
Comu. et. Hautier.	Georges. Marguerite, Rose.	Chamblon. Juriens.	91.
Chanson. et. Hautier.	Anna. Emile, Constant.	Mairij. Juriens.	100.
Comod. et. Baudat.	Louis, Benjamin. Lucie, Ida.	Les Clées. Amex, sur, Arbe.	101.
Chanson. et. Cumpf.	Olivier. Julia, Elise.	Mairij. Cumpf.	104.

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
		1921		
1921.	Curtet.	Alice. Jenny.	Jurions.	
f.	Faucher.	Julien. Jules. Lucien.	Refflens.	108.
	Chappuis.	Marguerite. Céline.	eg. Sullens.	
f.	Scuser.	Adrien. Henri.	Enisy.	110.
	Chassot.	Louis.	Arbignans. et Thibourg. (Thibourg)	
f.	Baudraz.	Marie. Ida.	Rigier.	111.
	Cornu.	Louis. François.	Chamblon.	
f.	Coursisier.	Clement. nie Baudin. Julia. Ida.	Monthod. et Le Saclé.	120.
	Coursisier.	Clement. nie Baudin. Julia. Ida.	Monthod. et Le Saclé.	
f.	Cornu.	Louis. François.	Chamblon.	120.
		1922.		
1922.	Candaux.	Arthur. Francis.	Premier.	
f.	Direns.	Mina. Rosine.	Sauigny.	129.
	Candaux.	Léon. Alfred. Henri.	Premier.	
f.	Dutat.	Talmay. Louise. Marguerite.	Meudon. et Charannes. sur Meudon.	131.
	Conat. nie Magnin.	Alice. Louise.	Les Clées.	
f.	Blanchet.	Louis.	Les Clées.	138.
	Chevalier.	Georges. Emile.	Croy. Romainmotier. et Orbe.	
f.	Hefer.	Lina.	Biglen. (Berne.)	141.
		1923.		
1923.	Cusin.	Samuel. Edouard.	Rubonne.	
f.	Quignard.	Adrienne. Félicie.	Vaulion.	147.
	Candaux.	Alice.	Premier.	
f.	Liithi.	Alfred.	Truderswyl. (Berne.)	148.
	Curtet.	Alfred. Henri.	Jurions.	
f.	Badan.	Eva. Anna.	Sullens.	159.
		1924.		
1924.	Clere.	Eugène. Alfred.	Refflens.	
f.	Cuset.	Artele. Louise.	Blon.	164.
	Collomb.	Alfred. Joseph.	Bredonnières.	
f.	Berlioz.	Frida. Céline.	Armont. Dessous.	168.
	Cavat.	Robert. Jules. Henri.	Croy.	
f.	Manni.	Elisa. Mine.	Trübsau. (Berne.)	171.
	Cochet.	Jeanne. Alice. Eulalie.	Premier.	
f.	Grenier.	Edmond.	Bardonnex. (Genève.)	172.

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1925. Curtet.	1925. Berthe Louise.	Juriers.	
Mingard.	Auguste Henri.	Chapelle (Faud)	182.
Clerc.	Albert Julien	Bofflens.	
Wiss.	Adette Blanche Prade	Kimmis. (Peme)	183.
Cchet.	Henriette Marie Louise	Premier.	
Papet.	Henri Louis René.	Premier.	185.
Christ.	Juliette.	Croy	
Perreaud.	Emile Louis.	Pomainmotier et l'Abbaye	186.
Charles.	John Louis François.	Bofflens.	
Papet.	Estine dite Célestine	Arges.	191.
Cuchon.	Mme.	Bacher.	
Ciana.	Marquise Louise	l'Empy.	192.
Ciana.	Marquise Louise.	l'Empy.	
Cuchon.	Mme.	Bacher.	192.

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914.		_____ 1914. _____		
A.	Desormez Sardet.	Marthe Julien. Constant.	Arnex / Abbe Prestannieres.	.3.
A.	Queret. Marchand.	Julie. Eva. Pierre. Abram. Louis.	St. Sulpice (Land) Profflens.	.13.
		_____ 1915. _____		
A.	Desarzens. Delacretaz.	Edmond. Alice. Lina.	Sarzens. Yverne.	.16.
1917.		_____ 1917. _____		
A.	David. Rat.	Rose. Marie. Armand. Skili.	Nuages et Tuitebois Teney-le-Jorat.	.52.
A.	Dizerens. Banzon.	Armand. Gustave. Berthe.	Saugny. Compsables.	.53.
1918.		_____ 1918. _____		
A.	Desmeules. Martinelli.	David. Louis. Maria. Caterina.	Reprat. (Land) Frons Canavese. (Turin) / Malie.	.55.
1919.		_____ 1919. _____		
A.	Desponds. Gry.	Blanche. Rose. Cesar. Donat.	Sustery. Gaulon.	.74.
A.	Dizerens. Freymond.	Blanche. Anna. Marie. Cesar. Adamit.	Saugny. Gaulon.	.78.
1920.		_____ 1920. _____		
A.	Däppen Chesahier.	Chara. Louise. Sophie. Jean. Louis.	Chassel. (Land) Croy, Romainmotier et Abbe.	.81.
A.	Dupuis. Schlup.	Paul. Henri. Elise.	Delagnens. (Land) Lengy. (Reine)	.94.
1921.		_____ 1921. _____		
A.	Dizerens. Freymond.	Marie. Elisa. Francis. Jaques.	Saugny. Gaulon.	.109.
A.	Develer. Gasser.	Berthe. Caroline. Edmond. Skili.	Profflens. Langnau. (Reine)	.111.
1922.		_____ 1922. _____		
A.	Dizerens. Candaux.	Meina. Rosine. Arthur. Francis.	Saugny. Remier.	.129.
A.	Dubet. Candaux.	Salmpre. Louise. Marguerite. Lich. Alfred. Henri.	Moudon. et Chauannet. sur Moudon. Remier.	.131.

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1923.

D

Nom	Prénoms	Origine	Page
<u>1923.</u>			
Dind Kirchsfer.	<u>1923.</u> Custave. Emile. Emilie. Emma.	Saint. Cierges. Arni. (Bernes)	145.
Dizerens. Gammot-Gressan.	Rimi. Claude. Gabrielle	Savigney. Le. Ecole.	155.
Duserf. Hirschfer.	Charles. Emile. Elise. Marie.	Palézieux. Arni. (Bernes)	161.
<u>1924.</u>			
Despands. Euserf.	<u>1924.</u> Robert. Marie. Lucie. Emilie.	Lussery. Emsh.	169.
Despands. Faget.	Elvina. Helise. Arnold. Arni.	Lussery. Trenin.	175.
<u>1925.</u>			
Driegler. Nicole. Feschung.	<u>1925.</u> Emma. Augustine. Paul. Fritz. André.	Le. Lieu. Gessenay. (Bernes)	189.
Dizerens. Mange.	Jeanne. Marie. Marcel. Victor.	Savigney. Cuisinens.	194.

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914.		1914.		
A.	Ecurfer. Cirma.	Erleine Linda. Humbert. Victor.	Emurf. (Land) Emurf.	10.
1915.		1915.		
A.	Esopper. Gladon nie Dubach.	Alexandre Maria. Elise.	Granges. p. Tarfene. Taffobe.	22.
1919.		1919.		
A.	Ecurfer. Ksillekar.	Emile. Friderie. Germaine. Lucie.	Emurf. St. Isle.	25.
1920.		1920.		
A.	Esopper. Bakard.	Maria. Adèle. Georges. Henri.	Granges. (Land) Crosset Romainmstier.	86.
A.	Ecurfer. Schepfer nie Langin.	Octave. Marcel. Berthe. Elise.	Emurf. (Land) Lauenen. (Berne)	99.
A.	Ecurfer. nie Heubi. Tordy.	Emma. Elisabeth. Eugene. Waide.	Emurf. Schabens.	103.
A.	Ecurfer. Chanson.	Julia. Elise. Alvier.	Emurf. Maur.	104.
1921.		1921.		
A.	Ecurfer. Chappuis.	Albin. Henri. Marquise. Céline.	Emurf. Gulliens.	110.
1923.		1923.		
A.	Ecurfer. Peymond.	Pirant. Alois. Erline. Rose.	Emurf. Gullion.	116.
1924.		1924.		
A.	Ecurfer. Desponds.	Lucie. Emilie. Robert. Marc.	Emurf. Lussery.	169.

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914.		1914.		
f.	Flühiger Ederer.	Rose. Emma. Emile. Charles. Félix.	Huttwyl. (Berne) Pranchel sur Morges. (Vaud)	11.
1916.		1916.		
f.	Fäucher Baudin.	Julie. Susanne Henni. Lucien.	Bofflens. Wollens.	32.
1917.		1917.		
f.	Fänollet Hestler.	Agnes. Emma.	Bretommiers. Wahlern. (Berne)	44.
1918.		1918.		
f.	Fänollet Sudet.	Amédée. Louis. Clara. Yvonne.	Bretommiers. Bretommiers.	53.
1919.		1919.		
f.	Fähmi Camenhand.	Rosa. Jules.	Unterlangenegg. (Berne) Guriens	68.
f.	Fälletag Euser.	Germaine. Lucie. Emile. Frédéric.	St. Isle. Ensay.	75.
1920.		1920.		
f.	Fähmi Jaquier.	Arnold. Aline.	Shorenbach. Püchen. (Berne) Vélens. et Tufflens. la Ville	96.
1921.		1921.		
f.	Fäucher Curtet.	Julien. Jules. Lucien. Alice. Emma.	Bofflens. Guriens.	108.
f.	Fälletag Peretti.	Emeline. Emma. Julie. Ernest. Fimich.	St. Isle Ensay.	112.
f.	Fraction Blanchet.	Julie. Betsy. Auguste.	Ballaigues. et St. Aubergement. Les Clées	113.
1922.		1922.		
f.	Fäure Kehren.	Blanche Julien.	Gumens. la Ville. Rougement.	113.
1923.		1923.		
f.	Fäuser Sudet.	Erika. Gabrielle. Robert.	Bretommiers. Bretommiers.	157.
1924.		1924.		
f.	Fischer Jaccard.	Ludwig. Karl. Clotilde. Alice. Marie.	Lizich. Saint-Croix.	173.

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1924.

Nom

Prénoms

Origine

Page

Fasre.
A. Bonzon.

1924.

Gaston.
Yvonne

Geumiens. la. Ville.
Pompaples.

176.

F

no. 1. 1924/25

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914.		1914.		
	Gressen.	Jude. Henri.	Kandergrund (Preme)	.1.
A.	Haffhauser.	Marthe.	Kanzen (Lüsch)	
	Prin.	Louisa Eugénie.	Profflens.	
A.	Besson.	Custave Auguste.	Profflens.	.9.
1915.		1915.		
	Colar.	Lina. Isaline.	St. Abbaye.	
A.	Curtet.	Dionis.	Jurions.	.17.
	Clardon ne Dubach.	Marie. Elise.	Stallorbe.	
A.	Estepher.	Alexandre.	Cranges. p. Payerne.	.22.
	Grandjean.	Jeanne. Tramy.	Jurions.	
A.	Hautier.	Pierre. Louis.	Jurions.	.23.
1916.		1916.		
	Grandjean.	Berthe. Lucie.	Pellerive.	
A.	Cherix.	Paul. Henri.	Pex.	.34.
	Griessen.	Marcelle.	St. Mephan (Preme)	
A.	Baumgardner.	Jules. Robert.	La Traz.	.35.
	Colar.	Clemence. Elvina.	St. Abbaye.	
A.	Magnemat.	Henri.	Prelobrières.	.37.
1917.		1917.		
	Glaire.	François.	Profflens.	
A.	Mitet.	Victorine. Louise.	Jurions.	.46.
1918.		1918.		
	Goy.	Jules. Henri.	Gaulion.	
A.	Baumt.	Prosine. Marthe.	Le Loele, Houshütel et La Ferrière (Preme)	.56.
	Grandjean.	John. Gabriel.	Jurions.	
A.	Carmenstund.	Emma. Albertine.	Jurions.	.61.
	Casser.	Marthe. Augusta.	Langnau (Preme)	
A.	Spörri.	Emil.	Bäretswil.	.63.
1919.		1919.		
	Goy.	César. Donat.	Gaulion.	
A.	Desponds.	Blanche. Rose.	Lussery.	.74.
	Gün.	Marthe. Elisa.	Gressy et Belmont. S. G.	
A.	Jaccard.	Custave. Auguste.	Les Oies.	.77.

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1920.		1920.		
	Gasser.	Thelley, Madeleine.	Saignan (P. Bern.)	
A.	Blanc.	Julien.	Sausanne.	.82.
	Goy.	Paul.	Saulion.	
A.	Spitet.	Marquerite.	Bretonnières.	.83.
	Glarpe.	Rudolphe, Jean.	Pomainmestier.	
A.	Glarz.	Germaine.	S. Abbaye.	.88.
G	Grandjean.	Jules, Fernand.	Juriers.	
A.	Herscher.	Julie, Emma.	Juriers.	.97.
	Gamin.	Lina, Jenny.	Bofflens.	
A.	Besson.	Justin, François.	Bofflens.	.98.
	Grandjean.	Yvonne.	Juriers.	
A.	Baulaz.	Paul, Jules.	Pomainmestier, et Premier	.105.
1921.		1921.		
	Gasser.	Edmond, Théli.	Saignan (P. Bern.)	
A.	Develer.	Berthe, Caroline.	Bofflens.	.111.
	Germann.	Susanne, Lédie.	Soufflers.	
A.	Paccard.	Alfred, Lucien.	Pieronloup.	.117.
	Ghar.	Aléonor.	S. Abbaye.	
A.	Herscher.	Thrida.	Saignan (P. Bern.)	.118.
	Goy.	Robert, Henri.	Saulion.	
A.	Bonard.	Ida, Verina.	Croy et Pomainmestier.	.121.
	Goy.	Frene, Marie.	Saulion.	
A.	Hermond.	Auguste.	Saulion.	.122.
	Guignard.	Emile, Henri.	S. Abbaye.	
A.	Blanc.	Dora, Ruth.	Sausanne.	.123.
1922.		1922.		
	Guignard.	Lina, Julia.	Saulion.	
A.	Bonard.	Lion, Armand.	Croy et Pomainmestier.	.127.
	Guilland.	Marie.	Chaut, Sully (Triboung.)	
A.	Rechat.	William.	Croy.	.128.
1923.		1923.		
	Guignard.	Adrienne, Lili.	Saulion.	
A.	Cusin.	Samuel, Edouard.	Rubonne.	.147.
	Guillard, née Reichenbach.	Julie, Marquerite.	Cussons, et Mairie.	
A.	Rechat.	Gustave.	Croy.	.151.

Voir la suite à la 3^{me} page de la lettre. S.

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1915.		1915.		
	Hermin.	Marquerite. Aimee.	Paroiss.	
f.	Sordet.	Rebe. Agenor.	Preboucheres.	18.
	Sebaudier.	Pierre. Louis.	Jurions.	
f.	Grandjean.	Yvonne. Ramy.	Jurions.	23.
1916.		1916.		
	Sebaudier.	Augustine.	Jurions.	
f.	Sordet.	Gaston. Henri. Samuel.	Jurions.	31.
	Sebaudier.	Emeline.	Jurions.	
f.	Carraux.	Oscar. Humbert.	Premier.	33.
1917.		1917.		
	Sebaudier.	Lina.	Jurions.	
f.	Magnenet.	Gustave. David. Henri.	Chablou.	41.
	Sebaudier.	Georges. Alfred.	Jurions.	
f.	Kenger.	Anna.	Kirchenthurnen (Bern) P.	43.
	Sebaudier.	Emma.	Kahlern (Bern)	
f.	Kinolliet.	Agenor.	Preboucheres.	44.
1918.		1918.		
	Sebaudier.	Maria.	Jurions.	
f.	Bonzon.	Charles. Henri.	Pompaples.	55.
1920.		1920.		
	Sebaudier.	Marquerite.	Kahlern (Bern)	
f.	Routet.	Henri. Ernest.	La Sagne, et Les Pops. de Menthel.	64.
	Sebaudier.	Marquerite. Rose.	Jurions.	
f.	Esnu.	Georges.	Chablou.	91.
	Sebaudier.	Charles. Albert.	Kahlern (Bern)	
f.	Krueffer.	Helene. Louise.	Arnet (Bern)	95.
	Sebaudier.	Alice. Emma.	Jurions.	
f.	Grandjean.	Jules. Fernand.	Jurions.	97.
	Sebaudier.	Emile. Constant.	Jurions.	
f.	Chanson.	Anna.	Mairaf.	100.
1921.		1921.		
	Sebaudier.	Paul. Gustave.	Jurions.	
f.	Sordet.	Lina.	Jurions.	115.
	Sebaudier.	Auguste.	Jurions.	
f.	Richard.	Hydie. Germaine.	Chesalles. sur. Ron.	116.

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1921. H. Hestler.	1921. Frida.	Hahlem (Berne)	
A. Gelat.	Régina.	L'Abbaye.	118.
1922. H. Hester.	1922. Lina.	Biglen (Berne)	
A. Chevalier.	Georges. Emile.	Prof. Romainmetier. et Orbe.	119.
H. Hautier.	Charles.	Furiens.	
A. Perreaud.	Yvonne. Rose. Marie.	Romainmetier. et L'Abbaye.	120.
1923. H. Hautier.	1923. Elic. Florian.	Furiens.	
A. Bonard. ne. G. H. H. H.	Elise.	Prof. et Romainmetier.	121.

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1916. Gaccard. H. Leresche.	1916. Paul. Henri. Marie Lina.	Les Clées. Ballaignes.	F ^o 38.
1919. Gaccard. A. Grin.	1919. Gustave Auguste. Marthe. Elisa.	Les Clées. Gressy et Belmont. s. G.	F ^o 44.
1920. Gaccard. A. Bourgeois.	1920. Jules. Henriette.	Les Clées. Ballaignes.	F ^o 85.
A. Gagnier. A. Bahni.	Aline. Arnold.	Belmont et Trufflers. la Ville. Harenbach. Buchen. (Pum)	96.
1921. Hautier. A. Serdet.	1921. Paul. Gustave. Lina.	Jurieux. Jurieux.	115.
1922. Lamel. A. Routet.	1922. Marie. Reine.	Avicac Cantal, France. La Sagne et Les Tombes de Martel. N ^o 4.	132.
1923. Lammeret Grassein. A. Direrens.	1923. Laure Gabrielle. Rimé.	Le Saul. Savigney.	155.
A. Gaccard. né Bourgeois. A. Genier.	Henriette. Justin. Constant.	Les Clées. Châtrens.	F ^o 158.
1924. Gaccard. A. Fischer.	1924. Clotilde Alice. Marie. Ludwig. Karl.	Sainte Croix. Zürich.	173.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

J

1990 - 2000

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1919.		1919		
A.	Kriener.	Georges. François.	Kirchdorf (Bern)	
A.	Bessin.	Louisa. Marguerite.	Bofflens.	91.
A.	Kirchhofer.	Berthe. Eveline.	Arni (Bern)	
A.	Penisset.	Maurice.	Baulmes.	96.
1920.		1920.		
A.	Köhler.	Emile. Robert.	Sumiswald (Bern)	
A.	Scheurer.	Susanne. Bertha.	Seiding (Bern)	93.
A.	Krüfer.	Philène. Louise.	Arni (Bern)	
A.	Schüttler.	Charles. Albert.	Wahlern (Bern)	95.
1923.		1923.		
A.	Kirchhofer.	Emilie. Emma.	Arni (Bern)	
A.	Dind.	Gustave. Emile.	Saint. Cierges.	145.
A.	Kirchhofer.	Elise. Marie.	Arni (Bern)	
A.	Dupuy.	Charles. Emile.	Palézieux.	161.

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1915.		_____ 1915 _____		
	Labbi.	Marie.	Saint-Alex.	
et	Sauzy.	Jean-Louis.	Trougement.	24.
1916.		_____ 1916 _____		
	Leresche.	Marie-Lina.	Pallaigues.	
et	Lecourt.	Paul-Jean.	Les Plés.	38.
1917.		_____ 1917 _____		
	Lamberey.	Elisa.	Valerfres-sous-France.	
et	Comard.	Emile.	Les Plés.	51.
1918.		_____ 1918 _____		
	Lamberey.	Jean.	Valerfres-sous-France.	
et	Blanchet.	José.	Les Plés.	66.
1919.		_____ 1919 _____		
	Lyon.	Emm ^e . Marguerite.	La Har.	
et	Christ.	Alexis-Jean.	Molles (Land).	69.
1923.		_____ 1923 _____		
	Luthi.	Alfred.	Rüderswil (Seme)	
et	Candaux.	Alice.	Premier.	148.
1924.		_____ 1924 _____		
	Landry.	Jean-Alfred.	Costonay et Chevilly.	
et	Baulay.	Marie-Emma.	Romainmôtier et Premier.	165.
1925.		_____ 1925 _____		
	Lamy.	Fritz.	Gondiswil (Seme)	
et	Benoit.	Jean-Louis.	Jurions.	180.
	Lugniens.	Suzanne-Ida.	Jurions.	
et	Schtet.	Charles-Ernest.	Jurions.	195.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

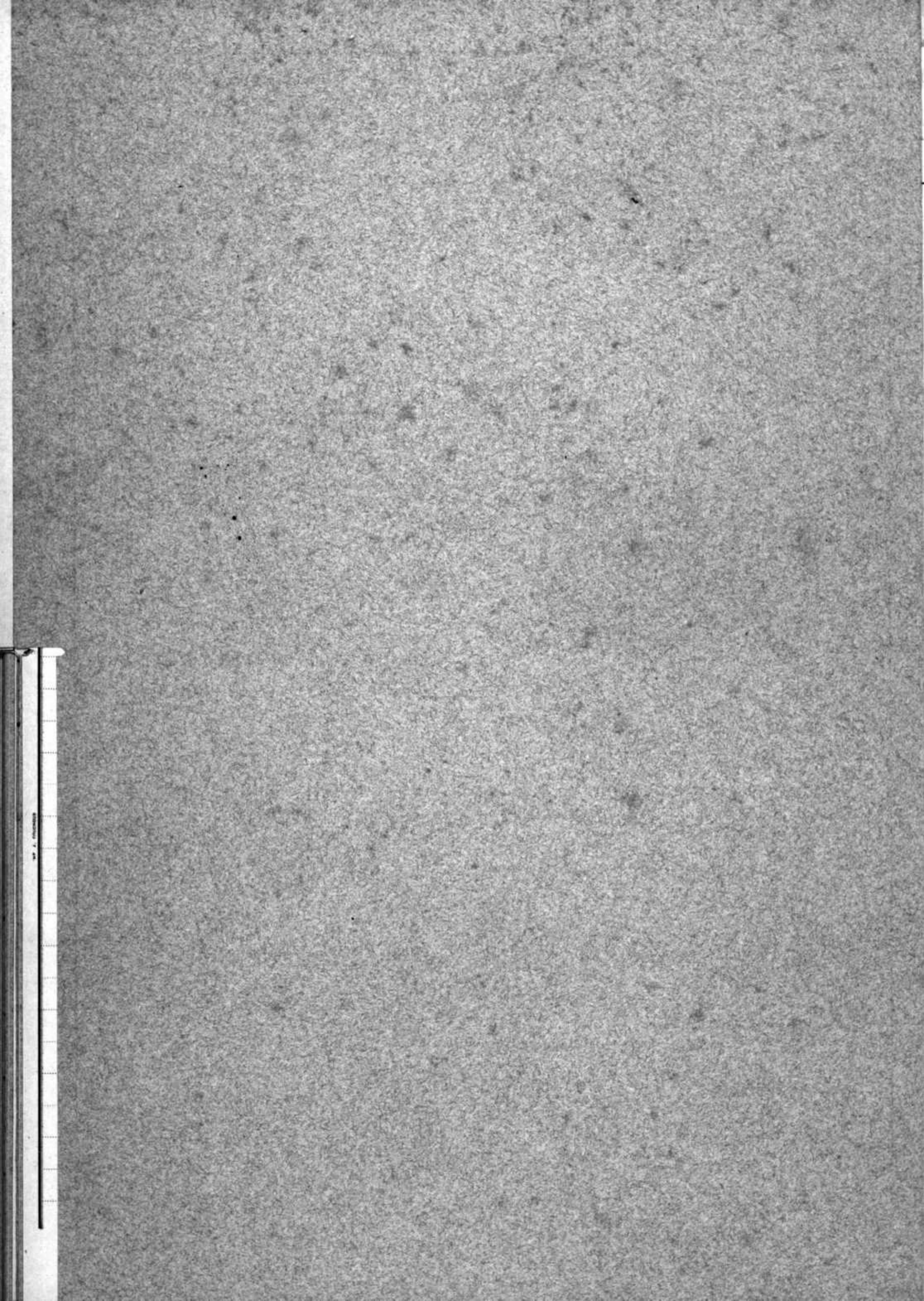
	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914.		1914.		
A.	Marchand	Pierre ^{et} Emile	Trofflens (Saud)	
A.	Bruntat	Rose, Marguerite	Arrex sur Orbe (Saud)	5.
A.	Marchand	Pierre Abram, Louis	Trofflens	
A.	Ducet	Julie, Eva	St. Sulpice (Saud)	13.
A.	Magnenet	Ida, Helene	Pretonnières	
A.	Signons	Charles, Louis	Laubion	14.
1915.		1915.		
A.	Marandon	Julie, Helene	Cernat (Nribourg)	
A.	Preserchon	Constant, Henri	Pretonnières	27.
1916.		1916.		
A.	Magnenet	Henri	Pretonnières	
A.	Gelpy	Clemence, Elvina	L'Abbaye	57.
1917.		1917.		
A.	Magnenet	Gustave, David, Henri	Laubion	
A.	Seppeler	Lina	Jurions	61.
A.	Magnin	Paul, Louis	Coelles sur Chavornay	
A.	Collaud	Georgine, Jimmy	Tal et Saint Aubin (Nribourg)	48.
A.	Moser	Elisa	Neuhausen (Schaffhouse)	
A.	Freymond	Eugene, Auguste	Laubion	49.
1918.		1918.		
A.	Martinelli	Maria, Caterina	Pronos Canavese (Vurin, Italie)	
A.	Desmeules	David, Louis	Prepsaz (Saud)	55.
A.	Müller	Ernest	Ensay (Saud)	F.
A.	Mühli	Anna	Wahlem (Dunoy)	59.
1920.		1920.		
A.	Martin	François	Taleres sous Montagny	
A.	Martin	Lina	Neufpré (Saud)	87.
A.	Michel	Alphonse	Wiffen (Dunoy)	
A.	Camtrux	Helene, Elisa	Premier	89.
A.	Magnenet	Gustave, André	Laubion	
A.	Freymond	Lina	Laubion	92.
1921.		1921.		
A.	Muellerer	Berthe, Elise (divorcée)	Les Oies et Monthorand	
A.	Sermard	Rodolphe, Pierre	Gurferes et La Cour de Borne (Nribourg)	149.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
<u>1922.</u>		<u>1922.</u>		
	Michet.	Charles. Hermann.	Yaulion.	
A.	Magnenet. ni Glardon.	Alice. Emma.	Yaulion.	134.
	Mange.	Victor. Paul.	Gellion. Tullierent. et Rougemont.	
A.	Barbey.	Susanne.	Chardonne.	135.
<u>1923.</u>		<u>1923.</u>		
	Meylan.	Benjamin. Louis.	Le Chenit.	
A.	Budaz.	Yvonne. Emma.	Pomainmotier. et Remiel.	162.
<u>1924.</u>		<u>1924.</u>		
	Micheli.	Ercilia.	Canal. San. Rosa. (Italie.)	
A.	Serdet.	Robert.	Bretannieres.	167.
	Moni.	Elisa. Aline.	Püegsau. (Berne.)	
A.	Carat.	Robert Jules. Honri.	Croy.	171.
<u>1925.</u>		<u>1925.</u>		
	Mingard.	Auguste. Henri.	Chapelle. (Vaud.)	
A.	Cubet.	Berthe. Louise.	Juliers.	182.
	Magnenet.	Georges. Adrien.	Yaulion.	
A.	Cros.	Fritz.	Yaulion.	193.
	Mange.	Marech. Victor.	Quatrens.	
A.	Diserens.	Yvonne. Marie.	Sarigny.	194.
<u>1926.</u>		<u>1926.</u>		
	Mingard. ni Razamey.	Ida.	Chapelles. (Vaud.)	
A.	Schents.	Adrien. Joseph.	Signau. (Berne.)	199.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

M. J. CHAMBERLIN

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914.		1914.		
A	Phalhausser.	Marthe.	Dangen (Lülich)	
A	Grissen.	Jude Henri.	Kandelgrund (Borne)	1.
A	Riquet.	Jeanne Helène.	Le Chemin.	
A	Christen.	Frauzott.	Püezsau (Borne)	4.
1916.		1916.		
A	Paget.	Louise Aline Berthe.	Premier.	
A	Pellet.	Gustave Alfred.	Sueby.	29.
A	Paget.	Jules Alfred.	Premier.	
A	Bonard.	Marquise Louis.	Promincher, Paget La Tuzet.	30.
A	Pechon.	Marie Elise.	Chene Paquier.	
A	Collomb.	Jean François.	Bretonnières.	36.
1918.		1918.		
A	Pier.	Charles Henri.	Gollion.	
A	Pichat.	Valentine Eulie.	Croy.	60.
1919.		1919.		
A	Perisset.	Maurice.	Paulmes.	
A	Frischer.	Berthe Eulie.	Arni (Borne)	76.
1920.		1920.		
A	Pillet.	Herbense Louise Adèle.	Biote.	
A	Comard.	Henri Ami.	Les Clés.	90.
A	Pray.	Eugène Marie.	Sourans.	
A	Leurper via Speubi.	Emma Elisabeth.	Enry.	103.
1921.		1921.		
A	Pirelli.	Ernest Filmin.	Enry.	
A	Pruilletaz.	Ernestine Fanny Julie.	S'Isle.	112.
A	Paccard.	Alfred Lucien.	Pisoulaup.	
A	Germond.	Susanne Lydie.	Sourans.	117.
1922.		1922.		
A	Paget.	Louis Gottfried.	Premier.	
A	Richard.	Fanny Amélie.	Premier.	130.
A	Paget.	Alice Estélie.	Premier.	
A	Serdet.	Louis Auguste.	Jurians.	133.
A	Pilloud via Christinet.	Eulie Helène.	Pustigny.	
A	Pochat.	Charles François.	Croy.	137.

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1922.		1922.		
	Paget.	Arthur Oscar	Premier	
J. Paget.		Cécile Jeanne	Premier	F. 139.
	Richard.	Emile	Armont. Dessus.	
J. Berthoud.		Julie Marie	Refflens.	140.
	Perreard.	Yvonne Rose Marie	Romainmotier et St. Abbeys.	
J. Chaupier.		Charles.	Juliers.	142.
1923.		1923.		
	Paget.	François.	Argier.	
J. Berdet.		Germaine.	Refflens.	152.
1924.		1924.		
	Paget.	Gustave Francis.	Premier	
J. Vuex.		Germaine	St. Abbergement.	F. 170.
	Paget.	Arnold. Ami.	Premier.	
J. Desponds.		Elvira. Felide.	Sustery.	F. 175.
1925.		1925.		
	Peschung.	Yvonne Constance.	Cessenay (Belne)	
J. Berthod.		Thélie Henri.	La Haye et Rougemont.	181.
	Paget.	Henri Louis René.	Premier.	
J. Pochet.		Henriette Marie Louise	Premier.	185.
	Perreard.	Emile Louis	Romainmotier et St. Abbeys	
J. Carrat.		Juliette.	Croz.	186.
	Peschung.	Paul Fritz André	Cessenay (Belne)	
J. Daigler ni Kiese.		Emma Augustine	La Haye.	189.
	Paget.	Elestine dite Celestine.	Argier.	
J. Charles.		John Louis François.	Refflens.	191.
1926.		1926.		
	Paget.	René Madelaine.	Premier.	
J. Grandjean		René Eugène.	Juliers.	F. 200.

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914.		1914.		
A.	Pramel Chappuis Cheseaux.	Lydie. Henriette. Alfred. Emile.	Château-d'Ax. (Sauts) Juriers. (Sauts)	.8.
1915.		1915.		
A.	Preserchon. Rochat.	Emile. François. Rose. Louise.	Premonnières. Croy.	19.
A.	Rochat. Preserchon.	Rose. Louise. Emile. François.	Croy. Premonnières.	19.
A.	Preserchon. Maratan.	Constant. Henri. Julie. Hélène.	Premonnières. Cerniat. (Triboung)	19.
1917.		1917.		
A.	Pramel. Curet.	Louise. Henriette. Robert. Louis.	Château-d'Ax. Juriers.	45.
A.	Preymond. Wasser.	Eugène. Auguste. Elisa.	Gaulion. Neuchâten. (Schaffhouse)	49.
A.	Rochat. Benoit.	Clara. Alice. Dora. Louis.	Croy. Juriers.	57.
A.	Rud. David.	Armand. Henri. Rose. Marie.	Rancy. b. Jorat. Meyges et Tritebois.	59.
1918.		1918.		
A.	Rochat. Vior.	Valentine. Emeline. Charles. Henri.	Croy. Gollion.	60.
1919.		1919.		
A.	Preymond. Curet.	Louise. Augustine. Elisa. Arthur. Henri.	Gaulion. Mollens.	77.
A.	Preymond. Dizerens.	César. Adamis. Blanche. Anna. Marie.	Gaulion. Saugny.	78.
1920.		1920.		
A.	Prulet. Gassettler.	Henri. Ernest. Marquerite.	La Sagne. et Les Tonts. de. Marché. Sahlem. (Berne)	84.
A.	Preymond. Magnemart.	Emma. Gustave. André.	Gaulion. Gaulion.	99.
A.	Prof. Adherr.	John. Henri. Berthe. Louise. Elise.	Premier. Croy.	102.

A. B. v. p.

R
S
T
U
V
X
Y
Z

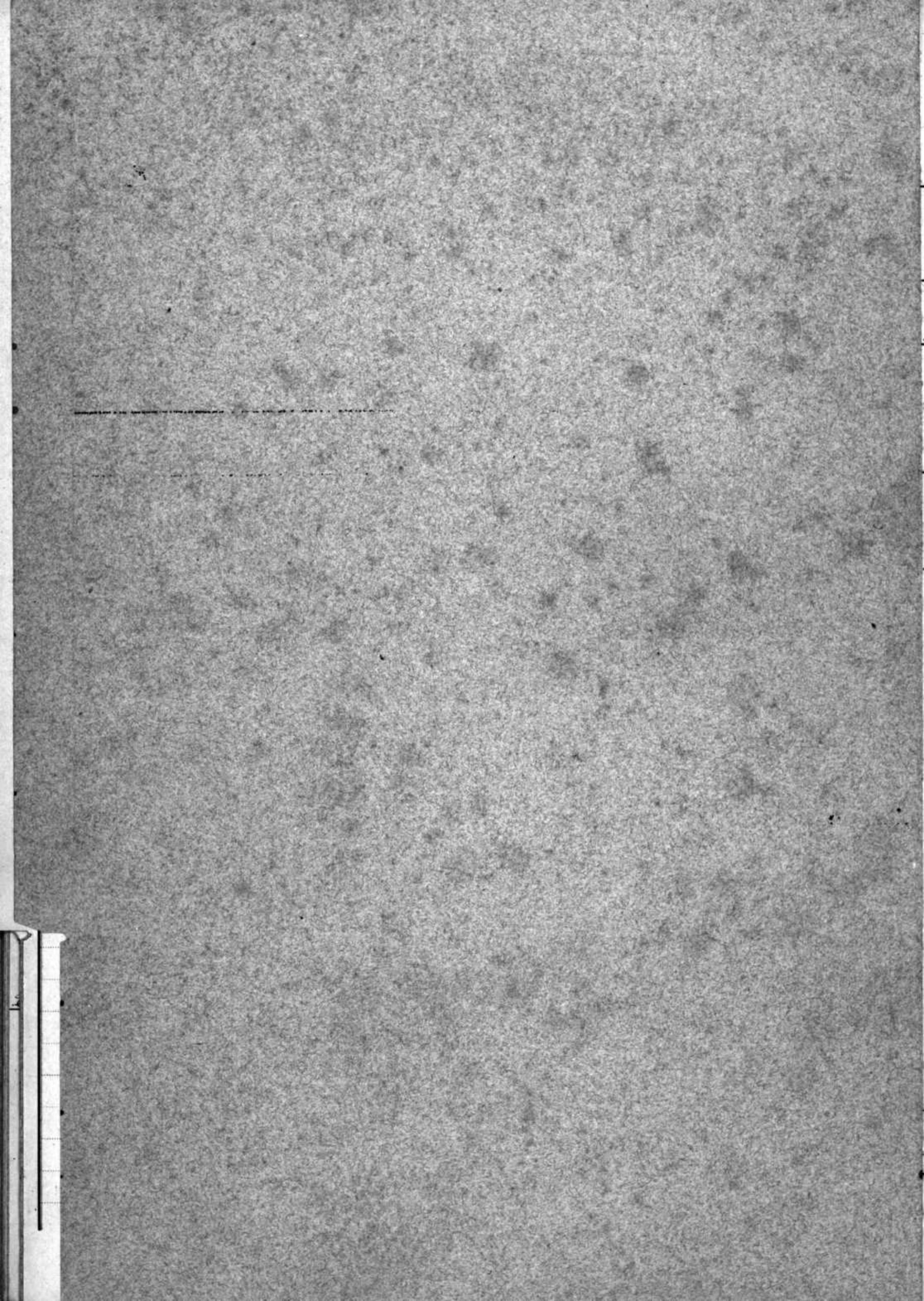
	Nom	Prénoms	Origine	Page
1991.		1991.		
	Reymond.	François Jacques.	Caution.	
A.	Drepens.	Marie Elise.	Sauquoy.	109.
	Richard.	Lydie Germaine.	Chesalles sur Aron.	
A.	Hautier.	Auguste.	Jurieux.	116.
	Reymond.	Auguste.	Caution.	
A.	Gay.	Gene Marie.	Caution.	122.
	Rechat. nie Meimble.	Marie Abig.	Croy.	
A.	Sublet.	Jean Louis.	Brugy Villars.	124.
1992.		1992.		
	Reymond.	Gustave Emile.	Caution.	
A.	Sprdet.	Berthe.	Bretonnières.	126.
	Rechat.	William.	Croy.	
A.	Guilland.	Marie.	Haut Tully (Tribourg.)	128.
	Richard.	Jenny Amélie.	Premier.	
A.	Paquet.	Louis Gottfried.	Premier.	130.
	Phutet.	Delane.	La Sagne et Les Pomb. de Marol (H. H.)	
A.	Tzmel.	Maria.	Quirid (Cantal) France.	132.
	Reymond.	Maxime Felix.	Caution.	
A.	Blasi.	Denise Lucinthe.	Preglia (Mora) Italie.	136.
	Rechat.	Charles François.	Croy.	F.
A.	Pillaud. nie Christinet.	Eveline Thétone.	Paurigney.	137.
1993.		1993.		
	Reymond.	Eveline Rose.	Caution.	
A.	Scuper.	Franz Alois.	Enuy.	146.
	Rechat.	Gustave.	Croy.	
A.	Gaillard. nie Reichenbach.	Julie Marguerite.	Charmant et Meiry.	151.
	Pury.	Lucienne Alice.	Bretonnières.	
A.	Spiller.	Ami Auguste.	Armont-dessous.	156.
	Rechat.	Guardia Madig. Florence.	Croy.	
A.	Siegrist.	Ernest.	Tademwald (Argovie.)	160.
1994.		1994.		
	Reymond.	Charles Louis.	S. Abbay. et Le Chemit.	
A.	Guillard.	Florence.	Serguy.	166.

S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
<u>1925</u> Pommans.	<u>1925</u> Lucien Hermann	Sarons. (Rübenang)	
.et. Bonnet.	Loanne Marie	Croy. et. Romainmetier.	178.
Permond.	Frédéric Henri	Saulon	
.et. Berquerand.	Marie Marguerite	Collèges. (Palais.)	179.
Préf.	Gustave Emile	Sallanches.	
.et. Aubry.	Lucie Marie Renée	Sainte Croix.	180.
Préf.	Hermine	Reglia. (Mouare) (Italie)	
.et. Chénicher.	Haller.	Wanzwil. (Basel)	181.

S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
1914. Sardet	1914. Julien Constant	Bretannières	
A. Derouge	Marthe	Arrex / Abe.	F. 3.
1915. Sardet	1915. René Armand	Bretannières	
A. Hermin	Marguerite Aimée	Bavois	F. 18.
Saugy	Jean-Louis	Prougemont	
A. Labbé	Marie	Saint-Vex	. 24.
Schenkel	Edouard	Diemerzwil (Bern)	
A. Saugy	Alie Marguerite	Prougemont	. 25.
Schenk	Adrien Auguste	Signau (Bern)	
A. Bernard	Marthe	La Traz, Crêt Promainmôt	. 26.
1916. Sardet	1916. Gaston Jean Samuel	Juriers	
A. Kaucher	Augustine	Juriers	F. 31.
1917. Sardet	1917. Victime Louise	Juriers	
A. Elzire	François	Trefflens	F. 46.
Schenk	Angeline Marie	Signau (Bern)	
A. Brunt	Ell	Le Lochet et La Ferrière	. 47.
1918. Sardet	1918. Clara Yvonne	Bretannières	
A. Finschiet	Amédée Louis	Bretannières	F. 58.
Mähli	Runa	Hahlem (Bern)	
A. Müller	Ernest	Emyf. (Sard)	. 59.
Spörr	Emil	Bäletszwil (Luzern)	
A. Gasser	Marthe Augusta	Langnan (Bern)	. 63.
Siegenthaler / Rippon	Mina Emilie	Verb. (Bern)	
A. Kiehlly	Pierre Philomine dit Ramin	Fribourg	. 64.
1919. Sardet	1919. Marguerite	Bretannières	
A. Gay	Paul	Gaulion	F. 83.
Scheuer	Susanne Bertha	Seedol (Bern)	
A. Kähler	Emile Robert	Sumidwald	. 93.
Schup	Elise	Hengi (Bern)	
A. Dupuis	Paul Henri	Delagnens (Sard)	. 94.

S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1920.	Schepfer J. Schepfer	1920. Berthe. Elisa. Delane. Marcel.	Saunon (Belne) Envy. (Saut)	.99.
	Salomon J. Kesse. nie Caroly.	Gustave. Emile. Chara. Eugénie.	Arbe. Sausanne	.106.
1921.	Sordet J. Glausier	1921. Lina. Paul. Gustave.	Juriers. Juriers.	.115.
	Sermoud J. Mairlefer.	Rodolphe. Pierre. Berthe. Elise. (divorcé.)	Grusères, et La tour. de Crene. Les Clées et Montcherand.	.119.
	Surbet J. Prochat. nie Mierille.	Henri. Louis. Marie Alice	Bouq. Villars. Croy	.124.
1922.	Sordet J. Premond.	1922. Berthe. Gustave. Emile.	Bretornières. Saulion.	.126.
	Sordet J. Paget.	Louis. Auguste Alice. Valérie.	Juriers. Premier	.133.
1923.	Sordet J. Paget	1923. Germaine. François.	Bretornières. Argief	.152.
	Sordet J. Berthoud.	Ernest. Lina. Adèle.	Bretornières. Bafflens et Bretornières.	.154.
	Sordet J. Fourny.	Robert. Erika. Gabrielle.	Bretornières. Bretornières.	.154.
	Siegrist J. Pechat.	Ernest. Lina. Madige. Florence.	Adammald. (Argenie). Croy.	.160.
1924.	Sordet J. Micheli.	1924. Robert. Ersilia.	Bretornières. Canal. San. Reno. (Italie)	.164.
1925.	Schenk J. Grandjean.	1925. Lion. Lina. Esther.	Signau. Juriers.	.184.
	Sordet J. Guignens.	Charles. Ernest. Susanne. Ida.	Juriers. Juriers.	.195.
1926.	Schenk J. Mingard. nie Regamery.	1926. Adrien. Joseph. Ida.	Signau (Belne). Chapelles. (Saut)	.199.

T
U
V
X
Y
Z

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1917		<u>1917</u>		
	Wenger.	Anna.	Kirchenthurnen. (Boine)	
St.	Herpazier.	Georges. Alfred.	Juriers.	143.
1918		<u>1918</u>		
	Wielles.	Pierre Philomin. dit. Pimion.	Kribourg.	
St.	Siegenthaler. ne. Céron	Alina. Emilie.	Crub.	144.
1922		<u>1922</u>		
	Wehren.	Julien.	Rougemont.	
St.	Wasse.	Blanche.	Chamons. la. Ville.	145.
1924		<u>1924</u>		
	Lendryer.	Germaine. Lydia.	Cronay.	
St.	Guignard.	Auguste. Gilles.	S. Abbaye.	146.
1925		<u>1925</u>		
	Wiss.	Adette. Blanche. Rose.	Wimmis. (Boine)	
St.	Clere.	Albert. Julien.	Rafflers.	183.
	Walleton.	Jeanne.	Rigier. et. Vallée.	
St.	Grandjean.	Jules. Lucien.	Juriers.	186.

X

Y

Z

Suite de la lettre G

Nom	Prénoms	Origine	Page
1923 Genier	1923 Justin Constant	Châtillons	
St. Lucard. nie Bourgeois	Henriette	Les Oies	158.
1924 Gaillard	1924 Florence	Serges	
St. Raymond	Charles Louis	St. Abbaye et Le Chemin	166.
Cheriel	Edmond	Baronnex (Genève)	
St. Cochet	Jeanne-Aline Eulalie	Premier	172.
Guignard	Auguste Jules	St. Abbaye	
St. Schayer	Germaine Lydia	Cronsf.	174.
1925 Grandjean	1925 Lina Esther	Juriers	
St. Schenk	Léon	Signau (Bernes)	187.
Grandjean	Jules Lucien	Juriers	
St. Gallatin	Jeanne	Agiez et Vallorbe	188.
Gay	Ruth	Châtillon	
St. Wagnerat	Georges Adrien	Châtillon	193.
Grincher	Walter	Stanswil (Bernes)	
St. Razi	Herminia	Reglia (Genève) (Italie)	194.
1926 Grandjean	1926 René Eugene	Juriers	
St. Passet	Renée Madelaine	Premier	196.

X
Y
Z

X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

1923.

Zahnd.
H. Buxcel.

1923

Helly. Elise. Marie.
Raymond. Louis.

Guggisberg (Bern)
Romainsotel

153.

